

Bureau fédéral du Plan

Avenue des Arts 47-49, 1000 Bruxelles

<http://www.plan.be>

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

Boulevard du Jardin Botanique 20, 1035 Bruxelles

<http://www.statbru.irisnet.be>

Studiedienst van de Vlaamse Regering

Boudewijnlaan 30 (blok B), 1000 Brussel

<http://www4.vlaanderen.be/dar/svr/>

Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique

Rue du Fort de Suarlée 1, 5001 Belgrade (Namur)

<http://www.iweps.be>

Perspectives économiques régionales 2008-2014

Juillet 2009

Adresses de contact : hermreg@plan.be, blaine@mrbc.irisnet.be,
dirk.hoorelbeke@dar.vlaanderen.be, O.Meunier@iweps.be

Table des matières

1. Introduction	1
2. Environnement international, offre de travail et contexte national.....	3
2.1. Environnement international	3
2.2. Démographie et offre de travail	6
2.3. Contexte économique national	12
3. Synthèse des perspectives régionales.....	21
3.1. Evolutions macroéconomiques	21
3.2. Emploi et chômage	26
4. Résultats pour la Région de Bruxelles-Capitale.....	35
4.1. Evolutions macroéconomiques	35
4.2. Evolutions par branche d'activité	38
5. Résultats pour la Région flamande.....	46
5.1. Evolutions macroéconomiques	46
5.2. Evolutions par branche d'activité	50
6. Résultats pour la Région wallonne.....	57
6.1. Evolutions macroéconomiques	57
6.2. Evolutions par branche d'activité	61
7. Consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre	67
7.1. Méthodologie	67
7.2. Contexte	68
7.3. Evolutions régionales des émissions de gaz à effet de serre	69
8. Conclusions.....	76
9. Bibliographie.....	78
10. Annexes	79
10.1. Contribution des branches d'activité à la croissance de la valeur ajoutée et de l'emploi	79
10.2. Consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre – Résultats détaillés	82
10.3. Glossaire	94

Liste des tableaux

Tableau 1 : Principales hypothèses internationales	5
Tableau 2 : Scénario pour la démographie et l'offre de travail	7
Tableau 3 : Déterminants de l'offre de travail	8
Tableau 4 : Principaux résultats macroéconomiques de la projection nationale	14
Tableau 5 : Principaux résultats sectoriels de la projection nationale	16
Tableau 6 : Principaux résultats macroéconomiques de la projection régionale	22
Tableau 7 : Résultats de la projection régionale du marché du travail	26
Tableau 8 : Principaux résultats macroéconomiques : Région de Bruxelles-Capitale	35
Tableau 9 : Structure de la valeur ajoutée et de l'emploi : Région de Bruxelles-Capitale	38
Tableau 10 : Principaux résultats par branche d'activité : Région de Bruxelles-Capitale	44
Tableau 11 : Principaux résultats macroéconomiques : Région flamande	46
Tableau 12 : Structure de la valeur ajoutée et de l'emploi : Région flamande	50
Tableau 13 : Principaux résultats par branche d'activité : Région flamande	55
Tableau 14 : Principaux résultats macroéconomiques : Région wallonne	58
Tableau 15 : Structure de la valeur ajoutée et de l'emploi : Région wallonne	62
Tableau 16 : Principaux résultats par branche d'activité : Région wallonne	65
Tableau 17 : Evolution des émissions totales de gaz à effet de serre par secteur	74
Tableau 18 : Contribution des branches d'activité à la croissance de la valeur ajoutée et de l'emploi : Région de Bruxelles-Capitale	79
Tableau 19 : Contribution des branches d'activité à la croissance de la valeur ajoutée et de l'emploi : Région flamande	80
Tableau 20 : Contribution des branches d'activité à la croissance de la valeur ajoutée et de l'emploi : Région wallonne	81
Tableau 21 : Bilan énergétique 2007	82
Tableau 22 : Bilan énergétique 2010	84
Tableau 23 : Bilan énergétique 2014	86
Tableau 24 : Evolution des émissions totales de CO ₂ par secteur (en Mt d'équivalent CO ₂)	88
Tableau 25 : Evolution des émissions totales de CH ₄ par secteur	90
Tableau 26 : Evolution des émissions totales de N ₂ O par secteur	92
Tableau 27 : Evolution des gaz fluorés	93

1. Introduction

Ce rapport présente les résultats de la désagrégation régionale des perspectives économiques nationales du Bureau fédéral du Plan¹ pour la période 2008-2014. Il s'agit de la troisième édition de ces perspectives. Tout comme pour les études précédentes², le rapport est le fruit d'une collaboration entre le Bureau fédéral du Plan et les services d'étude des trois Régions belges (IBSA, IWEPS et SVR³). Rappelons que cette collaboration, entamée fin 2005, a permis de développer le modèle multirégional et multisectoriel HERMREG, modèle qui peut être classé dans la catégorie des modèles macroéconométriques de type top-down. HERMREG⁴ s'articule entièrement avec le modèle national HERMES développé par le Bureau fédéral du Plan. Cela signifie que les projections nationales de moyen terme d'HERMES sont réparties au niveau des entités considérées sur base de clés régionales endogènes.

La présente projection régionale est amorcée en prenant comme point de départ la projection nationale de mai 2009. Il convient de souligner que cette projection nationale est basée sur l'information économique disponible à la mi-avril 2009. Ainsi, elle tient compte d'un contexte international caractérisé par une récession mondiale d'une ampleur inédite pour la période d'après-guerre, qui se traduirait notamment par une forte baisse des échanges internationaux en 2009 et par un recul prononcé de l'activité au sein de l'Union européenne, ainsi qu'aux Etats-Unis et au Japon.

Au niveau national, cette projection tient compte de l'ensemble des mesures budgétaires connues mi-avril 2009. Elle incorpore ainsi les nouvelles initiatives structurelles décidées lors du budget 2009 (notamment les mesures en matière sociale) et les mesures décidées dans le cadre du plan de relance (dont les mesures décidées dans le cadre de l'accord interprofessionnel 2009-2010).

Dans la mesure où des observations régionales ne sont disponibles dans les comptes régionaux⁵ que jusqu'en 2006 pour les investissements et les salaires et jusqu'en 2007 pour la valeur ajoutée et l'emploi, le modèle HERMREG a été simulé dès 2007 pour les investissements et les salaires et à partir de 2008 pour la valeur ajoutée et l'emploi en s'appuyant sur le scénario national et international élaboré fin avril 2009. Au stade actuel de son développement, le modèle HERMREG fournit des projections régionales et sectorielles de ces différents agrégats (ainsi que de la productivité par tête) jusqu'à l'horizon 2014. Ces agrégats sont modélisés au niveau des 13 branches d'activité du modèle national de moyen terme HERMES. Des projections démographiques et de taux d'activité régionaux (seules variables du modèle produites selon une approche bottom-up) et des perspectives en matière de travail frontalier et de navettes sont également disponibles. Ces projections relatives au marché du travail permettent de prévoir

¹ Bureau fédéral du Plan (2009).

² Voir Bassilière et al. (2008a) et Bassilière et al. (2008c).

³ Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique et Studiedienst van de Vlaamse Regering.

⁴ Le modèle HERMREG est décrit dans Bassilière et al. (2008a).

⁵ Institut des Comptes Nationaux (2009).

l'évolution de la population active, de la population active occupée et du chômage. Le modèle produit aussi des projections régionales de PIB, de taux de chômage et de taux d'emploi. Enfin, le modèle incorpore depuis l'année passée un module de calcul des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, qui permet de fournir une régionalisation des perspectives nationales en matière de GES⁶.

Rappelons enfin que tant HERMES que HERMREG sont des modèles de moyen terme. Ceci signifie que leur finalité première n'est pas, à l'instar des modèles conjoncturels de court terme, de fournir de prévisions fines pour chaque agrégat pour chaque année, mais bien de brosser le tableau du paysage économique qui devrait exister, sous l'hypothèse de politique inchangée, à un horizon de cinq à six ans et d'identifier les éventuels déséquilibres qui pourraient surgir, se creuser ou perdurer à moyen terme.

Le reste du rapport est structuré de la manière suivante. Le deuxième chapitre décrit le scénario à la base des résultats régionaux. Ce scénario englobe l'environnement international, la démographie, l'offre de travail et, enfin, le contexte économique national. Le troisième chapitre présente un aperçu général des perspectives régionales. Les chapitres quatre, cinq et six abordent plus en détail les résultats obtenus pour les trois régions (Région de Bruxelles-Capitale, Région flamande, Région wallonne). Le chapitre sept présente les résultats obtenus avec le module de régionalisation des émissions de GES. Enfin, le chapitre huit tire les conclusions.

⁶ Dans les mois à venir, le modèle devrait être complété afin de fournir des projections régionales relatives au compte des ménages et aux comptes des entités fédérées.

2. Environnement international, offre de travail et contexte national

Ce chapitre présente le contexte qui encadre la projection régionale HERMREG. Dans la première section sont reprises les principales hypothèses qui sous-tendent la projection nationale HERMES. Elles concernent l'environnement international⁷. Dans la deuxième section, la projection socio-démographique régionale de l'offre de travail, qui était déjà sous-jacente à la projection nationale de la publication de mai 2009, est détaillée. Elle détermine également l'évolution de l'offre de travail dans la présente projection économique régionale. La troisième section donne un aperçu des principaux résultats des « Perspectives économiques 2009-2014 » pour la Belgique publiées en mai 2009. Ces résultats constituent la référence sur laquelle s'aligne entièrement la projection régionale.

2.1. Environnement international

Ebranlée dans la première partie de 2008 par l'augmentation considérable du prix du pétrole et des autres matières premières, puis frappée au début de l'automne par l'aggravation de la crise financière, la croissance de l'économie mondiale s'est littéralement effondrée en fin d'année dernière. D'après l'OCDE et le FMI, cet effondrement se traduirait en 2009 par une baisse des échanges internationaux – inédite depuis la fin de la seconde guerre mondiale – de plus de 10 %.

Le repli de l'activité serait très prononcé pour les pays de l'OCDE alors que la Chine et l'Inde verraient leur expansion fortement ralentie. Ainsi, l'année 2009 devrait être difficile pour l'économie américaine, qui verrait son PIB reculer de 4 % (cf. tableau 1 et graphique 1). La récession, tant dans la zone euro que dans l'ensemble de l'Union européenne, devrait être d'une ampleur comparable à celle outre-atlantique, même si certains pays membres seraient plus touchés que d'autres. Le Japon devrait essuyer l'une de ses pires récessions en 2009, avec un PIB en recul de plus de 6 %, reflétant la forte dépendance du pays à son commerce extérieur. Au total, le PIB mondial devrait baisser, pour la première fois depuis plus de 50 ans, de plus de 2 %.

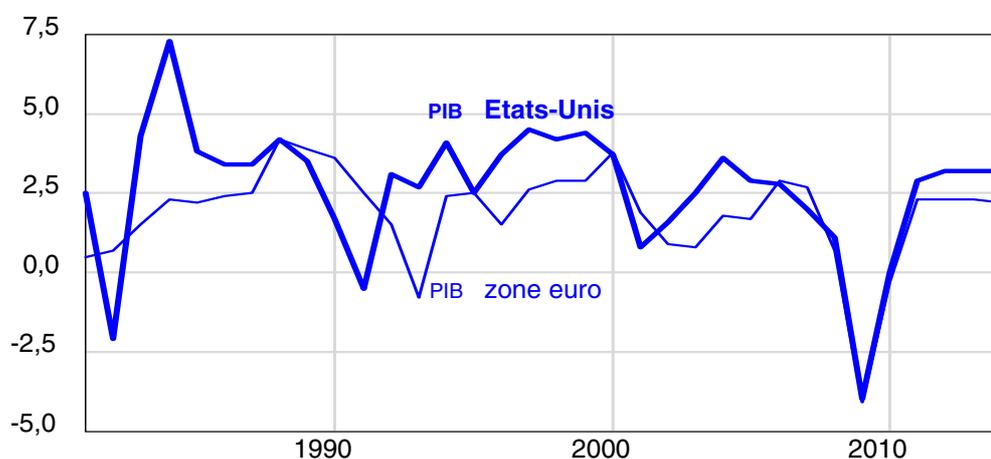
Afin d'endiguer la crise financière, de nombreux Etats ont dû prendre des mesures d'urgence (recapitalisation, garanties d'Etat) pour sauver certaines banques et compagnies d'assurance de la faillite et permettre le retour à un fonctionnement minimal du système financier. La politique monétaire s'est, elle aussi, montrée très réactive, en particulier aux Etats-Unis où la Federal Reserve a rapidement baissé son taux directeur à un niveau plancher, suivie – quoique de façon moins agressive – par la Banque d'Angleterre et la Banque centrale européenne. D'autres mesures moins conventionnelles d'appui au secteur financier ont également été mises en œuvre par les banques centrales. Par ailleurs, la grande majorité des pays de l'OCDE et certains pays émergents (comme la Chine) ont mis en place, à côté du soutien spontané apporté par les stabilisateurs

⁷ Bureau Fédéral du Plan (2009), chapitre 2.

économiques, des politiques de relance budgétaire afin d'atténuer l'ampleur de la contraction économique.

A condition que les mesures nécessaires soient prises pour rétablir le bon fonctionnement des marchés financiers et grâce au soutien apporté par la politique monétaire et budgétaire, la confiance des consommateurs et des entreprises devrait se redresser progressivement et permettre l'amorce d'une reprise de la croissance mondiale sur une base trimestrielle début 2010. Etant donné le profil trimestriel de 2009, le PIB américain devrait toutefois stagner sur une base annuelle en 2010, tandis que le PIB de la zone euro devrait encore légèrement reculer (-0,3 %). Au Japon, un redressement de l'activité n'est pas attendu avant la seconde moitié de 2010 et le PIB nippon serait encore en baisse l'année prochaine (-0,5 %).

Graphique 1 : PIB zone euro et Etats-Unis (croissance annuelle en pour cent)



Le scénario macroéconomique international retenu au-delà de 2010 est fondé sur l'analyse d'un ensemble de crises financières passées et postule que la perte d'activité liée à la crise actuelle ne serait pas rattrapée au cours de la période de projection. Ainsi, le scénario suppose le retour à un rythme annuel de croissance de l'économie mondiale en 2011-2014 comparable à celui observé en moyenne avant le déclenchement de la crise. Pour la zone euro, la croissance s'élèverait ainsi en moyenne à 2,3 % alors qu'aux Etats-Unis, la progression du PIB atteindrait 3,1 %.

L'inflation de la zone euro serait en forte baisse en 2009 (0,6 % en moyenne), en raison du marasme économique et de la chute du prix des matières premières au second semestre de 2008. Le rythme d'inflation remonterait ensuite tout en se maintenant en dessous des 2 %. Cette faible inflation s'expliquerait par l'évolution tempérée du prix des matières premières, par le maintien d'une évolution modérée des coûts salariaux unitaires, par la remontée des taux d'intérêt réels de court terme et par la persistance d'un output gap négatif.

Un scénario marqué par une absence de reprise conjoncturelle forte et rapide au sortir de la crise peut se justifier à l'aune des crises bancaires passées et de l'impact négatif que celles-ci ont pu exercer sur les finances publiques et le chômage dans les pays concernés. La crise actuelle

présente toutefois la particularité d'affecter toutes les régions du globe. Ce caractère planétaire explique certainement l'ampleur et la violence du choc subi par l'économie mondiale mais implique également, en cas de réussite de la coordination des politiques économiques et de régulation financière, que la sortie de crise pourrait être plus rapide et plus vigoureuse que dans le scénario central présenté ici.

Toutefois, des retards dans la mise en œuvre des mesures de stabilisation des conditions financières et de remise en ordre du système financier entraîneraient inévitablement une aggravation des feed-backs négatifs entre l'économie réelle et le système financier. La déflation dans certaines économies avancées, comme au Japon, est également susceptible de renforcer le mouvement actuel de récession. Il y a, par ailleurs, un risque très concret pour les économies émergentes, notamment pour celles ayant accumulé des déficits extérieurs importants, d'une réduction de l'accès au crédit extérieur. Enfin, l'apparition de nouvelles tendances protectionnistes, comme ce fut le cas dans les années trente, ou un retour à un contrôle sur les flux de capitaux, pourraient provoquer des dégâts additionnels sur le commerce mondial.

L'effondrement des échanges internationaux explique la baisse spectaculaire des marchés d'exportation de la Belgique en 2009, soit une chute de 8 % à comparer avec un repli de l'ordre de 1 % au cours des récessions de 1981 et 1993. Les marchés d'exportation devraient retrouver une tendance à peine positive en 2010. C'est seulement l'année suivante que l'on assisterait à un redressement digne de ce nom pour atteindre en moyenne 6,3 % entre 2011 et 2014, soit un rythme comparable à celui observé au cours des vingt-cinq dernières années.

Tableau 1 : Principales hypothèses internationales

	2007	2008	2009	2010	2011-2014	Moyennes		
						1994-2000	2001-2007	2008-2014
1. Marchés potentiels d'exportation pour la Belgique (taux de croissance)	6,2	3,2	-8	0,7	6,3	8,4	6,0	3,0
PIB zone euro	2,7	0,7	-4,1	-0,3	2,3	2,7	1,8	0,8
PIB Etats-Unis	2,0	1,1	-4,0	0	3,1	3,9	2,3	1,4
2. Prix mondiaux en EUR (taux de croissance)								
Exportations de biens et services hors énergie	0,5	0,1	-4,9	-2,2	1,9	1,3	-1,4	0,1
Importations de biens et services hors énergie	0,1	-1,1	-5,5	-1,3	1,9	0,9	-1,9	-0,1
Importations d'énergie	1,2	28,1	-42,1	19,9	3,1	16	9	2,6
3. Prix du baril (Brent, USD) (1)	72,5	96,9	51,3	62,2	70,3	18,8	44,1	68,4
4. Taux de change (niveau) (1)								
EUR en USD (*100)	137,1	147,1	134,4	136,0	136,0	115,7	115,5	137,3
5. Taux d'intérêt (niveau) (1)								
Court terme (3 mois)								
Zone euro	4,3	4,6	1,3	0,6	3,8	-,-	3,1	2,6
Etats-Unis	5,3	2,9	1,2	0,7	4,2	5,5	3,2	2,5
Long terme (10 ans)								
Zone euro	4,3	4,2	3,6	3,8	4,9	6,4	4,2	4,4
Etats-Unis	4,6	3,6	3,1	3,6	5,2	6,2	4,5	4,4
6. Inflation								
Zone euro	2,1	3,3	0,6	1,5	1,9	2,1	2,2	1,8
Etats-Unis	2,6	3,4	0,4	0,7	1,7	2,4	2,5	1,6

(1) La valeur en fin de période, soit 2014, est présentée dans la colonne 2011-2014.

2.2. Démographie et offre de travail

Les perspectives d'offre de travail, nationales et régionales, sont basées sur un module socio-démographique séparé qui, pour chaque combinaison de région du domicile, d'âge et de sexe, associe une projection de taux d'activité à une projection démographique. Contrairement au reste du modèle HERMREG, ce scénario est obtenu de façon bottom-up, le résultat au niveau national étant déterminé par l'agrégation des estimations régionales. Les résultats de la projection socio-démographique de l'offre de travail sont employés comme hypothèses exogènes dans la projection régionale économique proprement dite.

Le premier volet du tableau 2 présente le scénario démographique (population totale, population d'âge actif) qui est utilisé pour élaborer la projection de l'offre de travail. Il est basé sur les « Perspectives de population 2007-2060 » publiées en mai 2008. Ces dernières ont toutefois été adaptées afin de tenir compte des observations les plus récentes (décembre 2007) ; les hypothèses de projection relatives à la mortalité, à la fertilité et aux migrations (internes et externes) n'ont pas été modifiées. Le second volet du tableau présente les résultats de la projection, à l'échelle nationale et régionale, du taux d'activité global (15-64 ans)⁸ et de l'offre de travail⁹.

Le tableau 3 présente les résultats relatifs à la croissance régionale de la population active et de ses déterminants. Ces résultats sont exprimés en termes de contribution en point de pour cent (pp) à la croissance et sont relatifs à des moyennes de période.

⁸ Il se définit comme le rapport entre la population active totale (de 15 ans et plus) et la population d'âge actif (de 15 à 64 ans).

⁹ Définie comme la population active selon le concept du BFP.

Tableau 2 : Scénario pour la démographie et l'offre de travail

	2007	2008	2009	2010	2011- 2014	Moyennes		
						1994- 2000	2001- 2007	2008- 2014
1. Population totale								
<i>1a. Différence en milliers</i>								
Royaume	77,7	77,9	75,0	77,2	78,1	23,8	53,5	77,5
Région de Bruxelles-Capitale	14,8	15,4	13,7	14,0	13,6	1,7	11,1	13,9
Région flamande	41,5	40,7	37,9	38,9	39,0	15,8	27,6	39,1
Région wallonne	21,4	21,8	23,3	24,3	25,6	6,3	14,8	24,5
<i>1b. Variation en pourcent</i>								
Royaume	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,2	0,5	0,7
Région de Bruxelles-Capitale	1,4	1,5	1,3	1,3	1,2	0,2	1,1	1,3
Région flamande	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,3	0,5	0,6
Région wallonne	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,2	0,4	0,7
2. Population d'âge actif (15-64 ans)								
<i>2a. Différence en milliers</i>								
Royaume	70,2	58,3	43,1	39,8	25,4	4,3	41,1	34,7
Région de Bruxelles-Capitale	12,5	11,6	8,9	9,1	8,1	1,7	9,3	8,9
Région flamande	34,1	26,6	17,5	15,4	9,5	2,2	16,8	13,9
Région wallonne	23,6	20,1	16,7	15,4	7,8	0,4	15,1	11,9
<i>2b. Variation en pourcent</i>								
Royaume	1,0	0,8	0,6	0,6	0,4	0,1	0,6	0,5
Région de Bruxelles-Capitale	1,8	1,7	1,3	1,3	1,1	0,3	1,4	1,2
Région flamande	0,9	0,7	0,4	0,4	0,2	0,1	0,4	0,3
Région wallonne	1,1	0,9	0,7	0,7	0,3	0,0	0,7	0,5
3. Taux d'activité, définition BFP (1)(2)								
Royaume	72,1	72,1	72,2	72,4	73,4	69,0	72,0	72,7
Région de Bruxelles-Capitale	69,9	70,3	71,0	71,0	71,2	66,1	70,2	71,0
Région flamande	73,1	73,2	73,6	73,8	74,8	70,1	72,9	74,0
Région wallonne	71,0	70,5	70,2	70,3	71,6	67,7	70,8	70,8
4. Population active (15 ans et plus), définition BFP								
<i>4a. Différences en milliers</i>								
Royaume	16,5	39,3	42,1	40,8	36,5	34,8	44,9	38,3
Région de Bruxelles-Capitale	8,2	11,1	11,3	6,5	6,0	2,9	8,4	7,5
Région flamande	8,1	26,4	26,4	19,7	17,5	20,1	21,0	20,3
Région wallonne	0,2	1,9	4,5	14,7	13,0	11,8	15,5	10,5
<i>4b. Variation en pourcent</i>								
Royaume	0,3	0,8	0,8	0,8	0,7	0,8	0,9	0,7
Région de Bruxelles-Capitale	1,7	2,3	2,3	1,3	1,2	0,7	1,9	1,5
Région flamande	0,3	0,9	0,9	0,7	0,6	0,7	0,7	0,7
Région wallonne	0,0	0,1	0,3	0,9	0,8	0,8	1,0	0,6

(1) Population active (15 ans et plus) par rapport à population d'âge actif (15-64 ans).

(2) La valeur en fin de période, soit 2014, est présentée dans la colonne 2011-2014.

Il ressort des tableaux 2 et 3 qu'à l'échelle nationale, la croissance de la population d'âge actif devrait, en regard du passé, rester élevée durant la période de projection (croissance annuelle moyenne de 0,49 %) mais cette croissance devrait ralentir de manière significative à mesure que l'on avance dans la période. Le premier résultat est la conséquence de l'hypothèse des perspectives de population relatives aux migrations : l'on suppose en effet que l'immigration externe devrait, à moyen terme, se maintenir au même niveau élevé qu'au cours des dernières

années. Malgré cela, le rythme de croissance devrait progressivement ralentir, et ce en raison du fait que des cohortes plus fortement peuplées atteindront l'âge de 65 ans.

Tableau 3 : Déterminants de l'offre de travail (croissance annuelle en pour cent, contributions à la croissance annuelle en point de pourcent)

	Royaume		Bruxelles		Flandre		Wallonie	
	01-07	08-14	01-07	08-14	01-07	08-14	01-07	08-14
1. Croissance de la population d'âge actif	0,60	0,49	1,41	1,23	0,42	0,34	0,69	0,52
2. Croissance du taux d'activité global	0,32	0,25	0,47	0,25	0,31	0,33	0,31	0,12
2A. Contribution de la démographie	-0,21	-0,11	0,04	0,00	-0,17	-0,12	-0,33	-0,09
2B. Contribution du comportement d'offre	0,51	0,33	-0,04	0,21	0,51	0,42	0,67	0,20
- dont: 15 à 24 ans	-0,10	-0,04	-0,18	-0,04	-0,12	-0,02	-0,04	-0,06
- dont: 25 à 49 ans	0,17	0,06	-0,08	0,07	0,18	0,14	0,24	-0,08
- dont: 50 à 64 ans; hommes	0,12	0,07	0,07	0,07	0,11	0,06	0,15	0,09
- dont: 50 à 64 ans; femmes	0,31	0,23	0,15	0,11	0,34	0,24	0,31	0,25
2C. Composante résiduelle ¹⁰	0,02	0,03	0,46	0,04	-0,03	0,03	-0,03	0,02
3. Croissance population active (=1+2)	0,92	0,74	1,88	1,48	0,73	0,67	1,00	0,64
3A. Contribution de la démographie (=1+2A)	0,39	0,38	1,45	1,24	0,25	0,22	0,36	0,43
3B. Contribution du comportement d'offre (=2B)	0,51	0,33	-0,04	0,21	0,51	0,42	0,67	0,20
3C. Composante résiduelle (=2C)	0,02	0,03	0,46	0,04	-0,03	0,03	-0,03	0,02

Au niveau régional, le milieu des années nonante marque un changement notable des évolutions démographiques. Depuis le début des années septante, Bruxelles était de loin la région la moins dynamique sur le plan démographique, tant sa population totale que sa population d'âge actif se sont réduites durant cette période. Depuis le milieu des années nonante, cette situation s'est complètement inversée, la population bruxelloise d'âge actif croît significativement plus fortement que dans les deux autres régions (cf. tableau 3 : 1,41 % en moyenne par an durant la période 2001-2007, contre seulement 0,42 % et 0,69 %, respectivement en Flandre et en Wallonie). Cela provient principalement de la forte augmentation du flux migratoire entrant de l'étranger, plus que proportionnellement orienté vers Bruxelles. En revanche, la hausse de la population d'âge actif plus prononcée en Wallonie qu'en Flandre n'est pas liée aux flux migratoires, externes ou interrégionaux (qui, dans l'ensemble, ont d'ailleurs contribué davantage en Flandre qu'en Wallonie à la croissance de la population d'âge actif durant cette période), mais elle est la conséquence de la composition régionale des cohortes de population héritée du passé. En Flandre, le glissement démographique dans la pyramide des âges va à la fois de pair avec des entrées de cohortes en âge actif (qui atteignent l'âge de 15 ans) relativement moins denses et avec des sorties de cohortes (qui atteignent 65 ans) relativement plus denses.

¹⁰ La composante résiduelle comprend les effets de second ordre, l'impact de l'évolution de l'offre de travail à partir de 65 ans et – pour la période d'observations – l'incidence d'un écart statistique. Ce dernier résulte d'un manque de concordance entre les séries historiques d'emploi intérieur (selon la région du lieu de travail), de population occupée (selon la région du lieu de domicile), de travailleurs frontaliers et de flux interrégionaux de navetteurs. Ce problème a été discuté dans la précédente édition des "Perspectives économiques régionales", cf. Bassilière et al. (2008c), Annexe 10.1 relative aux données du marché du travail utilisées dans HERMREG.

Ces mêmes facteurs (haut degré de migrations entrantes, structure des cohortes de population) expliquent que cette hiérarchie régionale demeure inchangée à moyen terme, la population d'âge actif progressant plus rapidement à Bruxelles (1,23 % par an) qu'en Wallonie (0,52 %) et qu'en Flandre (0,34 %).

La différence entre Bruxelles et les deux autres régions s'accroît encore lorsque l'on s'intéresse à la contribution de la démographie à la croissance de la population active (ou offre de travail). Cette contribution tient en effet compte non seulement de la croissance globale de la population d'âge actif mais également des glissements au sein de la structure par âge. En raison de ces glissements, les groupes de population (plus âgés) présentant des taux d'activité traditionnellement bas voient leur poids augmenter, tant en Flandre qu'en Wallonie. Cela exerce une pression à la baisse sur la croissance du taux d'activité global (de -0,12 pp par an en Flandre et de -0,09 pp en Wallonie, cf. tableau 3), de sorte que – comme dans le passé récent – la contribution réelle de la démographie à l'évolution de l'offre de travail s'avère, en Flandre et en Wallonie, moins forte (respectivement 0,22 pp et 0,43 pp) que ne le laisserait présager la seule croissance de la population d'âge actif. En revanche, à Bruxelles, les changements démographiques influencent à peine l'évolution du taux d'activité global (0,00 pp par an). Ceci permet également d'expliquer pourquoi la contribution démographique de cette région à la croissance de l'offre de travail (1,24 pp par an) dépasse tellement celle des deux autres régions.

Après agrégation des régions, on constate – au niveau national – que les changements dans la structure d'âge de la population d'âge actif influencent négativement la croissance du taux d'activité global au niveau national (-0,11 pp par an) et freinent légèrement la contribution de la démographie au développement de l'offre de travail. Toutefois, cet effet est réduit de moitié par rapport à la période 2001-2007. De plus, il est concentré sur le début de la période de projection (essentiellement durant les années 2008-2010). En fin de compte, en moyenne sur l'ensemble de la période de projection, les changements démographiques participent encore autant (0,38 pp par an) à la croissance de l'offre de travail que durant la période 2001-2007.

Au cours de cette dernière période, sur le plan national, les modifications dans le comportement d'offre¹¹ ont contribué de façon significative à la croissance de l'offre de travail (0,51 pp par an, cf. tableau 3) et ce, plus fortement encore que les changements démographiques (0,39 pp par an). En moyenne, les taux d'activité dans les classes d'âge inférieur ont certes légèrement diminué (contribution à la croissance de l'offre de travail de -0,10 pp par an), mais cela a été largement compensé par des taux d'activité en hausse dans les classes d'âge moyen (contribution de 0,17 pp, à imputer exclusivement aux évolutions chez les femmes) et dans les classes d'âge supérieur (contribution de 0,43 pp, dont 0,31 pp à mettre à l'actif de la progression des taux d'activité féminins). Le vieillissement progressif des générations de femmes qui participent plus activement au marché du travail que les générations précédentes donne en effet une impulsion structurelle

¹¹ Tous les changements dans les taux d'activité par âge individuel et par sexe sont ici repris sous le terme de « changements de comportement », et donc en ce compris les changements qui résultent de problèmes de mesure (par exemple suite à un changement dans les méthodes administratives d'enregistrement des chercheurs d'emploi).

positive. Au cours de la période écoulée, cette impulsion s'est encore vue renforcée par le relèvement de l'âge de la retraite pour les femmes.

Les moyennes de période 2001-2007 sont influencées à la baisse par les chocs récents fortement négatifs sur les taux d'activité au sein des classes d'âge inférieur (contributions de -0,24 pp et -0,26 pp respectivement en 2006 et en 2007) et au sein des classes d'âge moyen (contribution de -0,38 pp en 2007) que nous attribuons, dans l'édition précédente de ces perspectives régionales, à l'effet des contrôles plus sévères sur le comportement de recherche active des chômeurs indemnisés dans les catégories d'âge jusqu'à 50 ans. Les premières estimations pour 2008 laissent apparaître que le prolongement de cet effet aurait été plutôt limité, avec, pour cette année-là, une contribution (encore négative) de -0,12 pp parmi les jeunes, mais un retour à une contribution positive, certes modeste (0,05 pp), dans la classe des 25-49 ans.

Toutefois, en moyenne au cours de la période de projection 2008-2014, la contribution globale des changements de comportement à l'évolution de l'offre de travail (0,33 pp par an) s'avérerait plus basse qu'au cours des sept années précédentes. D'une part, en effet, l'augmentation des taux d'activité féminins liée aux effets de cohorte s'amenuise progressivement dans la classe d'âge entre 30 et 40 ans. D'autre part, la crise économique ferait augmenter les entrées en prépension, de sorte que la progression du taux d'activité est également un peu moins forte dans les classes d'âge supérieur en comparaison du passé récent.

En fin de compte, à moyen terme, la croissance de l'offre de travail nationale (0,74 % par an en moyenne) serait donc soutenue de manière plus ou moins égale par les changements de comportement et de démographie, et sa vigueur ne diminuerait que légèrement par rapport à la période écoulée. Certes, il faut remarquer que, dans les présentes perspectives, un recours accru à la retraite anticipée est l'unique canal par lequel la crise économique agit sur l'offre de travail. Etant donné l'ampleur de la récession, il n'est pas exclu que d'autres éléments puissent influencer négativement l'évolution de l'offre de travail, comme, par exemple, le report de l'entrée sur le marché du travail ou des migrations entrantes moins prononcées. A l'inverse, la crise pourrait mener à des contrôles moins rigoureux de la recherche active d'emploi par les bénéficiaires d'allocations, ce qui influencerait positivement les taux d'activité mesurés administrativement. En outre, il faut constater que pour l'année 2007, l'augmentation du flux migratoire entrant observée a été plus élevée que celle prise en considération dans les dernières perspectives de population¹².

Sur le plan régional, à moyen terme, la contribution des modifications du comportement d'offre s'établirait à un niveau deux fois plus élevé en Flandre (0,42 pp par an) qu'à Bruxelles (0,21 pp) et en Wallonie (0,20 pp). Ces moyennes sont toutefois fortement influencées par ce qui se produit au début de la période de projection (2008-2009), période durant laquelle les taux d'activité wallons seraient sujets à des chocs fortement négatifs, tandis qu'en Flandre et, surtout, à Bruxelles, il serait justement question d'une progression plus marquée qu'au cours de la période suivante (2010-

¹² Ceci est allé de pair avec une augmentation de la population d'âge actif plus forte que celle attendue à Bruxelles et, dans une moindre mesure, en Flandre.

2014)¹³. À partir de 2010, la contribution de la composante comportementale est plus ou moins comparable en Flandre et en Wallonie (contribution moyenne de respectivement 0,37 pp et 0,35 pp par an au cours de la période 2010-2014) et significativement plus élevée dans ces deux régions qu'à Bruxelles (à peine 0,02 pp par an). Dans cette dernière région, étant donné l'évolution passée des taux d'activité féminins entre 30 et 55 ans, les effets de cohorte auraient un effet à la hausse sur l'évolution de l'offre de travail beaucoup moins prononcé que dans les deux autres régions¹⁴.

La population active continuerait toutefois à croître nettement plus rapidement à Bruxelles (1,48 % par an au cours la période de projection) qu'en Flandre (0,67 %) et qu'en Wallonie (0,64 %). Une fois de plus, cette évolution est entièrement imputable à l'impulsion plus forte que donne la démographie à l'offre de travail à Bruxelles. En moyenne de période, la progression de la population active légèrement plus forte en Flandre qu'en Wallonie s'explique par l'augmentation très faible de la population active wallonne au début de la période. Comme l'indique le tableau 2, celle-ci croît à peine en 2008 (0,12 %) et en 2009 (0,28 %), tandis que le taux d'activité wallon se réduit de 71,0 % à 70,2 % au cours de ces deux années. Cependant, durant le reste de la période de projection – et comme dans la première moitié de la décennie actuelle –, la population active wallonne progresserait plus rapidement que la population active flamande (0,81 % contre 0,59 % en moyenne par an), compte tenu d'un soutien démographique plus fort en Wallonie.

¹³ Pour 2008, cette affirmation se base sur des taux d'activité quasiment observés. Pour 2009, aucune information sur l'évolution des taux d'activité n'est encore disponible. Pour cette année-là, nous avons néanmoins choisi de nous écarter du résultat « spontané » de la projection socio-démographique de la population active. L'évolution globale de la population active régionale a en effet été calibrée de manière telle que, compte tenu des résultats du modèle pour la population active occupée régionale, l'évolution observée du chômage régional pour l'année en cours (observations jusqu'en mai 2009) soit respectée autant que possible. Cela implique que la projection « spontanée » de l'offre de travail pour 2009 a dû être corrigée positivement à Bruxelles et en Flandre, mais fortement négativement en Wallonie. Bien entendu, l'évolution du chômage régional observée jusqu'en mai 2009 pourrait indiquer que le résultat du modèle HERMREG sous-estime la population active occupée wallonne en 2009 et surestime celle des deux autres régions. Toutefois, étant donné la grande incertitude entourant l'évolution récente des taux d'activité en dessous de 50 ans, il a été décidé de privilégier le résultat du modèle relatif à l'emploi intérieur et aux navettes plutôt que la projection socio-démographique de l'offre de travail.

¹⁴ Néanmoins, remarquons qu'il existe une grande incertitude quant à l'évolution observée des taux d'activité et de la population active à Bruxelles. Elle se manifeste dans la forte contribution de la composante résiduelle à la croissance de la population active bruxelloise au cours de la période 2001-2007 (0,46 pp en moyenne par an, cf. tableau 3).

2.3. Contexte économique national

2.3.1. Croissance économique et composantes du PIB

Dans le contexte international particulièrement défavorable décrit au point 2.1., le PIB belge en volume a reculé au cours du second semestre de l'année 2008 et n'a progressé, en termes annuels, que de 1,2 % (cf. tableau 4). En 2009, la baisse de l'activité économique devrait approcher les 4 %, soit le plus important recul depuis plus de soixante ans. Le PIB enregistrerait également, et ce de façon inédite, un repli en termes nominaux de l'ordre de 1 %. En 2010, la sortie – progressive – de crise se solderait par une croissance nulle du PIB belge en volume. A partir de 2011, sous l'impulsion du redressement de la conjoncture internationale et d'une confiance retrouvée des différents acteurs économiques, la croissance économique serait en accélération. Le PIB retrouverait ainsi des rythmes de progression proches de la tendance historique (2,3 % par an en moyenne au cours de la période 2011-2014).

Un tel scénario, cohérent avec celui postulé au niveau international d'une absence de rattrapage des pertes subies suite à la crise, implique que la croissance du PIB potentiel¹⁵ serait temporairement plus faible. Ainsi, le potentiel de croissance serait ramené à 1,4 % en moyenne sur la période 2008-2014 (soit 1,2 % en 2010 et 1,6 % en 2014) contre plus de 2 % au cours des décennies quatre-vingt et nonante. Malgré cette croissance potentielle revue à la baisse, l'output gap¹⁶, très négatif en 2010, ne serait pas pleinement résorbé en fin de période de projection. Soulignons toutefois que les estimations actuelles du PIB potentiel et de l'output gap restent exceptionnellement fragiles.

Dans un climat de récession économique grevant lourdement la confiance des particuliers, ceux-ci devraient, malgré une progression significative de leur revenu disponible réel (2,3 %), relever cette année leur épargne de précaution de façon spectaculaire et ainsi réduire leur niveau de consommation par rapport à l'an dernier (-0,6 %). Les perspectives de débouchés très sombres combinées à une nette baisse de la rentabilité et au durcissement des conditions de financement externe expliqueraient l'effondrement de l'investissement des entreprises (-7,5 %). La croissance de la demande intérieure devrait donc significativement se replier en 2009 (-1,6 %) malgré le soutien de la consommation publique (2 %) et des investissements publics (1,2 %). La demande intérieure repartirait très timidement à la hausse en 2010, nonobstant des investissements des ménages et des entreprises toujours en recul. A partir de 2011, la demande intérieure devrait progresser à un rythme annuel moyen légèrement supérieur à 2 %, ses différentes composantes rejoignant leur trajectoire de croissance tendancielle.

¹⁵ Le PIB potentiel correspond au PIB qui pourrait être atteint en cas de pleine utilisation des facteurs de production (et ceci en tenant compte d'un chômage d'équilibre (NAIRU)). La croissance potentielle nationale est estimée à environ 1,4 % pour la période 2008-2014. Cette estimation est réalisée en utilisant la méthode de la Commission européenne (qui repose sur l'estimation d'une fonction de production). Le lecteur intéressé trouvera davantage d'informations aux pages 30 et suivantes des « Perspectives économiques 2009-2014 », Bureau fédéral du Plan (2009).

¹⁶ L'output gap est la différence entre le PIB effectif et le PIB potentiel.

Le volume des exportations belges devrait reculer deux années de suite, de façon très marquée en 2009 (-8,9 %) et plus légèrement en 2010 (-0,6 %). Dans le même temps, le recul des importations, guidé par celui de la demande finale, serait un peu moins prononcé, de sorte que la contribution des exportations nettes à la croissance du PIB serait très largement négative en 2009 et 2010. A partir de 2011, les exportations belges devraient renouer avec une croissance proche de celle observée historiquement (4,8 %). L'écart entre la croissance des marchés potentiels et la croissance effective des exportations traduit la persistance de pertes de parts de marché non négligeables à moyen terme. Malgré la nette augmentation du volume des importations à partir de 2011 (4,5 %), la contribution des exportations nettes à la croissance du PIB serait, en moyenne, légèrement positive (+0,2 point de pourcentage) entre 2011 et 2014.

Alors que le solde extérieur courant atteignait encore 2,4 % du PIB en 2007, celui-ci est devenu déficitaire en 2008 (-1 % du PIB), et ce pour la première fois depuis 1986. Malgré le repli des prix internationaux de l'énergie, le déficit extérieur courant devrait encore s'alourdir en 2009 car les branches d'activité exportatrices souffriraient particulièrement du contexte économique mondial. En 2010, un environnement international toujours relativement défavorable et une hausse des prix internationaux de l'énergie contribueraient à creuser encore le déficit courant (-2,3 % du PIB). Ce n'est qu'à partir de 2011, à la faveur d'une amélioration de la conjoncture internationale, que le déficit extérieur courant devrait se réduire progressivement (-1,3 % du PIB à l'horizon 2014).

Graphique 2 : Balance extérieure courante (en pour cent du PIB)

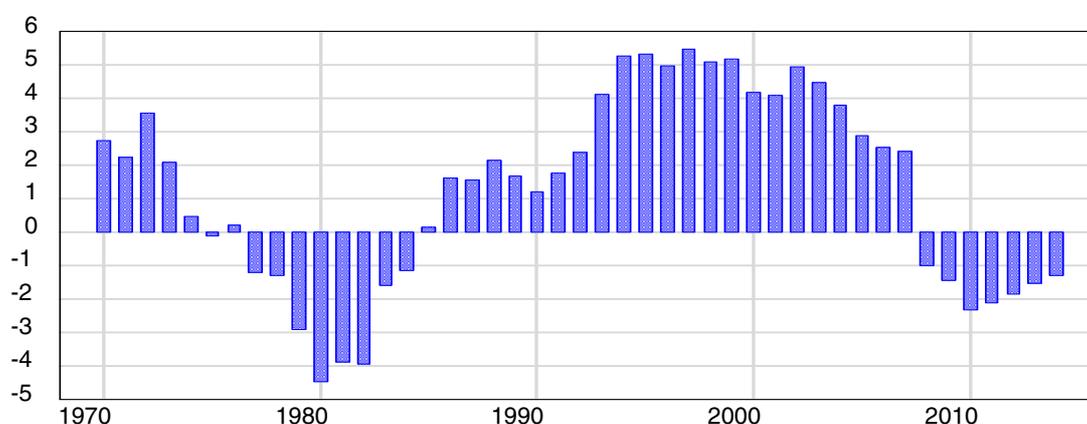


Tableau 4 : Principaux résultats macroéconomiques de la projection nationale

	2007	2008	2009	2010	2011- 2014	Moyennes 1994- 2000	2001- 2007	2008- 2014
1. Demande et production								
(Euros chaînés, année de référence 2000, taux de croissance)								
Dépenses de consommation finale privée (1)	2,1	0,9	-0,6	0,3	1,8	2,2	1,4	1,1
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	2,3	2,7	2,0	1,7	2,0	1,7	1,7	2,1
Formation brute de capital fixe	6,2	4,3	-5,4	-0,9	2,6	3,4	3,2	1,2
- Entreprises (2)	8,6	6,3	-7,5	-1,5	3,1	4,1	3,4	1,4
- Administrations publiques	3,4	-0,4	1,2	5,6	1,4	2,3	-0,1	1,7
- Logements	1,3	0,9	-1,8	-1,3	1,7	2,3	4,0	0,7
Variations de stocks (contribution à la variation du PIB)	0,3	0,3	-0,4	0,2	0,1	0,0	0,1	0,0
Dépenses intérieures totales	3,3	2,4	-1,6	0,6	2,1	2,4	1,9	1,4
Exportations de biens et services	4,0	2,2	-8,9	-0,6	4,8	6,0	3,1	1,7
Total des utilisations finales	3,6	2,3	-5,1	0,1	3,3	3,9	2,4	1,5
Importations de biens et services	4,6	3,6	-6,4	0,2	4,5	5,6	3,1	2,2
PIB	2,8	1,2	-3,8	-0,0	2,3	2,8	2,0	0,9
PIB (prix courants)	5,2	3,2	-1,0	1,7	4,0	4,1	4,2	2,8
2. Prix								
Indice national des prix à la consommation	1,8	4,5	0,3	1,7	1,7	1,7	2,0	1,9
Indice santé	1,8	4,2	1,1	1,5	1,7	1,8	1,9	1,9
Déflateur du PIB	2,4	2,0	2,9	1,7	1,7	1,3	2,1	1,9
3. Marché du travail								
Emploi total, en milliers (3)	4364,8	4436,5	4399,9	4346,6	4493,3	3936,1	4213,7	4413,5
- Différence en milliers	77,4	71,6	-36,6	-53,2	36,7	34,0	39,1	18,4
- Variation en pour cent	1,8	1,6	-0,8	-1,2	0,8	0,9	0,9	0,4
Chômage, définition BFP, milliers (3)	633,5	600,5	678,9	772,8	771,8	642,5	668,9	741,9
- Différence, en milliers	-61,9	-32,9	78,3	93,9	-0,3	0,0	4,9	19,8
Taux de chômage, définition BFP (3)	12,5	11,8	13,2	14,9	14,5	13,9	13,6	14,2
Demandeurs d'emploi, en milliers (3)	525,5	499,7	584,6	682,4	684,2	535,5	535,6	651,1
- Différence en milliers	-53,7	-25,8	84,9	97,8	0,5	-10,6	9,5	22,7
Productivité réelle par tête (branches d'activité marchande, taux de croissance)	0,8	-0,7	-3,5	1,4	1,6	1,9	1,2	0,5
Coût salarial réel par tête (4)	0,9	-1,3	1,0	0,2	1,2	0,8	0,4	0,7
Coût salarial nominal horaire (4)	3,5	3,7	3,1	1,3	2,8	2,3	3,0	2,7
Coût salarial nominal par unité produite (4)	3,0	3,6	5,2	0,5	1,3	0,5	1,5	2,1
4. Finances publiques								
-Capacité (+) ou besoin de financement (-) de l'ensemble des administrations publiques								
. en milliards d'euros (3)	-1,1	-4,1	-14,8	-19,4	-23,5	-5,2	-1,3	-18,5
. en % du PIB (3)	-0,3	-1,2	-4,3	-5,6	-5,8	-2,5	-0,4	-5,0
-Capacité (+) ou besoin de financement (-) des Communautés et Régions								
. en milliards d'euros (3)	1,0	0,0	-1,7	-3,9	-3,5	-0,3	0,6	-2,7
. en % du PIB (3)	0,3	0,0	-0,5	-1,1	-0,9	-0,2	0,2	-0,7
-Dettes publiques de l'ensemble des administrations publiques								
. en % du PIB (3)	84,0	89,3	93,8	97,8	106,4	121,3	95,3	99,2

(1) Ménages + ISBL au service des ménages.

(2) A l'exclusion des investissements de certaines entreprises publiques repris dans la formation brute de capital fixe des administrations publiques.

(3) La valeur en fin de période, soit 2014, est présentée dans la colonne 2011-2014.

(4) Coût salarial des branches d'activité marchande avant déduction des subventions salariales (taux de croissance).

2.3.2. Evolutions par branche d'activité

La crise devrait toucher le plus durement les branches d'activité¹⁷ les plus dépendantes de l'exportation et de l'investissement, à savoir, en première ligne, les branches de l'industrie manufacturière. Tant leur emploi que leur activité devraient accuser un recul, cumulé sur la période 2008-2010, de près de 9 %. De nombreuses branches de services seraient également affectées, à commencer par la branche « transports et communication », les services aux entreprises (inclus dans les « autres services marchands »), le « commerce et horeca » et la branche « crédit et assurances », frappée de plein fouet par la crise financière. Quelques branches d'activité, comme les services aux ménages (inclus dans les « autres services marchands ») et la construction, davantage tournées vers l'approvisionnement du marché intérieur et bénéficiant – directement ou indirectement – de mesures de soutien aux revenus des particuliers, pourraient subir un revers un peu moins prononcé. Enfin, seules deux branches, dont l'évolution de l'activité est largement détachée des fluctuations de la conjoncture, devraient pouvoir maintenir un taux de croissance positif de leur activité et de leur emploi : la « santé et action sociale » et l'« administration publique et éducation ». Le résultat pour ces branches est lié à l'évolution des dépenses publiques, qui suppose le maintien des politiques et législations en place.

A partir de 2011 pour la valeur ajoutée et de 2012 pour l'emploi, les différentes branches d'activité devraient recommencer à afficher des progressions davantage conformes aux moyennes observées sur longue période. Ainsi, la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière devrait croître de 2,1 % par an, en moyenne, au cours de la période 2011-2014, celle des services marchands de 2,6 %. En 2014, environ 77 % de la valeur ajoutée nominale et plus de 80 % de l'emploi intérieur seraient générés dans les services (dont environ 62 % dans les services marchands, à la fois pour la valeur ajoutée et l'emploi). Entre 2011 et 2014, 28 000 emplois seraient détruits dans l'industrie manufacturière (après une perte de près de 50 000 emplois en 2009-2010), tandis que 162 000 seraient créés dans les services marchands.

¹⁷ Le modèle HERMES distingue 16 branches d'activité. La définition de ces branches est présentée en annexe (section 10.3., dernier tableau).

Tableau 5 : Principaux résultats sectoriels de la projection nationale

	2007	2008	2009	2010	2011- 2014	1994- 2000	2001- 2007	2008- 2014
1. Valeur ajoutée brute (prix de base, en volume, taux de croissance)								
-Agriculture	3,4	2,3	-6,9	-1,2	2,7	1,1	-2,3	0,7
-Industrie	2,8	0,1	-6,0	-0,2	2,2	3,1	1,4	0,4
.Energie	8,3	1,1	-2,5	-1,1	1,2	2,4	2,6	0,3
.Industries manufacturières	1,6	-0,6	-7,6	-0,4	2,1	3,6	0,8	-0,0
-Biens intermédiaires	-0,2	-0,4	-9,7	-0,4	2,8	4,8	0,4	0,1
-Biens d'équipement	-2,1	-1,3	-6,2	1,2	1,9	4,8	-0,5	0,2
-Biens de consommation	6,5	-0,4	-6,0	-1,6	1,5	1,6	2,1	-0,3
.Construction	3,6	1,7	-2,8	0,7	2,9	1,9	2,8	1,6
-Services marchands	3,1	1,8	-3,9	-0,0	2,6	2,8	2,5	1,2
.Transports et communication	0,7	2,5	-6,8	-3,4	3,3	2,5	1,5	0,8
.Commerce et horeca	7,0	0,6	-4,9	1,2	2,0	-0,5	2,6	0,7
.Crédit et assurances	-1,4	-0,5	-5,1	-0,5	2,6	8,7	3,2	0,6
. Santé et action sociale	2,8	1,3	2,7	1,1	2,5	2,1	1,8	2,1
.Autres services marchands	2,9	2,9	-3,9	0,1	2,8	3,6	3,0	1,5
Total branches d'activité marchande	3,0	1,3	-4,5	-0,1	2,5	2,9	2,1	1,0
2. Emploi (taux de croissance)								
-Agriculture	-1,5	-0,6	-1,2	-3,1	-1,9	-2,5	-1,9	-1,8
-Industrie	0,6	0,6	-2,3	-3,8	-0,7	-0,8	-0,8	-1,2
.Energie	3,3	3,1	-0,4	-2,1	-1,3	-1,5	-0,2	-0,6
.Industries manufacturières	-0,9	-0,1	-3,1	-5,3	-1,3	-1,1	-1,5	-2,0
-Biens intermédiaires	-0,6	0,5	-2,6	-5,4	-1,1	-0,8	-0,8	-1,7
-Biens d'équipement	-1,2	0,3	-1,6	-5,3	-2,0	-0,6	-2,2	-2,1
-Biens de consommation	-0,9	-0,9	-4,5	-5,3	-1,2	-1,5	-1,7	-2,2
.Construction	3,8	2,1	-0,8	-0,8	0,7	0,1	1,1	0,5
-Services marchands	2,9	2,6	-0,5	-0,6	1,5	1,9	1,7	1,1
.Transports et communication	1,7	0,9	-2,3	-1,4	1,0	1,1	0,2	0,2
.Commerce et horeca	1,3	0,8	-1,4	-1,1	0,6	-0,2	1,0	0,1
.Crédit et assurances	0,2	-0,2	-1,5	-1,8	-0,7	0,1	-0,8	-0,9
. Santé et action sociale	2,6	2,6	1,8	2,4	2,8	2,7	2,4	2,6
.Autres services marchands	5,5	5,2	-0,3	-1,5	1,9	4,8	2,8	1,6
Total branches d'activité marchande	2,2	2,0	-1,0	-1,5	0,9	1,0	0,9	0,5

2.3.3. Productivité

L'évolution de la productivité par tête dans les branches d'activité marchande est marquée en 2008-2009 par l'impact de la récession. Etant donné que le recul de l'emploi ne se manifeste qu'avec un certain retard, les gains de productivité présentent une tendance au ralentissement en cas d'affaissement de l'activité économique. L'ampleur de la présente récession exacerbe cet effet : la croissance déjà (légèrement) négative de la productivité en 2008 (-0,7 %) se mue en baisse record en 2009 (-3,5 %), avant de se redresser pour atteindre en fin de période une progression de l'ordre de 1,4 %, soit une croissance conforme à la tendance des années 2000.

2.3.4. Coût salarial

Sur la période 2009-2010, compte tenu du dernier accord interprofessionnel et du contexte de forte récession, la hausse du salaire horaire brut avant indexation cumulée sur les deux années n'atteindrait que 0,5 %. Cependant, vu l'impact retardé de la forte inflation de 2008 sur l'indexation en 2009, la progression du coût salarial nominal horaire¹⁸ atteindrait 4,4 % sur l'ensemble des deux années. Quant au coût salarial horaire réel, il devrait progresser nettement en 2009 (2,5 %, en raison notamment de la très faible progression de l'inflation prévue pour cette année, nettement inférieure à celle de l'indice santé), avant de reculer en 2010 (-0,4 %). Etant donné le recul, exceptionnel, de la productivité en 2009, les coûts salariaux par unité produite devraient augmenter de 5,8 % au total sur les deux années. A partir de 2011, le scénario retenu suppose que les évolutions salariales restent encadrées par la loi relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde de la compétitivité et donc soient plafonnées par les évolutions salariales attendues en moyenne chez nos trois principaux partenaires commerciaux. Sous cette hypothèse, la croissance du coût salarial nominal horaire serait de 2,8 % par an en moyenne sur la période 2011-2014, soit une croissance des salaires bruts horaires avant indexation de 1,1 % combinée à une indexation moyenne de 1,7 %. Avec un retour à des gains de productivité comparables à ceux enregistrés avant la crise, la croissance des coûts salariaux unitaires devrait être limitée à 1,3 % en moyenne par an.

2.3.5. Inflation

Après avoir atteint un sommet en 2008 (4,5 %), l'inflation belge, mesurée par l'indice national des prix à la consommation, ne dépasserait pas 0,3 % en 2009, reflétant ainsi la baisse spectaculaire des prix de l'énergie et de l'affaiblissement des prix des autres matières premières, notamment alimentaires. La sévère récession dont souffrirait l'économie belge en 2009 pèserait également sur la croissance des coûts et des prix. A moyen terme, la croissance de l'indice national des prix à la consommation devrait remonter, tout en restant cantonnée en dessous de la barre des 2 %. Le maintien d'une inflation modérée à moyen terme refléterait une évolution assagie des prix internationaux de l'énergie et de ceux des matières premières alimentaires, la relative modération des coûts intérieurs (notamment salariaux) et le maintien d'un écart de production (output gap) négatif jusqu'en fin de période de projection.

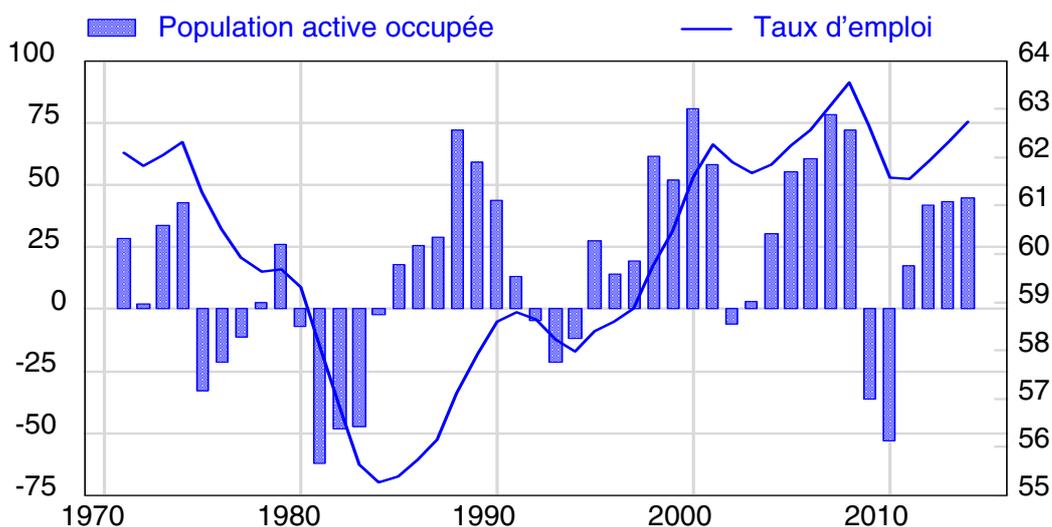
2.3.6. Emploi et chômage

En 2008, l'emploi intérieur a encore enregistré une croissance très soutenue, progressant de 72 000 unités. Les effets de la crise financière sur l'emploi intérieur doivent, dans une large mesure, encore se faire sentir. Ainsi la baisse brutale de l'activité dans le secteur marchand a jusqu'à présent été amortie par la chute de la productivité et le recul important de la durée moyenne du travail. Dans ces conditions, l'emploi devrait reculer, en moyenne annuelle, de 37 000 unités cette année, alors que 2010 enregistrerait une perte plus lourde, de l'ordre de 53 000 unités. Avec la

¹⁸ Hors impact des subventions salariales. Notons qu'au cours de la période 2009-2014, les subventions salariales devraient permettre de réduire la croissance du coût du facteur travail de 0,1 point de pour cent en moyenne.

remontée des gains de productivité et le retour de la durée du travail vers sa tendance historique – le scénario suppose que la crise n’aura pas d’effet permanent sur la durée moyenne du travail –, la reprise en 2011 aurait un faible contenu en emploi (+17 000). Ce n’est qu’à partir de 2012 que les créations d’emplois seraient à nouveau conséquentes (soit un peu plus de 43 000 unités en moyenne par an).

Graphique 3 : Emploi (variations en milliers) et taux d’emploi (en pour cent de la population d’âge actif)



Dans le scénario retenu d’une sortie de récession sans rattrapage de la perte d’activité, l’emploi paie un lourd tribut à la crise : sur l’ensemble de la période 2008-2014, les créations d’emploi seraient fort maigres (128 000 unités, et même seulement 57 000 unités sur la période 2009-2014) par rapport à celles enregistrées au cours de la période 2002-2007 (215 000 unités). Le taux d’emploi (en pour cent de la population d’âge actif) s’établirait ainsi à 62,7 % en 2014, soit à un niveau inférieur à celui atteint en 2008 (63,6 %).

Le nombre de chômeurs¹⁹ devrait faire cette année un bond important (+78 000), plus grand encore l’an prochain (+94 000) et plus modéré en 2011 (+22 000). Le taux de chômage global passerait ainsi en trois ans de 11,8 % à 15,2 %, ce qui constituerait le niveau record d’après-guerre. Les travailleurs de moins de 50 ans devraient être les principales victimes de la crise, leur taux de chômage bondissant de 10,3 % en 2008 à 14,9 % en 2011. Une lente décrue s’amorcerait ensuite, faisant reculer le taux de chômage global à 14,5 % en 2014.

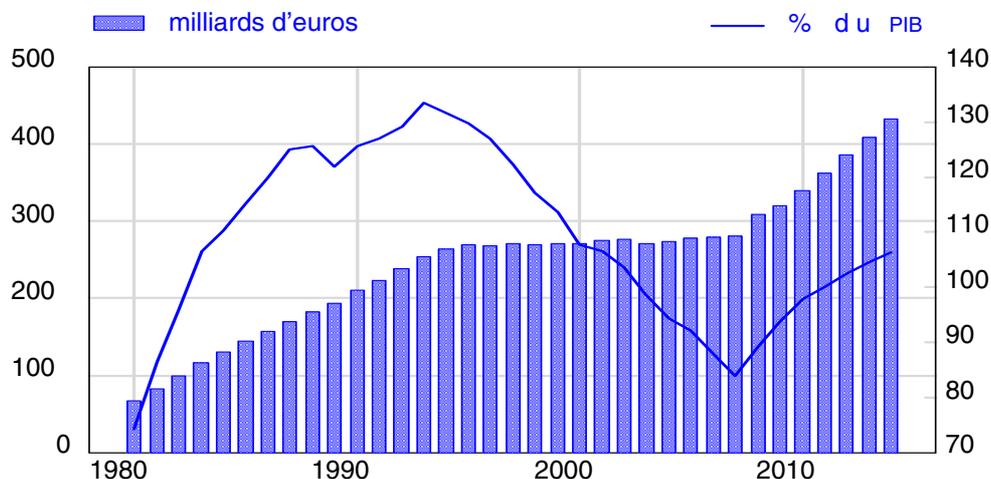
¹⁹ Concept administratif, y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d’emploi.

2.3.7. Finances publiques

L'évolution projetée des finances publiques reflète deux caractéristiques importantes du scénario retenu, à savoir d'une part, l'hypothèse d'une sortie de crise sans rattrapage de la perte d'activité économique de 2009-2010 – hypothèse qui est synonyme d'une révision à la baisse de la croissance potentielle – et d'autre part, le principe d'une projection de finances publiques établie à politique inchangée.

L'année 2008 avait déjà été marquée par le retour à une situation largement déficitaire du solde de financement des administrations (-1,2 % du PIB) et par une forte hausse de la dette publique, portée à 89 % du PIB fin 2008 essentiellement suite aux opérations de soutien au secteur bancaire. Le déficit serait spectaculairement accru par la récession de 2009-2010 (-4,3 % du PIB en 2009, -5,6 % du PIB en 2010). La reprise n'aurait pour effet que de stabiliser ce déficit, qui culminerait cependant à 6,1 % du PIB en 2012, soit un niveau qui n'a plus été enregistré en Belgique depuis le début des années nonante. La dette publique repasserait nettement au-dessus des 100 % du PIB dès 2012 et les charges d'intérêt seraient en progression régulière à partir de 2011. Un effet boule de neige serait réenclenché, à savoir un phénomène d'accroissement de l'endettement public par rapport à l'évolution du PIB, alimenté notamment par les charges d'intérêt générées par cette même dette. Le solde primaire deviendrait négatif dès 2009, pour la première fois depuis plus de vingt ans. Le déficit du solde primaire pour la période 2011-2014 fluctuerait entre 1,4 et 2,1 % du PIB.

Graphique 4 : Dette publique brute consolidée



La répartition du déficit budgétaire global entre les différents niveaux de pouvoir reflète l'interaction entre le contexte macroéconomique dégradé et les règles complexes qui régissent les transferts, cessions et affectations de recettes dont bénéficient essentiellement les Régions et Communautés d'une part, la sécurité sociale d'autre part. En 2009, le pouvoir fédéral prendrait à son compte plus de la moitié du déficit (2,5 % du PIB), alors que le déficit de la sécurité sociale,

des Régions et Communautés²⁰ et des pouvoirs locaux serait respectivement de 0,8 %, 0,5 % et 0,5 % du PIB. La situation à l'horizon 2014 serait toujours aussi défavorable pour le pouvoir fédéral, dont le déficit atteindrait 3,4 % du PIB, alors que le déficit de la sécurité sociale, des Régions et Communautés et des pouvoirs locaux passerait respectivement à 0,9 %, 0,9 % et 0,6 % du PIB.

Les Régions et Communautés subiront en 2009-2010 les effets de l'effondrement de la conjoncture et de la faible inflation de 2009, via la dégradation des paramètres de la loi de financement. A comportement budgétaire inchangé et compte tenu des effets de mesures de réduction de la fiscalité, leur déficit persiste à moyen terme et entraîne un accroissement de la dette et des charges d'intérêt.

²⁰ Notons que, pour le moment, seule une projection du compte de l'ensemble des Communautés et Régions est réalisée. Dans les mois à venir, toutefois, le modèle devrait être développé de manière à produire des projections relatives au compte de chacune des entités fédérées.

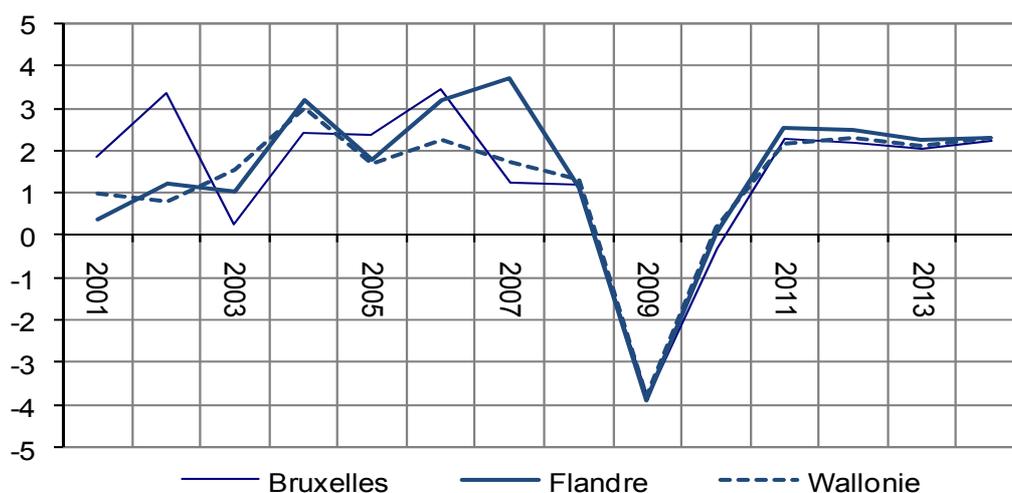
3. Synthèse des perspectives régionales

Ce chapitre synthétise les principaux résultats des projections économiques régionales en mettant l'accent sur la comparaison entre les régions. La première section présente les évolutions macroéconomiques (sans entrer dans le détail sectoriel développé aux chapitres suivants), la seconde se concentre sur les évolutions attendues sur le marché du travail.

3.1. Evolutions macroéconomiques

En 2007, les performances macroéconomiques régionales (mesurées par le PIB) ont été particulièrement contrastées, la croissance économique flamande (3,7 %) tirant à elle seule vers le haut celle du Royaume (2,8 %, cf. tableau 6) alors que l'activité économique bruxelloise, après le pic de 2006 (3,4 %), a progressé à un rythme annuel modeste de 1,2 % et que la croissance wallonne n'a pas dépassé (1,7 %). En 2008, en revanche, le ralentissement de la croissance économique se serait traduit par des performances relativement proches dans les trois régions belges autour de 1,2 % par an (cf. tableau 6).

Graphique 5 : PIB régionaux (taux de croissance en pour cent)



En 2009, la récession économique frapperait de manière quasiment identique les trois régions belges : le repli de l'activité économique serait de près de -4 % tant à Bruxelles, qu'en Flandre et en Wallonie (cf. graphique 5 et tableau 6). En 2010, la sortie progressive de la crise se solderait par une croissance nulle en Flandre, très faible en Wallonie (0,2 %) et même encore très légèrement négative à Bruxelles²¹. L'économie bruxelloise serait en effet affectée par la poursuite de la contraction de l'activité dans deux branches de services, les plus sévèrement touchées par la crise au niveau national (et surreprésentées à Bruxelles) : le « crédit et assurances » et les « transports

²¹ Rappelons toutefois ici le degré exceptionnellement élevé d'incertitude qui entoure la projection nationale, et donc a fortiori toute régionalisation de cette projection.

et communication ». D'une façon générale, si l'ampleur de l'impact total projeté de la récession est similaire dans les trois régions, ce ne seraient pas, dans chacune de celles-ci, les mêmes branches d'activité qui contribueraient à la performance négative agrégée (cf. chapitres 4 à 6, pour plus de détails sur les évolutions sectorielles).

Tableau 6 : Principaux résultats macroéconomiques de la projection régionale

	2007	2008	2009	2010	2011- 2014	1994- 2000	Moyennes 2001- 2007	2008- 2014
1. Produit intérieur brut en volume (1)								
Royaume	2,8	1,2	-3,8	0,0	2,3	2,8	2,0	0,9
Région de Bruxelles-Capitale	1,2	1,2	-3,8	-0,3	2,2	2,6	2,1	0,8
Région flamande	3,7	1,1	-3,9	0,0	2,4	3,1	2,0	1,0
Région wallonne	1,7	1,3	-3,8	0,2	2,2	2,1	1,7	0,9
2. Valeur ajoutée brute en volume (1)								
Royaume	2,7	1,4	-3,8	0,1	2,4	2,6	2,0	1,0
Région de Bruxelles-Capitale	1,1	1,6	-3,8	-0,2	2,3	2,5	2,1	1,0
Région flamande	3,6	1,4	-3,8	0,1	2,5	2,9	2,0	1,1
Région wallonne	1,6	1,5	-3,8	0,3	2,3	2,0	1,7	1,0
3. Formation brute de capital fixe en volume (1) (2)								
Royaume	8,1	5,6	-6,7	-0,7	2,9	3,8	2,9	1,4
Région de Bruxelles-Capitale	3,4	3,5	-6,9	2,7	3,0	2,0	3,1	1,6
Région flamande	8,7	6,2	-7,2	-1,6	2,9	4,6	3,0	1,3
Région wallonne	10,7	5,9	-4,9	-1,3	2,7	3,6	3,0	1,5
4. Productivité réelle par tête (branches d'activité marchande) (1)								
Royaume	0,8	-0,7	-3,5	1,4	1,6	1,9	1,2	0,5
Région de Bruxelles-Capitale	-0,8	-0,5	-3,7	1,7	1,9	2,4	1,9	0,7
Région flamande	1,7	-0,8	-3,6	1,2	1,6	1,9	1,2	0,4
Région wallonne	-0,3	-0,7	-3,4	1,9	1,5	1,6	0,8	0,5
5. Coût salarial réel par tête (branches d'activité marchande) (1) (3)								
Royaume	0,6	-1,7	0,6	-0,2	1,3	0,7	0,2	0,5
Région de Bruxelles-Capitale	0,5	-0,9	1,2	0,0	1,0	0,5	0,2	0,6
Région flamande	0,9	-1,9	0,6	-0,2	1,4	0,9	0,4	0,6
Région wallonne	0,0	-1,9	0,0	-0,2	1,4	0,7	0,0	0,5

(1) Taux de croissance en pour cent

(2) Hors investissement résidentiel.

(3) Le coût salarial dans le modèle HERMREG, contrairement à celui présenté pour la Belgique au tableau 4, est net des subventions salariales.

Sur la période 2011-2014, le scénario national de référence (cf. chapitre 2) implique le retour à une croissance économique comparable à celle enregistrée avant le déclenchement de la crise²² soit environ 2,3 % en moyenne annuelle. Comme observé après la période de marasme économique de 1981-1983 et la récession de 1993, les présentes projections montrent une reprise plus vigoureuse en Flandre à moyen terme: le rythme annuel moyen de croissance du PIB y atteindrait 2,4 % sur la période de projection 2011-2014, contre 2,2 % en Wallonie et à Bruxelles. En

²² Cf. Section 2.3.1.

projection, un différentiel de croissance persisterait donc en faveur de la Flandre par rapport à chacune des deux autres régions mais il deviendrait relativement ténue.

On notera que le surplus de croissance flamand a eu tendance à se réduire dans le temps. Ainsi, le différentiel de croissance de la Région wallonne par rapport à la Flandre est devenu de moins en moins négatif depuis 1981 puisqu'il a été de -0,8 % par an en moyenne sur la période 1981-1993, puis est resté à peu près à ce niveau de 1994 à 2000 (-0,9 % par an) avant de passer à -0,3 % de 2001 à 2007 ; ce différentiel deviendrait nul en moyenne sur 2008-2014. L'écart de croissance bruxelloise avec la Flandre est passé de -1,3 % en moyenne annuelle sur 1981-1993 à -0,4 % de 1994 à 2000 avant de devenir même très légèrement positif sur 2001-2007 (0,1 % par an) ; il redeviendrait toutefois légèrement négatif à moyen terme : -0,2 % tant en moyenne sur la période de projection qu'en fin de celle-ci. Il faut toutefois nuancer cette évolution : le resserrement des différentiels de croissance depuis 1994 s'explique plus par une érosion relative des performances flamandes que par un renforcement de la croissance en Wallonie ou à Bruxelles. Bien au contraire, les performances moyennes dans ces deux régions ont également baissé au fil du temps mais moins vite qu'en Flandre (cf. la période 2001-2007 comparée à 1994-2000 au tableau 6).

Compte tenu de ces évolutions, la part du PIB flamand dans le PIB national (à prix courants), en progression constante depuis 1980, augmenterait encore à moyen terme, passant de 58 % en 2007 à 58,4 % en 2014 (le poids économique de la Flandre n'était encore que de 53,2 % en 1980). Le poids économique wallon présenterait une hausse cumulée de 0,2 point de pourcentage (pp) sur 2008-2009 avant de se stabiliser à environ 23,5 % jusqu'en fin de période de projection. La part de la Wallonie dans le PIB national était de 23,6 % en 2004 et de 26 % au début des années 1980. Corrélativement, la Région bruxelloise perdrait donc 0,6 pp de son poids dans le PIB national pour s'établir à environ 18,1 % à l'horizon 2014.

En 2007-2008, tout comme en 2005-2006, le volume des investissements (hors investissement résidentiel) aurait progressé, dans chacune des régions, à un rythme bien supérieur aux croissances moyennes respectives de long terme. De 2005 à 2008, la croissance de la formation brute de capital fixe aurait fluctué autour d'une moyenne régionale de 5 % à Bruxelles, de 6 % en Flandre et de 7 % en Wallonie. La bonne performance wallonne récente – grâce principalement aux investissements réalisés dans les « autres services marchands », le « commerce et horeca » et les « transports et communication » –, s'assimilerait à un mouvement de rattrapage après la légère baisse cumulée des investissements observée de 2001 à 2004.

En 2009, les sombres perspectives de débouchés intérieurs et extérieurs qui accompagnent la récession, la diminution de la rentabilité des entreprises²³ et le durcissement des conditions de financement externe²⁴, se traduiraient par un effondrement des investissements de l'ordre de 5 %

²³ La détérioration de la rentabilité des entreprises serait particulièrement prononcée en 2009 puisque la projection fait apparaître une très forte augmentation du coût salarial réel par unité produite (qui est un indicateur inverse de la rentabilité) pour cette année, soit de l'ordre de 4 % à 5 % selon la région belge. Ces chiffres sont très élevés puisque, à titre de comparaison, le coût salarial unitaire a baissé de 0,5 % par an en moyenne en Belgique sur la période 2001-2007 et on s'attend à une moyenne de +0,3 % par an pour la période 2008-2014.

²⁴ Cf. Bureau Fédéral du Plan (2009), pp. 46-47.

à 7 % dans les régions belges. En 2010, les investissements seraient encore orientés à la baisse – mais dans une proportion moindre – en Wallonie et en Flandre, et ce n'est qu'à partir de 2011 que les rythmes de croissance des investissements régionaux retrouveraient des niveaux proches de ceux observés sur 2001-2007, autour d'une moyenne nationale de près de 3 %. Sur l'ensemble de la période de projection (2008-2014), le taux de croissance annuel moyen du volume des investissements s'établirait entre 1,3 % et 1,6 % (cf. tableau 6).

Selon le scénario salarial des présentes projections, le coût réel du travail par tête dans les branches d'activité marchande devrait croître, sur l'ensemble de la période de projection, de 0,5 % à 0,6 % par an dans les trois régions. Un tel rythme de progression serait à peine plus élevé qu'au cours de la période récente 2001-2007 et encore légèrement en deçà de la croissance salariale moyenne observée de 1994 à 2000. Il y a lieu de distinguer deux sous-périodes de projection.

De 2008 à 2010, en raison même de la crise économique, les salaires réels devraient être globalement orientés à la baisse en Flandre et en Wallonie et, tout au plus, stagner à Bruxelles. La remontée temporaire du coût salarial réel par tête (ou la stabilisation de celui-ci en Wallonie) en 2009 s'expliquerait par l'effet direct de la très faible inflation prévue pour cette année²⁵, d'une part, et par l'impact retardé de l'inflation de 2008 sur l'indice-santé lissé (lequel sert de base pour l'indexation des salaires) de 2009, d'autre part²⁶. Ce rattrapage de l'impact de l'inflation de 2008 constituerait un soutien à l'évolution des salaires réels et du pouvoir d'achat en 2009. A partir de 2011, le scénario retenu suppose que les évolutions salariales restent encadrées par la loi relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde de la compétitivité. En phase avec la reprise conjoncturelle anticipée, la croissance des coûts salariaux en Belgique sur la période 2011-2014 devrait alors refléter l'accélération des coûts salariaux chez nos trois principaux partenaires pour donner une croissance moyenne du coût salarial réel par tête de l'ordre de 1 % par an à Bruxelles et de 1,4 % par an en Flandre et en Wallonie. L'explication des différences de croissance régionale attendues, parfois grandes d'une année à l'autre, est complexe et relève notamment des caractéristiques de chacune des régions en termes de composition sectorielle, de niveaux de qualifications et de niveaux de fonctions.

Tout comme par le passé, la Région bruxelloise devrait rester la région qui enregistre les gains de productivité les plus élevés tandis que les Régions flamande et wallonne devraient afficher des gains de productivité semblables. Ainsi, au cours de la période de projection (2008-2014), la progression de la productivité atteindrait 0,7 % en Région bruxelloise (contre 1,9 % au cours de la période 2001-2007 et 2,4 % au cours de la période 1994-2000), 0,5 % en Région wallonne (contre, successivement, 0,8 % et 1,6 %) et 0,4 % en Région flamande (contre, successivement, 1,2 % et 1,9 %). Le rythme de croissance généralement plus élevé de la productivité bruxelloise découlerait fondamentalement de la spécialisation relative de la Région bruxelloise dans certaines branches d'activité à très haute valeur ajoutée par travailleur, qui ont présenté ces dernières

²⁵ +0,3 % pour ce qui est de l'indice des prix à la consommation, cf. section 2.3.5.

²⁶ Cf. section 2.3.4 et aussi Bureau Fédéral du Plan (2009), p. 85.

années des gains de productivité supérieurs à ceux observés dans les autres branches. Il s'agit des branches « énergie », « crédit et assurances » et « transports et communication »²⁷, qui représentent à elles trois près du tiers de la valeur ajoutée totale à Bruxelles en 2007, contre 13 % en Flandre et en Wallonie (cf. chapitre 4 et suivants).

Le caractère fortement marqué du cycle de la productivité par tête dans les trois régions (forte chute en 2009 puis retour à des gains de productivité plus « habituels » à partir de 2010) résulte du délai d'ajustement de l'emploi à la récession. L'emploi chuterait plus lourdement en 2010 qu'en 2009 dans les trois régions (cf. section suivante) alors que dans le même temps la production intérieure se stabiliserait (Flandre, Wallonie) ou ne baisserait que très légèrement (Bruxelles) ; d'où la hausse de la productivité attendue pour 2010.

En fin de période de projection, la productivité progresserait dans les trois régions à un rythme plus élevé, comparable à celui observé en moyenne depuis 1994 (cf. tableau 6). Une telle évolution serait en accord avec la remontée du coût salarial attendue à partir de 2011. En outre, l'évolution du système des emplois titres-services ne serait pas étrangère au regain de croissance de la productivité à moyen terme. En effet, si ces emplois, caractérisés par une faible productivité, ont été en forte expansion au cours des années 2004 à 2008 (et devraient l'être encore en 2009-2010), ils devraient par contre entrer en régime de croisière à partir de 2011. Cette branche d'activité cesserait donc d'être l'un des moteurs de la croissance de l'emploi et, par conséquent, son influence sur la productivité par tête de l'ensemble des branches d'activité marchande devrait s'amenuiser peu à peu.

²⁷ La productivité dans cette branche d'activité continuerait d'augmenter plus vite à Bruxelles en raison du poids nettement plus important de la branche des « Postes et télécommunications » dans cette région (cette branche représente 57 % de la valeur ajoutée de la branche « transports et communication » en 2007 à comparer à une moyenne nationale de 30 % environ).

3.2. Emploi et chômage

L'emploi intérieur régional (ou « emploi selon la région du lieu de travail ») correspond à l'emploi créé sur le territoire d'une région quelle que soit la région d'origine des travailleurs. Les travailleurs qui ne résident pas dans la région dans laquelle ils travaillent sont appelés les navetteurs ; ceux qui ne résident pas dans le pays dans lequel ils travaillent sont appelés les frontaliers. En ajoutant à l'emploi intérieur d'une région le solde des navetteurs et le solde des frontaliers de cette région, on obtient la « population active occupée régionale » ou encore « emploi selon la région du lieu de domicile » qui correspond donc à l'emploi occupé par les résidents d'une région.

Les évolutions de moyen terme, prévues par le modèle HERMREG, de l'emploi intérieur régional, du solde frontalier régional, du solde des navettes interrégionales et, par addition des éléments précités, de la population active occupée régionale seront successivement décrites dans les paragraphes ci-dessous. Ensuite, les évolutions régionales du taux d'emploi à moyen terme seront présentées. Enfin, les évolutions attendues du nombre de chômeurs et du taux de chômage, qui résultent de la confrontation de l'offre de travail à la demande de travail, seront analysées.

Tableau 7 : Résultats de la projection régionale du marché du travail

	2007	2008	2009	2010	2011-2014	1994-2000	Moyennes 2001-2007	2008-2014
1. Emploi intérieur								
1.1. Emploi intérieur total, en milliers (1)								
Royaume	4364,8	4436,5	4399,9	4346,6	4493,3	3936,1	4213,7	4413,5
Région de Bruxelles-Capitale	664,6	674,3	669,1	658,4	672,0	620,2	656,9	664,9
Région flamande	2529,3	2572,8	2554,2	2528,3	2622,0	2254,4	2429,4	2568,6
Région wallonne	1170,9	1189,4	1176,5	1159,9	1199,3	1061,5	1127,4	1180,0
1.2 Différence en milliers								
Royaume	77,4	71,6	-36,6	-53,2	36,7	34,0	39,1	18,4
Région de Bruxelles-Capitale	9,9	9,7	-5,2	-10,7	3,4	2,6	3,3	1,1
Région flamande	48,2	43,4	-18,6	-25,9	23,4	25,5	24,9	13,2
Région wallonne	19,3	18,5	-12,8	-16,6	9,8	5,8	10,9	4,1
1.3. Variation en pour cent								
Royaume	1,8	1,6	-0,8	-1,2	0,8	0,9	0,9	0,4
Région de Bruxelles-Capitale	1,5	1,5	-0,8	-1,6	0,5	0,4	0,5	0,2
Région flamande	1,9	1,7	-0,7	-1,0	0,9	1,1	1,0	0,5
Région wallonne	1,7	1,6	-1,1	-1,4	0,8	0,5	1,0	0,3
2. Solde des travailleurs frontaliers (1)								
Royaume	56,7	57,4	57,7	57,9	58,1	47,8	52,7	57,9
Région de Bruxelles-Capitale	17,3	17,6	17,8	17,9	18,0	13,7	15,5	17,9
Région flamande	16,0	16,1	16,2	16,2	16,3	14,0	14,7	16,2
Région wallonne	23,5	23,6	23,7	23,8	23,8	20,2	22,5	23,8
3. Solde des navettes interrégionales (1)								
Royaume	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Région de Bruxelles-Capitale	-301,1	-298,2	-294,1	-284,4	-275,4	-308,4	-305,9	-283,7
Région flamande	177,6	175,9	173,6	169,0	164,2	190,8	181,2	168,8
Région wallonne	123,5	122,3	120,5	115,4	111,2	117,6	124,8	115,0

	Moyennes							
	2007	2008	2009	2010	2011-2014	1994-2000	2001-2007	2008-2014
4. Population active occupée (de 15 ans et plus)								
4.1. Population active occupée, en milliers (1)								
Royaume	4421,5	4493,8	4457,6	4404,5	4551,5	3983,9	4266,4	4471,4
Région de Bruxelles-Capitale	380,8	393,8	392,9	391,9	414,6	325,4	366,4	399,1
Région flamande	2722,9	2764,8	2744,0	2713,6	2802,5	2459,2	2625,3	2753,7
Région wallonne	1317,8	1335,3	1320,8	1299,0	1334,3	1199,3	1274,7	1318,6
4.2. Différence en milliers								
Royaume	78,4	72,3	-36,2	-53,1	36,7	34,8	40,0	18,6
Région de Bruxelles-Capitale	12,5	12,9	-0,9	-0,9	5,7	0,9	5,7	4,8
Région flamande	47,8	41,9	-20,8	-30,4	22,2	25,9	23,2	11,4
Région wallonne	18,1	17,5	-14,5	-21,8	8,8	8,0	11,1	2,4
4.2. Variation en pour cent								
Royaume	1,8	1,6	-0,8	-1,2	0,8	0,9	0,9	0,4
Région de Bruxelles-Capitale	3,4	3,4	-0,2	-0,2	1,4	0,3	1,6	1,2
Région flamande	1,8	1,5	-0,8	-1,1	0,8	1,1	0,9	0,4
Région wallonne	1,4	1,3	-1,1	-1,7	0,7	0,7	0,9	0,2
5. Taux d'emploi (population active occupée / population 15-64 ans) (1)								
Royaume	63,1	63,6	62,7	61,6	62,7	59,4	62,2	62,3
Région de Bruxelles-Capitale	54,9	55,8	55,0	54,1	54,8	52,3	55,1	54,5
Région flamande	67,2	67,8	67,0	66,0	67,6	62,6	66,0	66,9
Région wallonne	58,1	58,4	57,3	56,0	56,8	55,6	57,7	56,7
6. Chômage								
6.1. Chômage, définition BFP, en milliers (1)								
Royaume	633,5	600,5	678,9	772,8	771,8	642,5	668,9	741,9
Région de Bruxelles-Capitale	104,5	102,6	114,8	122,2	123,5	85,6	100,7	120,3
Région flamande	237,1	221,6	268,8	318,8	299,8	295,8	276,8	295,0
Région wallonne	291,9	276,3	295,3	331,8	348,5	261,1	291,4	326,5
6.2. Différence en milliers								
Royaume	-61,9	-32,9	78,3	93,9	-0,3	0,0	4,9	19,8
Région de Bruxelles-Capitale	-4,3	-1,9	12,2	7,4	0,3	2,0	2,8	2,7
Région flamande	-39,7	-15,5	47,2	50,0	-4,7	-5,8	-2,2	9,0
Région wallonne	-17,9	-15,5	19,0	36,5	4,2	3,9	4,3	8,1
6.3. Variation en pour cent								
Royaume	-8,9	-5,2	13,0	13,8	-0,0	0,1	0,9	3,1
Région de Bruxelles-Capitale	-3,9	-1,8	11,9	6,4	0,3	2,6	3,0	2,5
Région flamande	-14,3	-6,5	21,3	18,6	-1,5	-2,0	-0,6	3,9
Région wallonne	-5,8	-5,3	6,9	12,4	1,2	1,6	1,7	2,7
6.4. Taux de chômage, définition BFP (1)								
Royaume	12,5	11,8	13,2	14,9	14,5	13,9	13,6	14,2
Région de Bruxelles-Capitale	21,5	20,7	22,6	23,8	22,9	20,8	21,5	23,2
Région flamande	8,0	7,4	8,9	10,5	9,7	10,7	9,5	9,7
Région wallonne	18,1	17,1	18,3	20,3	20,7	17,9	18,6	19,8
6.5. Taux de chômage hors chômeurs âgés (1)								
Royaume	10,6	10,0	11,6	13,4	13,1	11,9	11,1	12,7
Région de Bruxelles-Capitale	19,7	18,9	21,0	22,2	21,3	18,6	19,1	21,6
Région flamande	6,1	5,7	7,3	9,1	8,5	8,6	7,1	8,3
Région wallonne	16,3	15,3	16,6	18,8	19,0	16,1	16,3	18,2

(1) La valeur en fin de période, soit 2014, est présentée dans la colonne 2011-2014.

3.2.1. Emploi intérieur régional

Emploi intérieur régional total

Après une croissance soutenue de l'emploi intérieur dans chaque région en 2007 et 2008²⁸, celui-ci devrait chuter lourdement en 2009 et plus encore en 2010, conformément à l'évolution attendue de l'activité économique générale et au cycle de la productivité (cf. plus haut). Le recul cumulé sur 2009-2010 atteindrait, respectivement, 2,4 % (ou l'équivalent de 16 000 emplois détruits) à Bruxelles, 1,7 % en Flandre (soit une perte de l'ordre de 44 000 emplois) et 2,5 % (ou 29 000 emplois en moins) en Wallonie. Une chute de l'emploi d'une telle ampleur dans les trois régions n'a plus été observée depuis la période 1981-1984. Un certain redressement de l'emploi serait observé dès 2011 en Flandre et en Wallonie mais seulement à partir de 2012 à Bruxelles. Ces évolutions contrastées se traduiraient finalement par une progression moyenne sur 2011-2014 de, respectivement, 0,9 % par an en Flandre, 0,8 % en Wallonie et seulement 0,5 % par an à Bruxelles (cf. tableau 7). Dans les deux premières régions, ce n'est que dans le courant de l'année 2013 que l'emploi intérieur régional retrouverait son niveau de 2008. En Région bruxelloise par contre, les pertes d'emploi enregistrées en 2009-2010 ne seraient pas complètement effacées à l'horizon 2014.

Outre le détail par branche d'activité (qui est présenté dans les chapitres 4, 5 et 6), le modèle HERMREG distingue, au sein de l'emploi intérieur, l'emploi salarié et l'emploi indépendant.

Emploi régional salarié

En termes d'emploi intérieur salarié, la Flandre a enregistré, en moyenne, la croissance la plus soutenue depuis 1980²⁹ (0,9 % par an), suivie par la Wallonie (0,2 % par an) et Bruxelles (0,0 %). Dans le passé récent (2001-2007), c'est en Wallonie que l'emploi intérieur salarié a crû le plus rapidement (1,3 % par an), juste devant la Flandre (1,2 % par an), Bruxelles ayant enregistré le rythme de croissance le plus faible (0,4 % par an). Comme l'emploi salarié représente un peu plus de 80 % de l'emploi total, tant en Flandre qu'en Wallonie, et atteint même 91 % à Bruxelles (2007), le profil d'évolution de cette variable dans chacune des régions devrait, à moyen terme, ressembler à celui anticipé pour l'emploi total (déjà décrit plus haut) ; sur l'ensemble de la période de projection, l'emploi intérieur salarié devrait croître de 0,6 % en Flandre, de 0,4 % en Wallonie et de 0,0 % à Bruxelles. Ce n'est qu'à partir de 2012 que l'emploi salarié retrouverait dans chaque région un rythme de croissance similaire à celui observé dans le passé récent, ce qui se traduirait finalement par une croissance annuelle moyenne sur 2011-2014 de l'ordre de 1 % par an en Flandre et en Wallonie et de 0,4 % à Bruxelles.

Emploi régional indépendant

En 2007, 62 % de l'emploi indépendant en Belgique était situé en territoire flamand, 29 % en Wallonie et 9 % en Région bruxelloise. Au cours des 27 dernières années (1981-2007), l'emploi indépendant a crû, en moyenne, le plus rapidement en Flandre et à Bruxelles (0,7 % par an). En

²⁸ Progressions annuelles moyennes de 1,5 % à Bruxelles, 1,6 % en Wallonie et 1,8 % en Flandre.

²⁹ Pour un aperçu historique plus détaillé, cf. Bassilière et al. (2008b).

Wallonie, le rythme de progression du nombre d'indépendants s'est avéré nettement plus lent (0,1 % par an).

Dans un passé plus récent (2001-2007), la Wallonie était toujours à la traîne puisque son nombre d'indépendants a, en moyenne, enregistré une croissance négative (-0,4 % par an). La croissance du nombre d'indépendants a été relativement faible en Flandre (+0,3 % par an) et largement positive à Bruxelles (+1,2 % par an). Notons que la période 2003-2004 a marqué un tournant dans l'évolution du nombre d'indépendants au niveau belge : après avoir diminué de manière structurelle pendant de nombreuses années, le nombre d'indépendants a enregistré une croissance assez soutenue depuis 2004. L'évolution récente du travail indépendant a ainsi été influencée par une rupture de tendance dans certaines branches (notamment la construction), sous l'effet du nombre croissant de ressortissants des nouveaux Etats membres européens qui choisissent de s'établir en Belgique sous ce statut en raison des restrictions limitant la libre circulation des travailleurs salariés. Dans les présentes perspectives, cet effet de substitution jouerait de moins en moins au fur et à mesure que ces restrictions seront levées. Au total, le nombre d'indépendants devrait chuter dans les trois régions en 2009 et 2010, sous l'effet de la crise, puis devrait reprendre un rythme de progression plus modeste que celui observé sur 2005-2008. Au niveau régional, à partir de 2011, Bruxelles devrait rester la région qui affiche la progression moyenne la plus rapide du nombre d'indépendants (1,7 % par an), suivie par la Flandre (0,6 %) et la Wallonie (0,4 %).

3.2.2. Solde frontalier et solde des navettes

Afin d'obtenir la population active occupée par région, il faut ajouter à l'emploi intérieur régional présenté ci-dessus le solde frontalier et le solde des navettes de chacune des régions, ce dernier solde étant nettement plus important que le premier.

Solde frontalier

Le solde frontalier d'une région résulte de la différence entre un flux « sortant », à savoir le nombre de personnes résidant dans la région mais travaillant à l'étranger, et un flux « entrant », à savoir le nombre de personnes résidant à l'étranger mais qui travaillent dans la région. Au sein du flux frontalier sortant, l'on peut distinguer deux types de travailleurs : les « transfrontaliers », qui traversent la frontière du pays au moins une fois par semaine, et les frontaliers dits « par extraterritorialité » tels que les employés des institutions internationales ou le personnel des ambassades.

Le solde frontalier pour l'ensemble du pays (qui est égal à la somme des trois soldes frontaliers régionaux) est positif, ce qui signifie que le nombre de résidents belges qui travaillent à l'étranger est supérieur au nombre de non-résidents belges qui travaillent en Belgique. En 2007, le solde frontalier belge s'est élevé à 56 700 personnes ; 41 % de ce solde frontalier était wallon, 31 % bruxellois (cf. le personnel des ambassades et des institutions internationales résidant à Bruxelles), 28 % flamand. Selon les présentes projections, en 2014, le solde frontalier belge devrait atteindre un peu plus de 58 000 personnes. La ventilation régionale de ce solde serait, tout au

long de la période de projection, identique à celle de la dernière année observée, à savoir 2007. En 2014, le solde frontalier positif alimenterait donc la population active occupée wallonne de près de 23 800 personnes, celle de Flandre de quelque 16 300 personnes et celle de Bruxelles de 18 000 personnes.

Solde des navetteurs

Alors que le solde frontalier belge est positif, le solde des navettes interrégionales est, par définition, nul au niveau belge. Le solde des navetteurs d'une région résulte de la différence entre le flux des travailleurs résidant dans cette région et qui travaillent dans une autre région belge, d'une part, et le flux de travailleurs entrant dans cette même région en provenance d'une autre région, d'autre part.

En Belgique, les deux principaux flux de navetteurs interrégionaux sont ceux entrant à Bruxelles en provenance de Flandre (près de 232 000 personnes en 2007 ; cf. tableau 7) et de Wallonie (un peu plus de 127 000 personnes en 2007)³⁰. A côté de ces deux principaux flux, il y a encore quatre autres flux, moins importants cependant. Au total, la région de Bruxelles-Capitale se caractérise par un solde de navettes largement négatif, soit approximativement -301 000 personnes en 2007, ce qui se traduit par le fait que 54 % de l'emploi intérieur bruxellois était occupé, cette année-là, par des travailleurs en provenance de Wallonie ou de Flandre. Au total, le solde positif des navetteurs wallons s'élevait à environ 123 500 personnes en 2007 tandis que le solde positif des navetteurs flamands atteignait 177 600 personnes.

Afin de pouvoir établir des projections des flux de navettes, il faut en identifier les principaux déterminants. Ces derniers sont liés aux conditions économiques, à l'évolution de la population active et aux opportunités d'emploi, tant de la région d'origine que de la région de destination.

Selon les présentes projections, le nombre de navetteurs wallons vers Bruxelles chuterait rapidement (-6 000 personnes en 2011 par rapport à 2008) avant de se redresser en fin de période de projection sans toutefois rattraper le niveau de 2008. La tendance générale à la baisse du flux de navetteurs vers Bruxelles s'expliquerait par les sombres perspectives d'emploi intérieur bruxellois. La remontée de ce flux en fin de période serait un effet (retardé) de la hausse du chômage dans la région d'origine du flux de navettes. Pour les mêmes raisons, le flux de navetteurs flamands vers Bruxelles devrait baisser jusqu'en 2013, avant de remonter faiblement en 2014 à environ 225 000 personnes, soit, grosso modo, 7 000 personnes de moins par rapport à 2007.

Les quatre autres flux de navetteurs interrégionaux, nettement moins importants, seraient en augmentation à moyen terme. Cela reflète, comme on l'observe déjà sur le passé, la mobilité croissante des travailleurs entre ces régions. Au total, le solde positif de navetteurs wallons, largement influencé par le flux de Wallonie vers Bruxelles, serait en forte baisse à moyen terme (croissance annuelle moyenne de -1,4 % au cours de la période 2008-2014) pour atteindre,

³⁰ Source : Séries lissées basées sur les Enquêtes sur les Forces de Travail.

approximativement, 111 000 personnes en 2014 (cf. tableau 7). Le solde positif de navetteurs flamands, largement influencé par le flux de Flandre vers Bruxelles, serait également en baisse à moyen terme (croissance annuelle moyenne de -1,1 % au cours de la période 2008-2014) ; il atteindrait près de 164 000 personnes en 2014. En conséquence, le solde des navetteurs bruxellois devrait être moins négatif à moyen terme (croissance annuelle moyenne de -1,3 % au cours de la période 2008-2014) : il s'élèverait à environ -275 000 personnes en 2014. Grosso modo, la moitié de la réduction de quelque 23 000 personnes par rapport à 2008 serait imputable à une chute des flux entrants en provenance de Flandre et Wallonie, l'autre moitié s'expliquant par des migrations quotidiennes supplémentaires de Bruxellois vers les deux autres régions belges. En d'autres termes, la part de l'emploi intérieur bruxellois occupé par des résidents flamands et wallons serait en baisse à moyen terme, prolongeant le mouvement entamé en 1998. Cette part s'élevait en effet encore à 57,4 % en 1998 avant d'atteindre 54 % en 2007 ; elle devrait s'élever à 52 % en 2014. Ceci devrait, toutes autres choses égales par ailleurs, influencer positivement l'évolution de la population active occupée bruxelloise à moyen terme (cf. section suivante).

3.2.3. Population active occupée régionale

De l'évolution de moyen terme de l'emploi intérieur régional, du solde frontalier de chaque région et du solde des navettes interrégionales, découle, par somme, celle de la population active occupée régionale.

Celle-ci diminuerait dans les trois régions en 2009-2010 en raison de la récession : -0,2 % par an, en moyenne, à Bruxelles, -0,9 % par an en Flandre et -1,4 % en Wallonie. A partir de 2011, en phase avec la reprise, la population active occupée progresserait dans chaque région à un rythme proche de celui observé dans le passé récent. Sur l'ensemble de la période 2008-2014, la croissance annuelle moyenne serait de 1,2 % à Bruxelles, de 0,4 % en Flandre et de 0,2 % en Wallonie.

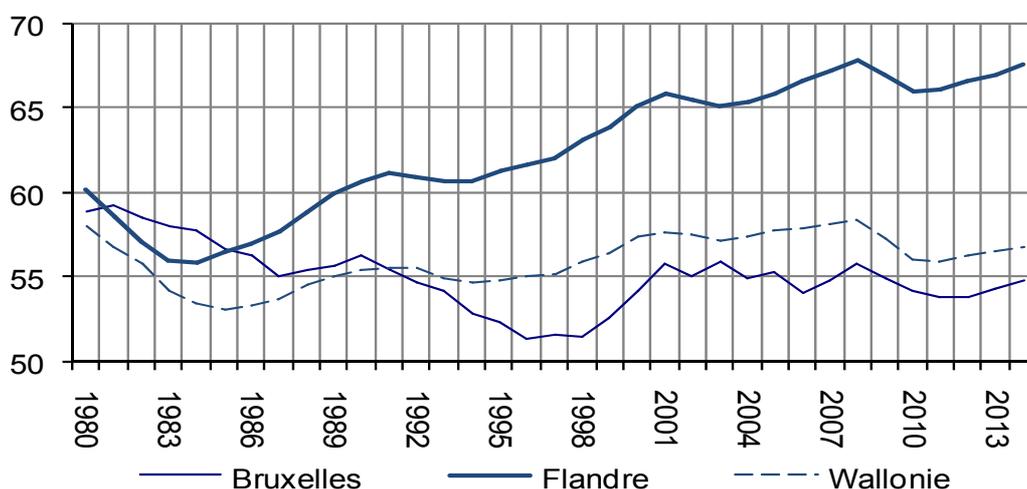
Tant en Flandre qu'en Wallonie, la croissance annuelle moyenne de la population active occupée serait légèrement inférieure à celle de l'emploi intérieur et ce, du fait de la baisse du solde des navettes de chacune des régions. Pour la Région bruxelloise, par contre, la différence est nettement plus importante : la croissance de la population active occupée dépasserait de 1 point de pourcentage (pp) celle de l'emploi intérieur. Dans cette région, en fort contraste avec les deux autres régions, une partie substantielle des postes de travail est occupée par des non-résidents. Cela serait toutefois un peu moins le cas en projection car le solde des navetteurs bruxellois deviendrait moins négatif. De ce fait, la population active occupée croîtrait à un rythme soutenu malgré la relative faiblesse de la croissance de l'emploi intérieur. Ainsi, en 2014, 48 % de l'emploi intérieur bruxellois serait occupé par des résidents bruxellois, soit 2 pp de plus qu'en 2007.

3.2.4. Taux d'emploi

Le taux d'emploi – à savoir le ratio population active occupée sur population d'âge actif – devrait baisser dans chaque région sous l'effet de la crise avant de se redresser en fin de période de projection, sans toutefois rattraper le pic de 2008 (cf. tableau 7 et graphique 6).

A Bruxelles, malgré une croissance soutenue de la population active occupée – qui devrait s'accroître de 5 % sur toute la période de projection –, le taux d'emploi de la région devrait sensiblement se dégrader au cours de la période de projection, perdant un point de pourcentage par rapport au 55,8 % de 2008. La raison en est une progression rapide projetée du dénominateur de ce ratio, à savoir la population d'âge actif bruxelloise (+7,1 % en 2014 par rapport au niveau de 2008).

Graphique 6 : Taux d'emploi régionaux



En Wallonie, comme en Flandre, le solde des navettes représente une faible part de la population active occupée de sorte que l'évolution de celle-ci coïncide quasiment, en termes de taux de croissance, avec l'évolution de l'emploi intérieur. Une plus faible progression de l'emploi intérieur en Wallonie combinée à une plus forte progression de la population d'âge actif (0,5 % par an en moyenne sur la période de projection contre 0,3 % en Flandre) se traduirait par une chute du taux d'emploi plus importante en Wallonie qu'en Flandre.

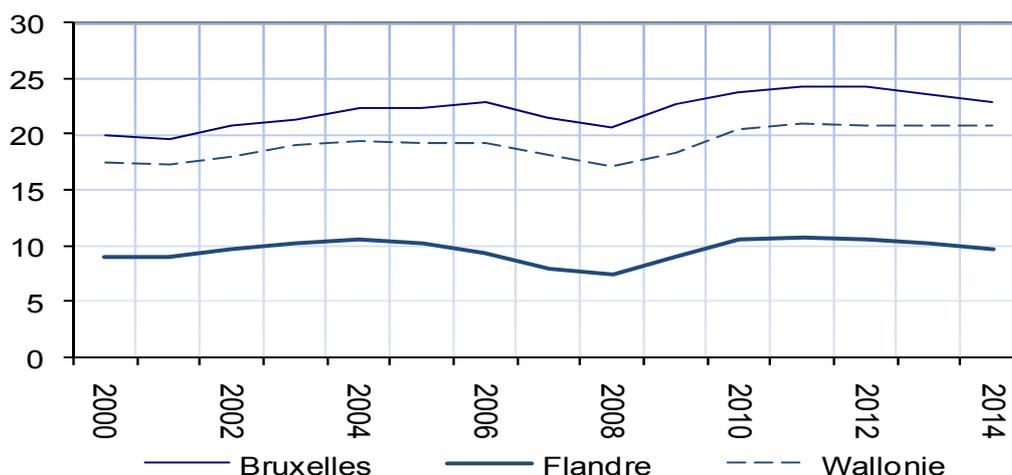
Dans chaque région, en phase avec la reprise, le taux d'emploi remonterait en fin de période de projection sans toutefois retrouver le niveau du pic de 2008. Sur l'ensemble de la période de projection, la baisse serait de 1,6 pp en Wallonie à l'horizon 2014 (56,8 %) par rapport à 2008 et de seulement 0,2 pp en Flandre, à 67,6 % – toujours en deçà de l'objectif de 70 % fixé dans la Stratégie de Lisbonne³¹.

³¹ Il convient toutefois de rappeler que l'objectif de taux d'emploi inscrit dans la Stratégie de Lisbonne doit être évalué à partir des résultats des enquêtes sur les forces de travail (et non sur base de données administratives, comme celles utilisées dans le cadre des présentes projections).

3.2.5. Nombre de chômeurs et taux de chômage

La projection du chômage d'une région dépend de différentes autres projections : celles de l'offre de travail (la population active régionale déterminée par les évolutions socio-démographiques, cf. section 2.2) et de la demande de travail de la région, celle de la mobilité interrégionale du travail (le solde des navettes, cf. section 3.2.2) et, enfin, la projection du solde frontalier de cette région (cf. section 3.2.2).

Graphique 7 : Taux de chômage régionaux



Durant la période 2006-2008, le nombre de chômeurs³² s'est affiché en forte baisse dans les trois régions du pays. Au-delà d'une conjoncture favorable à la création d'emplois, cette évolution s'explique aussi par un certain nombre de raisons réglementaires ou statistiques (renforcement du contrôle des chômeurs ; effet régionalement différencié de la suppression du pointage)³³. Ceci a conduit à une baisse significative du taux de chômage dans les trois régions en 2007 et 2008 : de 22,8 % en 2006 à 20,7 % en 2008 à Bruxelles, de 19,2 % à 17,1 % en Wallonie, et de 9,4 % à 7,4 % en Flandre – soit le niveau le plus faible depuis 1980.

Comme déjà décrit dans la section 3.2.3, la population active occupée devrait se réduire en 2009-2010 dans les trois régions. En présence d'une population active en progression, les taux de chômage régionaux devraient donc être clairement orientés à la hausse tant en 2009 qu'en 2010. En 2011, en Flandre et à Bruxelles, la courbe du taux de chômage se stabiliserait avant de s'inscrire en baisse, à partir de 2012 dans la première région et de 2013 dans la seconde. En Wallonie, le taux de chômage resterait stable, autour de 20,8 % sur la période 2012-2014.

A Bruxelles, malgré la croissance relativement soutenue de la population active bruxelloise sur la période 2013-2014 (+1,1 % par an), on observerait une réduction significative du nombre de

³² Nombre de chômeurs sur base de sources administratives et selon le concept BFP, c'est-à-dire incluant les chômeurs âgés dispensés de l'inscription comme demandeur d'emploi.

³³ Cf. Bassilière et al. (2008c), section 2.2.

chômeurs sur ces deux années-là (baisse cumulée d'un peu plus de 3 %), grâce à une progression attendue élevée de la population active occupée pour les raisons exposées à la section 3.2.3.

Au total, à l'horizon 2014, les taux de chômage régionaux s'établiraient à des niveaux nettement supérieurs à ceux atteints récemment, plus précisément à un peu moins de 10 % en Flandre, à 23 % à Bruxelles et à près de 21 % en Wallonie – soit, respectivement, 2,3 pp de plus dans les deux premières régions par rapport à 2008 et un écart de 3,6 pp en Wallonie. Jamais depuis 1980, le taux de chômage wallon n'a dépassé la barre des 20 %, comme cela est projeté par le modèle. L'explication de cette plus forte aggravation du chômage en Wallonie à moyen terme résiderait dans une évolution défavorable du solde des navettes régionales (cf. section 3.2.2) et un développement de l'emploi insuffisant en regard de l'évolution de la population active projetée.

Précisons encore que ces projections de taux de chômage régionaux doivent être considérées avec précaution, en particulier pour Bruxelles. En effet, deux risques pèsent, en sens opposés, sur ces estimations. Le premier a trait aux hypothèses de soldes migratoires que les dernières projections démographiques maintiennent à un niveau élevé, tout au moins, à moyen terme. Le second concerne le rythme de progression modeste du taux d'activité bruxellois à moyen terme, qui prolonge les évolutions récentes difficilement explicables et donc sujettes à caution (cf. section 2.2). Enfin, il faut souligner la très forte sensibilité du taux de chômage bruxellois à l'évolution attendue des navettes, qui se fonde sur une projection à politique inchangée.

4. Résultats pour la Région de Bruxelles-Capitale

4.1. Evolutions macroéconomiques

Globalement, la Région de Bruxelles-Capitale n'échappe pas à la trajectoire de crise décrite au niveau national au chapitre 2. Cependant, la projection régionale fait ressortir des particularités découlant en partie de la structure d'activité spécifique à la région, qui se manifestent tant en termes de chronologie que d'amplitude des évolutions.

Après une année 2006 de croissance économique forte (accroissement de 3,4 % du PIB en volume par rapport à une croissance nationale de 3 % et une moyenne passée d'environ 2 %), la région ressent les effets de la crise financière dès 2007, avec un taux de croissance de 1,2 % nettement inférieur à la croissance nationale de 2,8 % (cf. tableau 8). Le cycle économique bruxellois se cale sur les évolutions du secteur financier (pic du cycle en 2006, premiers effets de la crise financière en 2007), la mauvaise performance étant dans une large mesure due à la branche « crédit et assurances ».

Tableau 8 : Principaux résultats macroéconomiques : Région de Bruxelles-Capitale

	2007	2008	2009	2010	2011- 2014	Moyennes		
						1994- 2000	2001- 2007	2008- 2014
1. Produit intérieur brut en volume (1)	1,2	1,2	-3,8	-0,3	2,2	2,6	2,1	0,8
2. Valeur ajoutée brute en volume (1)	1,1	1,6	-3,8	-0,2	2,3	2,5	2,1	1,0
3. Formation brute de capital fixe en volume (1) (2)	3,4	3,5	-6,8	2,7	3,0	2,0	3,1	1,6
4. Productivité réelle par tête (branches d'activité marchande) (1)	-0,8	-0,5	-3,7	1,7	1,9	2,4	1,9	0,7
5. Coût salarial réel par tête (branches d'activité marchande) (1) (3)	0,5	-0,9	1,2	0,0	1,0	0,5	0,2	0,6
6. Emploi et chômage								
6.1. Emploi intérieur								
6.1.a. Emploi intérieur total, en milliers (4)	664,6	674,3	669,1	658,4	672,0	620,2	656,9	664,9
6.1.b. Différence en milliers	9,9	9,7	-5,2	-10,7	3,4	2,6	3,3	1,1
6.1.c. Variation en pour cent	1,5	1,5	-0,8	-1,6	0,5	0,4	0,5	0,2
6.2. Taux d'emploi (4)	54,9	55,8	55,0	54,1	54,8	52,3	55,1	54,5
6.3. Chômage								
6.3.a. Chômage, définition BFP, en milliers (4)	104,5	102,6	114,8	122,2	123,5	85,6	100,7	120,3
6.3.b. Demandeurs d'emploi, en milliers (4)	93,6	92,0	104,5	112,0	112,0	74,3	86,7	109,8
6.3.c. Taux de chômage, concept BFP (4)	21,5	20,7	22,6	23,8	22,9	20,8	21,5	23,2
6.3.d. Taux de chômage, hors chômeurs âgés (4)	19,7	18,9	21,0	22,2	21,3	18,6	19,1	21,6

(1) Taux de croissance en pour cent.

(2) Hors investissement résidentiel.

(3) Coût salarial net de subventions salariales.

(4) La valeur en fin de période, soit 2014, est présentée dans la colonne 2011-2014.

Si la situation de crise exceptionnelle pour l'année 2009 devrait affecter similairement les trois régions, la Région bruxelloise se verrait néanmoins plus touchée dans la durée, de par l'effet plus précoce de cette crise d'une part avec des années 2007 et 2008 déjà très médiocres, et une reprise plus tardive d'autre part caractérisée par une prévision de croissance négative pour 2010. Aussi, le cumul de croissance pour Bruxelles sur la période de 2008 à 2010 serait de -3 % contre -2,7 % pour le Royaume. L'emploi bruxellois serait touché à la mesure de ce repli, avec une destruction de 17 750 postes de travail entre 2009 et 2011, soit un recul de 3 % entre le pic et le creux du cycle projeté, à comparer au repli de 2 % au niveau du Royaume. En parallèle au constat dressé pour l'activité, l'emploi continuerait ainsi à baisser légèrement à Bruxelles en 2011 alors qu'il aurait repris sa croissance dans les autres régions cette année-là.

Par la suite, la Région de Bruxelles-Capitale connaîtrait une phase de reprise en lien avec la reprise générale attendue dans le Royaume, portant les taux de croissance du PIB régional à des niveaux relativement élevés par rapport à sa moyenne de long terme historique (2,2 % en moyenne sur 2011-2014), quoiqu'en deçà des années « fastes » 1994-2000 caractérisées par l'expansion très rapide des secteurs financier et des technologies de l'information.

Plus qu'à un véritable effet de rebond, ces meilleures performances pour la région à moyen terme seraient symptomatiques d'un processus de convergence des taux de croissance à long terme entre régions. Dans le cas de Bruxelles, cette convergence trouverait son explication, d'une part, dans l'atteinte d'un palier dans la décroissance des branches industrielles et de la branche « commerce et horeca » qui verraient leur activité se stabiliser, et, d'autre part, par une dynamique retrouvée des autres branches de services et de la construction.

Après un creux marqué au plus fort de la récession, les investissements à Bruxelles se caractériseraient par une croissance assez forte dans la phase de reprise, légèrement supérieure à la moyenne nationale (3 % de croissance à Bruxelles sur la période 2011-2014 en moyenne, contre 2,9 % dans le Royaume), et dans le prolongement de la tendance engagée sur la période 2000-2007 où l'on avait observé une croissance moyenne de 3,1 %. Ces investissements, comme dans le passé, participeraient cependant à un déploiement de l'activité économique favorisant une augmentation plus marquée de la productivité apparente du travail que dans les autres régions, plutôt qu'une croissance accélérée de l'emploi. Ainsi, la valeur ajoutée dans l'ensemble des branches augmenterait en moyenne de 2,3 % par an sur la période 2011-2014, alors que l'emploi n'augmenterait en moyenne que de 0,5 % par an, soit une création de 15 450 postes de travail au total entre 2012 et 2014, ne comblant pas les pertes subies au cours de la crise. Les gains de productivité projetés dans les branches d'activité marchande s'élèveraient ainsi à 1,9 % par an sur la période 2011-2014 contre 1,6 % dans le Royaume.

En termes de salaires réels, Bruxelles se distinguerait par une évolution du coût du travail plus importante durant la crise (augmentation annuelle moyenne de 0,1 % à Bruxelles sur la période 2008-2010, contre un recul moyen de 0,6 % dans le reste du Royaume sur la même période), qui pourrait trouver son explication dans la forte prédominance d'emplois qualifiés et très qualifiés dans la région. Les salaires bruxellois augmenteraient avec plus de modération dans la phase de

reprise subséquente (croissance annuelle moyenne de 1 % à Bruxelles sur la période 2011-2014 contre 1,4 % dans les autres régions). La reprise s'initiant en 2011 ouvrirait donc pour la Région bruxelloise une période de baisse en moyenne du coût réel unitaire du travail.

Enfin, pour ce qui est de l'offre de travail et des perspectives de chômage à moyen terme, il faut d'emblée rappeler que Bruxelles – comme déjà souligné dans la section 2 du chapitre 2 – se distingue des deux autres régions belges par une évolution démographique spécifique. En effet, depuis le milieu des années nonante, sous l'impulsion d'une immigration nette largement positive et d'un taux élevé de fécondité de la population étrangère, la croissance de la population et celle de la population d'âge actif ont été relativement fortes (moyennes de, respectivement, 1,1 % et 1,4 % par an sur 2001-2007, cf. tableau 2, section 2.2). En outre, contrairement aux deux autres régions belges, on assiste depuis 1991 à Bruxelles à un rajeunissement de la population « à attribuer aux immigrations importantes en provenance de l'étranger »³⁴.

Les présentes projections régionales d'offre de travail tablent sur un taux moyen de croissance de la population d'âge actif à Bruxelles légèrement inférieur à celui de la population totale, soit respectivement 1,2 % par an contre 1,3 % par an, pour la période 2008-2014 (cf. tableau 2). Quant à la population active, sa projection à moyen terme suit globalement celle de la population d'âge actif après 2010, les premières années de projection étant marquées par une croissance plus élevée de la population active en accord avec celle observée ces dernières années. Avec un taux de croissance moyen de 1,1 % sur 2011-2014, la population active augmenterait nettement plus vite que l'emploi intérieur (pour mémoire 0,5 % en moyenne sur cette même période). Ce décalage est partiellement résorbé par l'évolution des flux de navettes. Ainsi, les Bruxellois seraient plus nombreux à quitter la Région pour se rendre sur leur lieu de travail. Le total des navettes entrantes en provenance des deux autres régions continuerait également sa décroissance progressive après un premier ralentissement projeté pour 2010 suite à la dégradation plus marquée du marché du travail bruxellois.

La situation sur le front de l'emploi des résidents serait contrastée en projection, les chiffres de chômage restant médiocres malgré l'évolution positive de la population active occupée (en croissance moyenne de 1,4 % sur 2011-2014, contre 0,8 % dans le reste du Royaume). Ceci résulterait des divers éléments repris ci-dessus : des causes structurelles au phénomène de chômage (en particulier la qualification des résidents), un emploi intérieur occupé pour moitié par des navetteurs en provenance des deux autres régions, une faible croissance des postes de travail du fait de la crise économique et d'un déploiement de l'activité favorable aux gains de productivité, combinés à une démographie plus dynamique que dans le reste du Royaume. En conséquence, le taux de chômage devrait augmenter notablement en début de période, culminerait à 24,2 % en 2012 avant d'amorcer une décrue pour aboutir à 22,9 % à l'horizon de la projection (soit un taux supérieur au maximum précédent atteint en 2006 avec 22,8 %). En corollaire, le taux d'emploi ne retrouverait pas en fin de projection ses niveaux actuels, avec 54,8 % projeté en 2014 contre 55,8 % estimé en 2008.

³⁴ Bureau fédéral du Plan (2008), p. 116.

4.2. Evolutions par branche d'activité

Entre 2007, dernière année d'observation, et les projections du modèle à l'horizon 2014, la structure de la valeur ajoutée en volume ne connaîtrait pas de bouleversement radical en Région bruxelloise. Certaines évolutions méritent cependant d'être relevées.

Tableau 9 : Structure de la valeur ajoutée et de l'emploi : Région de Bruxelles-Capitale

<i>(En pour cent du total régional)</i>	Valeur ajoutée brute en volume (1)			Emploi intérieur		
	1980	2007	2014	1980	2007	2014
1. Agriculture	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1
2. Energie	3,3	4,9	5,1	1,6	1,0	0,9
3. Industries manufacturières	9,6	5,2	4,3	13,4	5,0	3,8
a. Biens intermédiaires	2,7	1,4	1,2	3,7	1,2	0,8
b. Biens d'équipement	2,8	1,6	1,3	4,1	1,7	1,3
c. Biens de consommation	4,4	2,2	1,9	5,6	2,1	1,7
4. Construction	3,6	2,4	2,5	5,0	2,9	2,8
5. Services marchands	63,0	71,8	71,5	56,5	65,2	66,4
a. Transports et communication	6,8	10,8	11,0	9,4	7,6	7,0
b. Commerce et horeca	23,6	11,5	10,9	19,0	15,6	15,1
c. Crédit et assurances	9,3	18,8	18,2	9,8	9,9	9,1
d. Santé et action sociale	4,4	4,4	4,5	5,1	8,6	9,8
e. Autres services marchands	23,5	26,4	26,9	13,2	23,4	25,4
6. Services non marchands	20,9	15,7	16,3	23,3	25,8	25,9
7. Total	100,4	100,0	99,7	100,0	100,0	100,0

(1) Les mesures en euros chaînés n'étant pas additives, des écarts entre (sous-)totaux et la somme de leurs composantes peuvent apparaître.

Parmi les branches d'activité dont la part dans le total de la valeur ajoutée devrait diminuer, on retrouve en première position la branche « commerce et horeca », passant de 11,5 % en 2007 à 10,9 % en 2014 (cf. tableau 9). Une autre branche des services marchands verrait sa part dans ce total reculer : le « crédit et assurances » représenterait ainsi 18,2 % du total en 2014, venant de 18,8 % en 2007, et ce après avoir connu un minimum de 17,8 % en 2010. On observerait également une diminution de la part des branches de l'industrie manufacturière, plus prononcée pour la branche des « biens de consommation ».

En regard de ces diminutions relatives, on trouve principalement deux branches dont la part augmenterait significativement, soit les « autres services marchands », qui regroupent principalement l'immobilier et les services aux entreprises, et « administration publique et éducation », qui progresseraient de respectivement 26,4 % et 15,4 % en 2007 à 26,9 % et 16 % en 2014.

Les autres branches montrent une quasi stabilité en termes de part de la valeur ajoutée totale.

Ces évolutions se traduisent par une nouvelle diminution de la part globale des branches de l'industrie manufacturière à Bruxelles qui ne représenteraient plus que 4,3 % de la valeur ajoutée en 2014, contre 5,2 % en 2007. L'ensemble des services marchands serait en léger recul, avec une

part projetée en 2014 de 71,5 % contre 71,8 % en 2007. Les parts des branches « énergie » et « construction » devant rester stable à moyen terme, c'est le secteur non-marchand qui sortirait renforcé dans la structure par branche, avec une part dans le total qui augmenterait de près d'un point de pourcentage, passant de 15,7 % du total en 2007 à 16,3 % en 2014 après un plus haut de 16,7 % en 2010. Si l'évolution des services marchands dans leur ensemble montre une relative stabilité, il est cependant notable que les moteurs de la croissance bruxelloise de la dernière décennie affichent un recul plus net, au profit de branches de services jusqu'ici moins dynamiques.

Comme pour la valeur ajoutée, le recul du poids des branches de l'industrie manufacturière dans l'emploi total se poursuivrait en projection. Celles-ci ne représenteraient ainsi plus que 3,8 % de l'emploi total, à comparer aux 5 % de 2007.

Les autres branches voyant leur part dans l'emploi total significativement diminuer sont des branches de services marchands : « transports et communication », « commerce et horeca » et « crédit et assurances ». Le plus fort recul serait perceptible dans la branche « crédit et assurances », dont la part de 9,9 % en 2007 ne s'établirait plus qu'à 9,1 % en 2014, un recul plus marqué que celui constaté en valeur ajoutée.

Corrélativement, la plus forte hausse relative devrait être enregistrée par la branche « autres services marchands » dont la part gagnerait deux points de pourcentage pour aboutir à 25,4 % en 2014. L'évolution de la part dans l'emploi de la branche « santé et action sociale » serait également remarquable, de 8,6 % en 2007 à 9,8 % en 2014. Les autres branches d'activité garderaient un poids à peu près stable.

Globalement, les branches industrielles continueraient donc à s'effacer du paysage de l'emploi à Bruxelles. Les services marchands compenseraient cette baisse, avec une part projetée de 66,4 % de l'emploi total en 2014, alors que le secteur non marchand pèserait 25,9 %. Il convient de rappeler à ce sujet l'hypothèse de politique inchangée qui sous-tend l'ensemble des projections, une probable consolidation budgétaire à moyen terme pouvant avoir un effet négatif sur ce dernier secteur.

Une analyse des contributions des différentes branches à la croissance de la valeur ajoutée et de l'emploi total au long de la projection (cf. tableau 18) permet d'appréhender plus finement les canaux de propagation de la crise, ainsi que les moteurs de la reprise graduelle en Région de Bruxelles-Capitale.

Le caractère initialement financier de cette crise prend un écho particulier à Bruxelles, où le secteur financier ne représente pas loin de 20 % de la valeur ajoutée totale à la veille de la crise. Aussi, la branche « crédit et assurances » figure-t-elle logiquement parmi les plus gros contributeurs à la lourde chute de la valeur ajoutée. Sur le recul de 3,8 % de la valeur ajoutée totale en 2009 (cf. tableau 10), 0,8 point de pourcentage serait imputable à cette branche (cf. tableau 18). Mais le poids supérieur de la branche « autres services marchands » fait que sa

contribution monterait elle à un point et demi. Traditionnellement fragile en temps de crise, la branche « commerce et horeca » contribuerait également significativement à la très mauvaise performance économique de 2009, à hauteur de 0,7 point. Sur le recul total de 3,8 %, 3,1 % sont ainsi imputables à ces trois branches.

La contribution, au plus fort de la crise, de la branche « transports et communication » devrait être plus modérée, de l'ordre de -0,3 point en 2009. Cette branche n'en est pas moins un vecteur important du déclin conjoncturel de l'activité économique à Bruxelles du fait d'un important recul en 2010 (-4,7 % en valeur ajoutée ; cf. tableau 10), année où la branche devrait contribuer à hauteur d'un demi point de pourcentage en négatif à la croissance totale de la valeur ajoutée en volume. Cette année-là, seule la branche « crédit et assurances » maintiendrait également une contribution nettement négative de -0,2 point, les autres branches contribuant de manière légèrement positive à une croissance totale qui de ce fait resterait négative, contrairement aux deux autres Régions du Royaume.

Clairement, bien que les taux de décroissance des branches industrielles soient plus importants que ceux des branches citées ci-dessus (-8,1 % en 2009 pour l'ensemble de l'industrie manufacturière), leur contribution au déclin de la valeur ajoutée totale à Bruxelles serait faible, vu leur poids marginal dans l'économie de la capitale. Leur contribution totale à la décroissance de la valeur ajoutée serait inférieure à -0,4 point en 2009. La branche « énergie » montrerait également une contribution négative en 2009, mais de faible ampleur : -0,2 point.

Enfin, les autres branches verraient leur contribution aux variations de la valeur ajoutée totale en 2009 avoisiner zéro.

En termes d'emploi, on retrouverait les branches « autres services marchands » et « transports et communication » comme importants contributeurs au fort recul de l'emploi en 2009-2010, mais c'est de ce point de vue la branche « commerce et horeca » qui viendrait compléter le trio des plus fortes contributions à la baisse, alors que la branche « crédit et assurances » contribuerait nettement moins au recul de l'emploi qu'à celui de la valeur ajoutée. Ainsi, en moyenne sur ces deux années, « autres services marchands » et « commerce et horeca » contribueraient chacun pour -0,3 point au total de croissance de -1,2 % (cf. tableau 18), « transports et communication » y prendrait part à hauteur de -0,25 point, contre -0,2 point pour « crédit et assurances ».

D'autre part, les trois branches de l'industrie manufacturière contribueraient chacune pour -0,1 point. On note ainsi que la contribution des branches industrielles au recul de l'emploi à Bruxelles est double de celui de leur contribution au recul de la valeur ajoutée durant la crise économique actuelle.

Enfin, la branche « santé et action sociale » ne se laisserait pas affecter, contribuant positivement pour 0,2 point par an en moyenne sur la période 2009-2010 à la croissance totale de l'emploi.

Comme déjà mentionné, la sortie de crise à Bruxelles n'advierait réellement qu'en 2011. Sans grande surprise, le gros de la croissance bruxelloise sur la période 2011-2014 serait le fait des trois

branches « autres services marchands », « crédit et assurances » et « transports et communication » qui contribueraient en moyenne pour respectivement 0,8 pp, 0,4 pp et 0,3 pp à une croissance moyenne totale de 2,3 %. Ce résultat attendu en cache cependant d'autres qui dénotent plus de changements qu'au premier abord.

En effet, la reprise dans la branche « crédit et assurances » ne serait de la sorte pas à la hauteur de ses contributions passées (1,5 point entre 1994 et 2000 ou encore 0,6 point entre 2001 et 2007, cette dernière période englobant les mauvaises années 2003 et 2007). Assortis d'un maintien de gains de productivité assez élevés (3,7 % par an en moyenne sur 2011-2014 ; cf. tableau 10) et d'une croissance faible des investissements (1,2 % par an sur la même période), ces éléments corroborent la perception d'un probable épuisement des capacités de croissance extensive de ce secteur à Bruxelles, dont le développement se traduirait désormais par une consolidation des activités existantes.

De même, la branche « énergie » verrait sa contribution (0,1 point) divisée par deux en comparaison de la période 2001-2007. La sortie de crise correspondrait pour cette branche à un tassement par rapport aux taux de croissance observés dans le passé, avec une moyenne annuelle de 2,9 % sur la période 2011-2014 à comparer aux 7 % relevés sur la période 2001-2007. La plus grosse victime de ce tassement serait l'emploi, qui reprendrait au sortir de la crise son recul tendanciel à long terme, de l'ordre de 2,8 % par an en moyenne sur 2011-2014. Les investissements ralentiraient également, baissant en moyenne de 2,4 % par an sur cette période. La productivité par tête de la branche s'en trouverait fortement renforcée, croissant de 6 % par an en moyenne, dans un contexte de stagnation salariale. Il semble ainsi qu'après une période de rapide expansion en Région bruxelloise, la branche « énergie » entre dans une phase de consolidation compétitive au sortir de la crise.

Deux des puissants moteurs de la croissance en Région bruxelloise ces dernières années se voient donc prédire un relatif essoufflement.

A l'opposé, les trois branches de l'industrie manufacturière verraient leur contribution à la croissance de la valeur ajoutée passer de négative à légèrement positive, signant de la sorte la fin d'un long déclin, il est vrai à des niveaux absolus devenus fort bas. On noterait pour l'industrie manufacturière dans son ensemble des investissements en croissance par rapport aux périodes précédentes (2,1 % par an sur la période 2011-2014 à comparer à des taux moyens négatifs ou nuls depuis 1994), coïncidant avec des gains de productivité en progression plus nette (3,9 % de croissance en moyenne sur 2011-2014, soit au moins un point de plus que sur les quinze dernières années).

De manière plus significative, la branche « commerce et horeca » verrait sa contribution sur la période 2011-2014 remonter par rapport à 2001-2007, de même que la branche « santé et action sociale », alors que la branche « autres services marchands » se parerait d'un nouveau dynamisme, en tête des contributions à la croissance avec 0,8 point en moyenne, correspondant à un taux de croissance moyen de 2,6 %.

Ainsi, après une crise profonde due avant tout aux branches « crédit et assurances », « autres services marchands » et « transports et communication », le retour à la croissance à Bruxelles arborerait un visage relativement différent de ce que l'on a pu observer sur la dernière décennie, principalement du fait du dynamisme retrouvé de la branche « autres services marchands », du recul relatif de « crédit et assurances » et « énergie », et de ce qui pourrait être la fin du déclin des branches industrielles.

Comme pour l'activité, la reprise sur le marché du travail serait plus tardive en Région bruxelloise que dans le reste du Royaume, avec une année 2011 encore marquée par un léger recul de l'emploi total. Une fois installée, la reprise dans ce domaine demeurerait timide, avec une croissance moyenne de l'emploi total de seulement 0,5 % par an sur 2011-2014. Seules quatre branches sur treize – « autres services marchands », « santé et action sociale », « commerce et horeca », « administration publique et éducation » – contribueraient positivement à cette croissance.

Avec une contribution moyenne de 0,4 point, soit près de 80 % du total, la branche « autres services marchands », prendrait de loin la tête des contributions au développement de l'emploi bruxellois. Plus qu'une performance exceptionnelle dans cette branche, c'est plutôt la faiblesse des autres contributeurs qui amènerait ce résultat.

L'importance sans cesse croissante de la branche « santé et action sociale » se confirme en termes d'emploi avec une contribution moyenne de 0,2 point. Après avoir traversé la crise sans ciller, la branche verrait sa croissance affermie sur l'ensemble de la projection, avec 1,9 % en moyenne sur la période 2011-2014 pour la valeur ajoutée. L'emploi également profiterait de cette bonne santé, avec une croissance annuelle moyenne de 2,3 % sur la même période. Ces caractéristiques pourraient induire une certaine tension sur le marché du travail que dénoterait une accélération du rythme de croissance des salaires, les présentes projections l'établissant à 1,8 % par an, en moyenne, au cours de la période 2011-2014, alors que l'on relevait -0,5 % sur 1994-2000 puis 0,3 % sur 2001-2007.

La contribution du secteur non marchand, quasiment exclusivement apportée par « administration publique et éducation », se maintiendrait en projection, avec un apport moyen de 0,1 point au total de 0,5 %, les réserves relatives à l'hypothèse de politique inchangée exprimées au sujet de la valeur ajoutée restant valables pour l'emploi. Enfin, la branche « commerce et horeca » devrait contribuer faiblement mais positivement au développement de l'emploi.

Comme mentionné plus haut, les neuf autres branches contribueraient négativement en moyenne sur la période 2011-2014. Les contributions négatives attendues pour les branches de l'industrie manufacturière ne constituent pas une surprise, la stabilisation en valeur ajoutée ne se traduisant pas entièrement en emploi du fait de gains de productivité en projection. Le recul d'autres branches comme « crédit et assurances » et « transports et communication » qui pourtant devraient participer positivement à la reprise en termes de valeur ajoutée peut paraître plus

surprenant. Dans une perspective de plus long terme, on constate cependant que ces deux branches ont amorcé un déclin régulier en termes de postes de travail depuis le début des années 2000. Aussi, dans leur cas, la reprise se traduirait par un retour à cette tendance faiblement négative plus que par un rebond réellement positif, et se caractériserait toujours par d'importants gains de productivité (pour rappel, 3,5 % par an pour « transports et communication » et 3,7 % par an pour « crédit et assurances » sur la période 2011-2014). Enfin, les branches « construction » et « énergie » ont historiquement montré de plus grands mouvements de flux et de reflux dans leur contribution à l'emploi, et leur contribution moyenne négative sur la période cache un mouvement de reprise à l'horizon de la projection en 2014.

Tableau 10 : Principaux résultats par branche d'activité : Région de Bruxelles-Capitale

	<i>(Taux de croissance annuel, en pour cent)</i>					Moyennes		
	2007	2008	2009	2010	2011-2014	1994-2000	2001-2007	2008-2014
1. Agriculture								
Valeur ajoutée brute en volume	11,5	4,9	-7,5	-0,9	2,5	1,3	-0,7	0,9
Formation brute de capital fixe en volume	4,4	-13,3	-17,9	8,0	-0,3	3,1	16,4	-3,4
Emploi total	9,7	1,2	0,7	-4,0	-1,0	-3,9	1,0	-0,8
Productivité réelle par tête	1,7	3,7	-8,2	3,2	3,5	9,9	-1,4	1,8
Coût salarial réel par tête (1)	-2,2	-8,5	-6,0	6,6	2,0	-3,8	0,1	0,0
2. Energie								
Valeur ajoutée brute en volume	9,6	-0,4	-3,5	1,7	2,9	4,5	7,0	1,3
Formation brute de capital fixe en volume	18,7	14,4	14,2	7,4	-2,4	-7,3	5,2	3,8
Emploi total	7,5	5,2	5,3	0,6	-2,8	-1,2	1,3	0,0
Productivité réelle par tête	1,9	-5,3	-8,3	1,0	6,0	5,6	5,8	1,6
Coût salarial réel par tête (1)	3,4	1,0	3,0	1,4	0,4	1,8	0,5	1,0
3. Industries manufacturières								
Valeur ajoutée brute en volume	-18,9	-5,2	-8,1	-1,6	0,7	-0,2	-1,1	-1,7
Formation brute de capital fixe en volume	18,9	5,1	-10,1	-3,4	2,1	0,1	-1,3	0,0
Emploi total	-6,5	-1,7	-4,1	-6,7	-3,1	-2,2	-4,0	-3,6
Productivité réelle par tête	-13,3	-3,6	-4,1	5,5	3,9	2,2	3,0	1,9
Coût salarial réel par tête (1)	0,4	-2,7	-1,9	0,7	1,7	1,7	0,8	0,4
a. Biens intermédiaires								
Valeur ajoutée brute en volume	4,9	-6,8	-9,7	-1,0	0,9	0,1	-0,8	-2,0
Formation brute de capital fixe en volume	19,2	0,8	-34,5	-6,0	4,8	9,9	-2,7	-2,9
Emploi total	-1,6	-1,8	-6,2	-8,7	-5,8	-4,8	-3,1	-5,7
Productivité réelle par tête	6,6	-5,1	-3,7	8,4	7,1	5,5	2,4	4,0
Coût salarial réel par tête (1)	-1,8	-1,3	-1,8	1,8	1,8	3,4	0,5	0,9
b. Biens d'équipement								
Valeur ajoutée brute en volume	-44,5	-7,7	-7,9	-2,9	1,4	0,3	1,9	-1,8
Formation brute de capital fixe en volume	41,4	4,5	14,6	-11,1	1,0	-1,4	8,1	1,7
Emploi total	-14,9	-2,1	-3,1	-6,9	-3,0	-1,1	-4,0	-3,4
Productivité réelle par tête	-34,8	-5,6	-5,0	4,2	4,5	1,6	5,5	1,7
Coût salarial réel par tête (1)	4,3	-4,6	-2,2	1,1	1,9	1,3	1,2	0,3
c. Biens de consommation								
Valeur ajoutée brute en volume	1,9	-2,1	-7,1	-1,0	0,1	-0,6	-1,8	-1,4
Formation brute de capital fixe en volume	7,7	8,5	-9,4	3,8	1,7	-0,6	-2,5	1,4
Emploi total	-1,8	-1,3	-3,7	-5,5	-1,7	-1,4	-4,2	-2,5
Productivité réelle par tête	3,8	-0,9	-3,6	4,8	1,9	0,8	2,6	1,1
Coût salarial réel par tête (1)	-1,5	-2,0	-1,4	-0,1	1,9	1,4	0,6	0,6
4. Construction								
Valeur ajoutée brute en volume	3,0	0,0	-1,6	-0,2	3,0	-1,5	3,9	1,5
Formation brute de capital fixe en volume	21,7	-6,5	-11,7	-8,4	11,8	7,7	14,4	2,9
Emploi total	6,4	1,5	0,0	-2,4	-0,2	-3,3	0,4	-0,2
Productivité réelle par tête	-3,2	-1,5	-1,7	2,3	3,2	1,8	3,4	1,7
Coût salarial réel par tête (1)	-2,2	0,1	1,7	0,2	0,7	0,7	-0,7	0,7

(Taux de croissance annuel, en pour cent)

Moyennes

	2007	2008	2009	2010	2011-2014	1994-2000	2001-2007	2008-2014
5. Services marchands								
Valeur ajoutée brute en volume	2,3	1,6	-4,6	-0,6	2,5	3,3	2,2	0,9
Formation brute de capital fixe en volume (2)	1,2	3,4	-8,1	2,7	3,3	5,6	4,0	1,6
Emploi total	2,3	2,2	-0,9	-1,8	0,9	1,0	0,7	0,4
Productivité réelle par tête	-0,0	-0,6	-3,7	1,3	1,6	2,3	1,5	0,5
Coût salarial réel par tête (1)	0,5	-0,9	1,3	-0,1	1,0	0,3	0,2	0,6
a. Transports et communication								
Valeur ajoutée brute en volume	-1,4	3,4	-2,8	-4,7	3,1	4,8	3,0	1,2
Formation brute de capital fixe en volume	-0,0	-6,9	-2,0	7,3	3,1	6,3	0,3	1,5
Emploi total	-0,4	0,3	-3,4	-3,4	-0,4	1,3	-1,3	-1,1
Productivité réelle par tête	-1,0	3,1	0,6	-1,4	3,5	3,5	4,3	2,3
Coût salarial réel par tête (1)	-1,1	-0,9	1,5	-0,7	1,4	2,9	0,8	0,8
b. Commerce et horeca								
Valeur ajoutée brute en volume	4,3	0,7	-5,8	0,2	1,6	-2,3	1,1	0,2
Formation brute de capital fixe en volume	10,9	16,1	1,6	-1,4	0,5	1,7	-0,1	2,6
Emploi total	1,4	0,8	-1,9	-2,6	0,3	-1,3	0,5	-0,4
Productivité réelle par tête	2,9	-0,1	-4,0	2,9	1,3	-0,9	0,6	0,6
Coût salarial réel par tête (1)	2,3	-1,5	1,5	1,4	0,8	-0,7	0,6	0,6
c. Crédit et assurances								
Valeur ajoutée brute en volume	-1,7	-0,4	-5,5	-1,5	2,8	9,0	4,1	0,6
Formation brute de capital fixe en volume	-18,4	2,8	-4,3	0,4	1,2	6,1	10,6	0,5
Emploi total	0,6	0,0	-1,5	-2,1	-0,8	0,1	0,2	-1,0
Productivité réelle par tête	-2,2	-0,4	-4,1	0,6	3,7	8,9	3,8	1,5
Coût salarial réel par tête (1)	-0,3	0,5	1,5	-0,4	1,4	0,8	-0,2	1,0
d. Santé et action sociale								
Valeur ajoutée brute en volume	1,6	0,4	2,2	0,2	1,9	2,1	1,3	1,5
Formation brute de capital fixe en volume	-18,6	1,5	-0,4	1,8	0,7	4,2	-1,0	0,8
Emploi total	1,2	1,5	1,4	2,1	2,3	2,4	1,6	2,0
Productivité réelle par tête	0,4	-1,1	0,8	-1,8	-0,3	-0,2	-0,3	-0,5
Coût salarial réel par tête (1)	0,5	-0,8	2,7	-0,5	1,8	-0,5	0,3	1,2
e. Autres services marchands								
Valeur ajoutée brute en volume	5,5	2,7	-5,4	1,0	2,6	2,4	1,7	1,3
Formation brute de capital fixe en volume (2)	13,1	5,5	-15,1	3,1	5,4	9,1	8,0	2,2
Emploi total	5,0	5,0	-0,2	-2,2	1,7	2,9	1,4	1,4
Productivité réelle par tête	0,4	-2,2	-5,2	3,3	0,9	-0,4	0,3	-0,1
Coût salarial réel par tête (1)	0,8	-1,3	0,7	-0,2	1,0	0,1	0,2	0,5
6. Services non marchands								
Valeur ajoutée brute en volume	1,2	2,3	0,4	1,2	1,6	0,9	1,7	1,5
Formation brute de capital fixe en volume	12,3	-2,5	1,2	7,1	2,1	2,5	12,6	2,0
Emploi total	0,4	-0,0	-0,1	-0,1	0,4	0,4	1,1	0,2
Productivité réelle par tête	0,7	2,3	0,5	1,3	1,2	0,5	0,6	1,3
Coût salarial réel par tête (1)	1,0	1,0	4,4	0,7	1,4	1,9	1,2	1,7
7. Total								
Valeur ajoutée brute en volume	1,1	1,6	-3,8	-0,2	2,3	2,5	2,1	1,0
Formation brute de capital fixe en volume (2)	3,4	3,5	-6,8	2,7	3,0	2,0	3,1	1,6
Emploi total	1,5	1,5	-0,8	-1,6	0,5	0,4	0,5	0,2
Productivité réelle par tête	-0,4	0,1	-3,0	1,4	1,8	2,1	1,6	0,8
Coût salarial réel par tête (1)	0,6	-0,4	2,0	0,2	1,1	0,8	0,4	0,9

(1) Coût salarial net de subventions salariales.

(2) Hors investissement résidentiel.

5. Résultats pour la Région flamande

5.1. Evolutions macroéconomiques

Compte tenu de l'ouverture de l'économie flamande, il n'est pas étonnant qu'elle subisse les effets de la crise mondiale, à l'instar des autres économies régionales belges (voir également chapitre 2). Au cours de la période de projection 2008-2014, la croissance économique flamande (PIB) attendue est évidemment affectée par la crise de sorte qu'elle ne dépasserait pas 1,0 % par an en moyenne (contre 2,0 % sur la période 2001-2007 et 3,1 % entre 1994 et 2000). De plus, on constaterait une convergence des taux de croissance économique régionaux attendus sur l'ensemble de la période de projection. En effet, au cours de la période 2008-2014, la croissance économique wallonne et bruxelloise devrait en moyenne avoisiner, respectivement, 0,9 % et 0,8 %.

Tableau 11 : Principaux résultats macroéconomiques : Région flamande

	2007	2008	2009	2010	2011-2014	Moyennes		
						1994-2000	2001-2007	2008-2014
1. Produit intérieur brut en volume (1)	3,7	1,1	-3,9	0,0	2,4	3,1	2,0	1,0
2. Valeur ajoutée brute en volume (1)	3,6	1,4	-3,8	0,1	2,5	2,9	2,0	1,1
3. Formation brute de capital fixe en volume (1) (2)	8,7	6,2	-7,3	-1,6	2,9	4,6	3,0	1,3
4. Productivité réelle par tête (branches d'activité marchande) (1)	1,7	-0,8	-3,6	1,2	1,6	1,9	1,2	0,4
5. Coût salarial réel par tête (branches d'activité marchande) (1) (3)	0,9	-1,9	0,6	-0,2	1,4	0,9	0,4	0,6
6. Emploi et chômage								
6.1. Emploi intérieur								
6.1.a. Emploi intérieur total, en milliers (4)	2529,3	2572,8	2554,2	2528,3	2622,0	2254,4	2429,4	2568,6
6.1.b. Différence en milliers	48,2	43,4	-18,6	-25,9	23,4	25,5	24,9	13,2
6.1.c. Variation en pour cent	1,9	1,7	-0,7	-1,0	0,9	1,1	1,0	0,5
6.2. Taux d'emploi (4)	67,2	67,8	67,0	66,0	67,6	62,6	66,0	66,9
6.3. Chômage								
6.3.a. Chômage, définition BFP, en milliers (4)	237,1	221,6	268,8	318,8	299,8	295,8	276,8	295,0
6.3.b. Demandeurs d'emploi, en milliers (4)	175,9	165,6	217,2	270,3	259,6	230,5	200,3	248,3
6.3.c. Taux de chômage, concept BFP (4)	8,0	7,4	8,9	10,5	9,7	10,7	9,5	9,7
6.3.d. Taux de chômage, hors chômeurs âgés (4)	6,1	5,7	7,3	9,1	8,5	8,6	7,1	8,3

(1) Taux de croissance en pour cent.

(2) Hors investissement résidentiel.

(3) Coût salarial net de subventions salariales.

(4) La valeur en fin de période, soit 2014, est présentée dans la colonne 2011-2014.

En Région flamande, la période de forte conjoncture observée en 2006 s'est prolongée en 2007 (croissance du PIB de 3,2 % en 2006 et de 3,7 % en 2007). Par contre, dans les deux autres Régions,

la croissance économique s'est fortement ralentie dès 2007 (pour tomber à 1,2 % à Bruxelles et à 1,7 % en Wallonie). L'année 2008 a marqué le début d'un ralentissement économique qui s'est accentué par la suite sous l'effet de la crise du crédit. En 2008, la croissance économique en Région flamande n'aurait pas dépassé 1,1 %. Après avoir atteint un creux en 2009 (croissance du PIB de -3,9 %), la croissance flamande devrait être nulle en 2010 (0,0 %). Dans le scénario retenu, l'économie flamande connaîtrait un rebond en 2011 (croissance du PIB de 2,5 %), tout comme les deux autres économies régionales. Sur la période 2011-2014, la croissance économique au Nord du pays serait toutefois légèrement supérieure à celle enregistrée dans les autres Régions (2,4 % en Flandre contre 2,2 % à Bruxelles et en Wallonie).

Compte tenu du repli économique mondial, la croissance de l'économie flamande en 2008 aurait été assez faible (1,1 %). Bien que la croissance de certaines branches se serait encore révélée dynamique, d'autres activités auraient déjà subi les conséquences de la faible conjoncture et de la crise du crédit. Ce serait surtout le cas des branches industrielles orientées vers les exportations, à savoir « biens intermédiaires » et « biens d'équipement » et, sans surprise, « crédit et assurances ».

Le repli conjoncturel n'a par contre pas encore affecté le marché du travail en 2008. L'augmentation de l'emploi intérieur flamand est estimée à 43 400 unités, y compris 4 200 indépendants. Ce bon résultat, qui n'est que légèrement inférieur à celui de 2007 (augmentation de 48 200 unités), s'expliquerait par la croissance économique particulièrement soutenue enregistrée en 2006 et 2007. De plus, en 2008, l'augmentation de l'emploi titres-services aurait encore été relativement importante (13 100 unités).

La combinaison des facteurs suivants, à savoir progression de l'emploi, croissance relativement forte (de quelque 26 400 unités) de la population active flamande, solde des navettes restant pratiquement stable (-1 700), aurait entraîné en 2008 une nouvelle baisse (de près de 15 500 unités) du nombre de chômeurs (définition BFP³⁵) en Région flamande. Le taux de chômage (définition BFP) aurait également sensiblement baissé, pour atteindre 7,4 % (contre 8,0 % en 2007). Le taux de chômage à l'exclusion des chômeurs âgés serait, quant à lui, tombé à 5,7 % (contre 6,1 % en 2007). En 2008, la croissance réelle de la productivité (par travailleur) dans les branches d'activité marchande se serait établie à -0,8 %. Ce chiffre est le résultat du ralentissement de la croissance économique et de l'impact différé de ce ralentissement sur la croissance de l'emploi. En outre, dans un contexte de forte inflation, le coût salarial réel par travailleur aurait diminué nettement (-1,9 %) dans les branches d'activité marchande, tout comme le coût salarial réel unitaire (-1,1 %).

En 2009, les trois régions seraient affectées de façon similaire par la crise. La Région flamande enregistrerait le taux de croissance le plus faible (-3,9 %), pratiquement identique toutefois à celui des deux autres Régions (-3,8 % à Bruxelles et en Wallonie). En 2010, le taux de croissance flamand devrait être nul. La crise ferait le plus sentir ses effets dans les branches industrielles (et

³⁵ Concept administratif, en ce compris les chômeurs âgés non demandeurs d'emploi.

particulièrement dans celle des « biens intermédiaires »), mais aussi dans certaines branches tertiaires (et en particulier dans les « transports et communication »). Les seules branches d'activité qui afficheraient une croissance positive sur les deux années seraient la « santé et action sociale » et les « services non marchands ».

L'emploi réagissant avec retard à l'évolution de la conjoncture économique, la baisse de l'emploi en Région flamande resterait relativement limitée en 2009 (18 600 unités). Elle s'accroîtrait en 2010, pour atteindre alors quelque 25 900 unités.

Globalement, les pertes d'emploi dues à la crise pourraient s'élever à 44 500 unités (dont quelque 9 400 concerneraient des travailleurs indépendants). En 2010, le niveau d'emploi en Flandre devrait être revenu à son niveau mesuré en 2007 (soit près de 2,53 millions de personnes). Les conséquences de la crise sur l'emploi seraient un peu moins importantes en Flandre que dans les deux autres Régions du pays. Ainsi, sur la période 2009-2010³⁶, l'emploi baisserait de 1,7 % en Région flamande, de 2,4 % en Région de Bruxelles-Capitale et de 2,5 % en Région wallonne. Dans ces deux dernières Régions, l'emploi descendrait bien en deçà du niveau enregistré en 2007.

En Flandre, le solde des navettes serait influencé négativement par une baisse de l'emploi intérieur bruxellois. Sur la période 2009-2010, ce solde diminuerait de près de 6 800 unités en raison principalement de la baisse du nombre de travailleurs se rendant à la capitale pour y travailler. La réduction du solde des navetteurs flamands renforce l'évolution négative du chômage au Nord du pays durant les années de crise.

La contraction de l'emploi intérieur flamand (-44 500 unités), la baisse du solde de travailleurs entrants par rapport aux travailleurs sortants (-6 800 unités) et la croissance de la population active (46 000 unités) amèneraient, en 2010, une progression du chômage de près de 97 200 unités par rapport à 2008. Par conséquent, le nombre de chômeurs (définition BFP) atteindrait 319 000 unités en 2010 et le taux de chômage dépasserait les 10 % (10,5 %). Le taux de chômage à l'exclusion des chômeurs âgés s'élèverait à 9,1 %.

Alors que la Région flamande était en bonne voie en 2007 – certes avec quelques années de retard – d'atteindre l'objectif de la stratégie de Lisbonne d'un taux d'emploi de 70 %, la crise devrait bouleverser la donne. En 2008, le taux d'emploi en Flandre aurait progressé à 67,8 %. En 2010, ce taux ne dépasserait pas 66,0 %, soit son niveau de 2005 (65,9 %).

La diminution relativement limitée de l'emploi, comparée au ralentissement de l'activité économique, entraînerait une baisse de la productivité du travail dans les branches d'activité marchande (-3,6 % en 2009 et +1,2 % en 2010). Le salaire réel par travailleur dans les branches d'activité marchande devrait légèrement progresser en 2009 et faiblement diminuer en 2010 (respectivement de 0,6 % et -0,2 %). Parallèlement à un coût salarial réel par travailleur

³⁶ A cet égard, remarquons que l'emploi progresserait à nouveau à partir de 2011 en Région wallonne et en Région flamande, mais pas à Bruxelles, où la baisse totale de l'emploi au cours de la période 2009-2011 avoisinerait 2,6 %.

relativement stable, le coût salarial réel unitaire devrait augmenter relativement sensiblement au cours de la période 2009-2010.

En raison de la dégradation des perspectives de demande, les investissements devraient enregistrer un fort recul en 2009 (-7,3 %). La croissance des investissements se redresserait quelque peu en 2010, mais resterait toutefois négative (-1,6 %).

Comme dans le scénario national, la reprise économique en Flandre s'amorcerait dès 2011, sous les auspices d'un climat international plus favorable, de sorte que la croissance du PIB atteindrait cette année-là 2,5 %. En fin de période de projection, entre 2011 et 2014, la croissance économique moyenne s'établirait à 2,4 %, ce qui correspond à la croissance économique moyenne mesurée en Région flamande sur une période longue (1980-2007 ; 2,4 %). La perte essuyée pendant la période de récession ne serait donc pas récupérée.

Dans un premier temps, la croissance de l'emploi en Région flamande demeurerait relativement faible (0,5 % en 2011) et s'accélérait par la suite. Au cours de la période 2011-2014, la croissance annuelle moyenne de l'emploi atteindrait 0,9 %. Le marché du travail flamand enregistrerait de la sorte une création nette de presque 94 000 emplois durant cette période. Ce n'est qu'en 2012 que l'emploi atteindrait à nouveau le niveau mesuré avant la crise (soit 2,57 millions de personnes). En 2014, l'emploi intérieur flamand s'élèverait à 2,62 millions de personnes.

Au cours de la période 2011-2014, la population active flamande progresserait de près de 70 000 unités. Le solde des navettes continuerait à diminuer durant la dernière partie de la période de projection, quoiqu'à un rythme plus lent qu'en 2009-2010. On table sur une baisse du solde des navettes de quelque 4 900 unités. Cette évolution s'expliquerait à la fois par une augmentation des flux de navetteurs au départ de Bruxelles et de Wallonie vers la Flandre ainsi que par une (nouvelle) baisse du nombre de travailleurs flamands faisant la navette vers Bruxelles (ce nombre repartirait toutefois légèrement à la hausse en fin de période de projection). Cette évolution de la population active, du solde des navetteurs et de l'emploi intérieur déboucherait, entre 2010 et 2014, sur une baisse de près de 19 000 unités du nombre de chômeurs en Flandre. Compte tenu de la faible croissance de l'emploi cette année-là, le nombre de chômeurs devrait encore augmenter légèrement en 2011, pour baisser ensuite. Le taux de chômage devrait donc atteindre un pic de 10,7 % en 2011 pour ensuite baisser à 9,7 % à l'horizon 2014. Parallèlement, le taux d'emploi progresserait à 67,6 % en 2014, soit à un niveau légèrement inférieur à celui mesuré en 2008 (67,8 %).

Parallèlement à l'amélioration de la situation du marché du travail, le salaire réel par travailleur progresserait en moyenne de 1,4 % par an sur la période 2011-2014³⁷. Dans la mesure où l'on anticipe également une croissance de la productivité par travailleur légèrement supérieure à celle du coût salarial (en moyenne de 1,6 % par an), le coût salarial réel unitaire diminuerait légèrement en fin de période de projection.

³⁷ Remarquons que l'évolution des salaires retenue dans les perspectives nationales suppose le respect de la norme salariale (telle que définie dans la loi relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde de la compétitivité).

Dans le sillage de la reprise conjoncturelle, les investissements repartiraient à la hausse dès 2011. Après deux années de baisse, les investissements devraient enregistrer un mouvement de rattrapage en 2011 et 2012, pour ensuite fléchir légèrement. Au cours de la période 2011-2014, la croissance annuelle moyenne des investissements atteindrait 2,9 %.

5.2. Evolutions par branche d'activité

Le tableau 12 présente la structure sectorielle de l'économie flamande, caractérisée tant en fonction de la valeur ajoutée brute qu'en fonction de l'emploi (intérieur). Etant donné que la période de projection est relativement courte, les écarts ne devraient pas être trop importants.

La crise devrait renforcer la réduction tendancielle du poids relatif des branches d'activité industrielle dans l'économie flamande. Les branches industrielles devraient en effet compter parmi celles qui pâtiront le plus des effets de la crise. L'industrie manufacturière devrait ainsi voir sa part dans la valeur ajoutée brute totale passer de 21,3 % en 2007 à 19,9 % en 2014. En Région flamande, ce seraient surtout les branches d'activité « biens intermédiaires » et « biens de consommation » qui devraient voir leur part diminuer le plus sensiblement (de 7,7 % à 7,2 % pour la première et de 8,6 % à 7,9 % pour la seconde). Sous l'influence de la crise, la part de la branche « biens intermédiaires » devrait chuter à 6,9 % en 2010 mais devrait ensuite repartir légèrement à la hausse. La part de la branche « biens d'équipement » devrait également se tasser, passant de 5,0 % à 4,7 % entre 2007 et 2014. La branche d'activité « énergie » se stabiliserait autour de 2,8 % en 2014. La construction serait la seule branche d'activité secondaire qui verrait sa part dans la valeur ajoutée totale augmenter, même si ce n'est que modestement (de 6,0 % en 2007 à 6,2 % en 2014).

Tableau 12 : Structure de la valeur ajoutée et de l'emploi : Région flamande

<i>(En pour cent du total régional)</i>	Valeur ajoutée brute en volume (1)			Emploi intérieur		
	1980	2007	2014	1980	2007	2014
1. Agriculture	1,6	1,2	1,2	4,2	2,3	1,9
2. Energie	5,5	2,9	2,8	2,1	0,7	0,6
3. Industries manufacturières	19,1	21,3	19,9	27,7	16,3	13,8
a. Biens intermédiaires	5,6	7,7	7,2	7,3	5,2	4,7
b. Biens d'équipement	5,0	5,0	4,7	6,9	3,9	3,3
c. Biens de consommation	8,8	8,6	7,9	13,5	7,2	5,9
4. Construction	7,9	6,0	6,2	8,0	6,3	6,3
5. Services marchands	50,3	58,3	59,2	40,5	58,9	62,0
a. Transports et communication	6,5	6,7	6,5	7,6	6,7	6,7
b. Commerce et horeca	21,3	15,3	15,0	17,6	18,0	17,6
c. Crédit et assurances	2,1	3,7	3,7	2,3	2,1	1,9
d. Santé et action sociale	5,9	6,5	7,1	5,6	11,0	13,0
e. Autres services marchands	16,1	26,1	27,0	7,4	21,0	22,8
6. Services non marchands	15,9	10,2	10,5	17,5	15,6	15,3
7. Total	100,3	99,9	99,8	100,0	100,0	100,0

(1) Les mesures en euros chaînés n'étant pas additives, des écarts entre (sous-)totaux et la somme de leurs composantes peuvent apparaître.

Parmi les branches d'activité en recul figurent cependant également un certain nombre de branches du tertiaire. C'est ainsi notamment que les branches d'activité « commerce et horeca » et « transports et communication » devraient voir leur part baisser de, respectivement, 15,3 % en 2007 à 15,0 % en 2014 et de 6,7 % à 6,5 %. La branche d'activité « transports et communication » serait assez fortement touchée par la crise (cf. tableau 13), si bien que sa part de la valeur ajoutée totale tomberait à 6,2 % en 2010, avant de repartir légèrement à la hausse par la suite. De la même manière, la part de la branche d'activité « crédit et assurances » se tasserait légèrement au début de la période de projection, avant de se redresser quelque peu en fin de période, si bien que son poids relatif devrait rester stable, autour de 3,7 %.

La part des branches de services restantes devrait en revanche croître au cours de la période de projection. La hausse la plus forte concernerait la branche « santé et action sociale ». C'est en effet la seule branche d'activité marchande qui n'est pas affectée par la crise et affiche des taux de croissance positifs tout au long de la période de projection. L'importance de la branche « santé et action sociale » augmenterait ainsi d'environ 9 % (passant de 6,5 % en 2007 à 7,1 % en 2014). La part de la principale branche d'activité (« autres services marchands », incluant notamment l'immobilier et les services aux entreprises) devrait également progresser (de 26,1 % à 27,0 %). La branche d'activité « administration publique et éducation », peu sensible aux chocs conjoncturels, devrait voir son poids relatif augmenter et passer de 10,0 % en 2007 à 10,6 % en 2010. Par la suite, le poids de cette branche devrait toutefois retrouver la tendance d'avant la crise et repartir ainsi à la baisse (10,3 % en 2014).

Le résultat de ces changements attendus au niveau sectoriel est que les branches du secteur secondaire devraient poursuivre leur recul au profit de celles du secteur tertiaire. La part du secteur secondaire dans la valeur ajoutée brute totale en Flandre passerait ainsi de 30,2 % en 2007 à 28,9 % en 2014, tandis que la part du secteur tertiaire (y compris les services non marchands) passerait de 68,5 % en 2007 à 69,7 % en 2014.

Ces évolutions des parts sectorielles dans la valeur ajoutée brute se retrouvent en grande partie dans la répartition de l'emploi (cf. tableau 12). C'est ainsi qu'en Flandre, la part du secteur secondaire dans l'emploi intérieur total diminuerait, pour atteindre 20,8 % en 2014, contre 23,2 % en 2007. Inversement, le secteur tertiaire verrait sa part augmenter (de 74,5 % à 77,3 %).

L'évolution globale du secteur tertiaire ne s'applique toutefois pas telle quelle à toutes les branches d'activité qui le composent. La part de la branche « commerce et horeca » devrait ainsi, à l'image de sa part dans la valeur ajoutée, reculer (de 18,0 % à 17,6 %). La part de la branche « crédit et assurances » dans l'emploi intérieur flamand devrait également se tasser, passant de 2,1 % à 1,9 %. Contrairement à ce que pourrait laisser croire l'importance légèrement croissante de la branche « administration publique et éducation » en termes de valeur ajoutée, cette branche d'activité devrait voir sa part dans l'emploi diminuer (de 14,4 % à 14,2 %), après une légère augmentation en 2010 (14,5 %), en raison de sa faible sensibilité conjoncturelle.

De nouveau, c'est la branche « santé et action sociale » qui devrait connaître la plus forte progression au niveau de l'emploi. Sa part dans l'emploi flamand devrait ainsi passer de 11,0 % en 2007 à 13,0 % en 2014, soit une croissance de près de 18 %. La part dans l'emploi des « autres services marchands » devrait également augmenter (de 21,0 % à 22,8 %), tandis que celle de la branche « transports et communication » resterait stable.

L'évolution des parts des branches industrielles dans l'emploi reflète largement celle de leur poids dans la valeur ajoutée. La branche « biens de consommation » devrait faire figure de plus grand perdant, puisque sa part dans l'emploi intérieur flamand reculerait de 17,4 % (de 7,2 % en 2007 à 5,9 % en 2014). La part de la branche « biens d'équipement » devrait également reculer très nettement, sa part dans l'emploi chutant à 3,3 % (contre 3,9 % en 2009, soit un recul de 16,0 %). La part de la branche « biens intermédiaires » devrait diminuer également (de 5,2 % à 4,7 %), ce qui porterait le poids de l'industrie manufacturière dans l'emploi flamand à 13,8 % (contre 16,3 % en 2007). En revanche, la part de la « construction » devrait être stable, à 6,3 %.

Dans la suite de l'analyse, l'accent est mis principalement sur les contributions des différentes branches d'activité à la croissance économique et à la progression de l'emploi en Flandre, de façon à amener à une meilleure compréhension des effets de la crise sur l'ensemble de l'économie flamande (cf. tableau 19). Cette analyse permet également d'identifier les branches d'activité qui contribueront au redressement progressif ultérieur.

Les premiers signes de la crise sont déjà visibles dans les chiffres relatifs à l'année 2008 : l'industrie manufacturière aurait en effet enregistré une croissance négative de sa valeur ajoutée de -0,5 % (cf. tableau 13). Ce recul concernerait principalement les branches d'activité « biens intermédiaires » et « biens d'équipement ». La contribution de l'industrie manufacturière aurait donc déjà été négative en 2008 (cf. tableau 19). Les branches « transports et communication » et « autres services marchands » sont les deux branches qui auraient connu la plus forte croissance en 2008 (+2,9 % chacune). Vu l'importance de la seconde dans l'économie flamande, c'est principalement elle qui aurait soutenu la croissance économique en 2008, avec une contribution d'environ 0,7 point de pourcentage (pp).

La crise produirait pleinement ses effets en 2009. A l'exception de la branche « santé et action sociale » et des services non marchands, l'ensemble des branches d'activité devraient connaître une croissance négative en 2009 (cf. tableau 13). Les effets de la crise se marqueraient le plus clairement dans la branche d'activité des « biens intermédiaires ». La valeur ajoutée de cette branche diminuerait de 10,0 %. Les autres branches industrielles seraient également lourdement touchées. La croissance des branches « biens d'équipement » et « biens de consommation » devrait atteindre respectivement -5,4 % et -5,9 %. L'industrie manufacturière expliquerait ainsi 1,4 pp de la baisse totale de la valeur ajoutée brute flamande (-3,8 % en 2009). Un peu plus de la moitié de ce taux de croissance négatif serait imputable à la branche « biens intermédiaires » (-0,8 pp), ce qui correspond à environ 20 % de la baisse de la valeur ajoutée flamande totale. Parallèlement à l'évolution de la valeur ajoutée en 2009, les investissements de l'industrie

manufacturière seraient, eux aussi, en net recul, avec un taux de croissance oscillant entre -9,2 % et -11,4 % dans ces branches.

Dans les services, c'est surtout la branche « transports et communication » qui verrait sa valeur ajoutée brute reculer sensiblement en 2009 (-8,4 %). En raison de son poids dans l'économie flamande (autour de 6,7 %), cette branche contribuerait ainsi de façon importante à la croissance négative flamande (contribution de -0,6 pp). Les investissements dans cette branche devraient diminuer d'environ 10,6 % en 2009.

La branche « commerce et horeca » serait, elle aussi, assez fortement touchée (-4,5 % en 2009) de sorte que cette branche, représentant une part assez importante de l'économie flamande (environ 15 %), afficherait une contribution au recul de la valeur ajoutée de 0,7 pp. Par ailleurs, la valeur ajoutée des « autres services marchands » ne devrait reculer « que » de 3,3 %. Il s'agirait toutefois du principal canal de diffusion de la crise à l'économie flamande. Eu égard à la part importante que cette branche occupe dans l'économie flamande, sa contribution à la croissance négative devrait atteindre -0,9 pp en 2009 (cf. tableau 19).

Malgré le fait que la crise du crédit constitue une cause importante de la mauvaise conjoncture actuelle, la contribution de la branche d'activité « crédit et assurances » au repli de l'activité économique flamande devrait être relativement peu importante. En 2009, la croissance de cette branche atteindrait -4,7 %. Cependant, vu son poids limité dans l'économie flamande (3,7 %, cf. tableau 12), l'impact sur la baisse de la valeur ajoutée flamande devrait être limité à -0,1 pp.

En résumé, les principales contributions à la baisse de la valeur ajoutée en Flandre en 2009 seraient imputables aux branches d'activité « autres services marchands » (-0,9 pp), « biens intermédiaires » (-0,8 pp), « commerce et horeca » (-0,7 pp) et « transports et communication » (-0,6 pp). Ensemble, ces quatre branches devraient contribuer à expliquer près de 3,0 pp de la baisse de la valeur ajoutée flamande (-3,8 %), soit près de 80 % de la réduction, alors que la part globale de ces branches dans la valeur ajoutée flamande s'élève à environ 56 %.

Etant donné que l'emploi s'ajuste à l'activité économique avec un certain retard, il est utile d'examiner les contributions des différentes branches d'activité à la croissance de l'emploi total sur la période 2009-2010. Au cours de ces deux années, l'emploi en Flandre devrait diminuer d'environ 1,7 %. Une part importante des pertes d'emplois concernerait la branche « biens de consommation » (-0,7 pp en 2009-2010, cf. tableau 19). Tant en 2009 qu'en 2010, l'emploi dans cette branche d'activité accuserait un sévère recul (-4,7 % en 2009 et -5,2 % en 2010, cf. tableau 13). Ce recul équivaut à peu près à 17 300 emplois perdus. Sur la période 2009-2010, le nombre global de pertes d'emplois dans l'ensemble de l'industrie manufacturière devrait atteindre près de 32 300 unités.

Bien que la décroissance de l'emploi dans la branche « commerce et horeca » soit moins importante (-1,4 % en 2009 et -0,6 % en 2010) que dans la branche « biens de consommation », son poids dans l'économie flamande fait en sorte qu'elle contribuerait quand même largement au

recul de l'emploi en Flandre (-0,4 pp en 2009-2010, soit environ -9 300 emplois). Dans les services marchands, quelque 6 500 emplois devraient être perdus au cours de la même période. Les pertes d'emplois dans cette branche devraient rester limitées, en raison de l'accroissement de l'emploi (de 13 800 unités) dans la branche « santé et action sociale » (contribution positive de 0,5 pp en 2009-2010).

La reprise débiterait en 2011 et l'économie flamande renouerait alors avec des taux de croissance positifs (voir aussi section 5.1). La valeur ajoutée brute augmenterait de 2,5 % par an en moyenne au cours de la période 2011-2014 (cf. tableau 13). La contribution à la croissance de la valeur ajoutée de loin la plus importante viendrait de la branche « autres services marchands » (0,8 pp, cf. tableau 19). La croissance annuelle moyenne de cette branche devrait atteindre 2,8 %.

Dans la branche d'activité « biens intermédiaires », la relance devrait être vigoureuse. Au cours de la période 2011-2014, elle connaîtrait en moyenne une croissance annuelle de 3,5 %, ce qui lui ferait contribuer à la croissance à hauteur de 0,2 pp. Parallèlement, les investissements devraient connaître une progression relativement vigoureuse de 3,5 % en moyenne en 2011-2014. En ce qui concerne les autres branches industrielles, la « construction » se distinguerait en particulier par son dynamisme (2,9 %).

Parmi les services marchands, c'est la branche « transports et communication » qui devrait afficher la plus forte croissance (3,5 % en 2011-2014). Les investissements dans cette branche devraient également connaître une progression vigoureuse en fin de période de projection (4,9 %). La contribution à la croissance de la branche « commerce et horeca » devrait s'établir autour de 0,3 pp au cours de la période 2011-2014 (la croissance de la branche s'élèverait à 2,0 %).

La croissance annuelle de l'emploi à la fin de la période de projection (2011-2014) atteindrait en moyenne 0,9 % (ou 93 700 emplois supplémentaires). La branche d'activité « santé et action sociale » devrait connaître une forte croissance de l'emploi (3,1 % par an en moyenne au cours de la période 2011-2014). Cette branche soutiendrait ainsi dans une large mesure la croissance de l'emploi intérieur flamand (contribution moyenne à la croissance de 0,4 pp en 2011-2014, cf. tableau 19). Sur l'ensemble de la période de projection (2008-2014), cette branche pourrait créer près de 62 000 emplois supplémentaires, dont environ 39 000 entre 2011 et 2014.

La branche des « autres services marchands » devrait elle aussi largement soutenir la croissance de l'emploi en Flandre (avec une contribution annuelle moyenne à la croissance de 0,4 pp). Au cours de la période 2011-2014, 43 300 personnes supplémentaires trouveraient ainsi un emploi dans cette branche (croissance annuelle moyenne : 1,9 %).

Dans la branche « crédit et assurances », l'emploi fléchirait légèrement (-0,4 % par an). Dans l'industrie manufacturière, l'emploi poursuivrait son repli, mais à un rythme plus modéré que durant les années de crise (-1,1 % en moyenne en 2011-2014, contre -3,0 % et -5,0 % en 2009 et 2010). Sur l'ensemble de la période de projection 2008-2014, l'industrie manufacturière perdrait

environ 48 500 emplois. En revanche, dans les services marchands, quelque 136 000 emplois supplémentaires devraient être créés.

Tableau 13 : Principaux résultats par branche d'activité : Région flamande

	<i>(Taux de croissance annuel, en pour cent)</i>					Moyennes		
	2007	2008	2009	2010	2011-2014	1994-2000	2001-2007	2008-2014
1. Agriculture								
Valeur ajoutée brute en volume	2,6	2,9	-6,9	-1,0	2,4	2,1	-2,4	0,6
Formation brute de capital fixe en volume	22,1	2,8	-9,5	-1,7	1,8	-3,8	7,7	-0,2
Emploi total	-1,9	-0,7	-1,1	-3,0	-1,7	-1,8	-1,9	-1,7
Productivité réelle par tête	4,5	3,7	-5,9	2,0	4,1	4,0	-0,5	2,3
Coût salarial réel par tête (1)	3,4	-1,4	1,4	3,1	0,9	-0,9	1,9	1,0
2. Energie								
Valeur ajoutée brute en volume	10,9	3,1	-1,5	-2,2	0,6	1,7	1,2	0,3
Formation brute de capital fixe en volume	18,2	15,5	-7,7	-8,0	1,7	0,7	6,2	0,9
Emploi total	1,5	3,8	-0,6	-2,5	-0,9	-1,9	-0,3	-0,4
Productivité réelle par tête	9,3	-0,6	-0,8	0,3	1,6	3,7	1,4	0,7
Coût salarial réel par tête (1)	1,4	1,0	-0,4	-0,7	2,4	2,1	1,9	1,4
3. Industries manufacturières								
Valeur ajoutée brute en volume	4,3	-0,5	-7,4	-1,1	2,5	4,1	0,8	0,1
Formation brute de capital fixe en volume	7,9	7,0	-10,2	-0,4	2,7	5,3	-1,5	1,0
Emploi total	-0,4	0,1	-3,0	-5,0	-1,1	-0,8	-1,5	-1,8
Productivité réelle par tête	4,7	-0,6	-4,5	4,1	3,6	4,9	2,4	1,9
Coût salarial réel par tête (1)	1,3	-2,9	-0,8	1,6	1,7	2,1	0,6	0,7
a. Biens intermédiaires								
Valeur ajoutée brute en volume	2,1	-0,7	-10,0	-2,1	3,5	5,2	0,1	0,2
Formation brute de capital fixe en volume	21,5	5,8	-11,4	-3,4	3,5	5,8	1,6	0,7
Emploi total	0,2	1,5	-1,8	-4,4	-0,7	0,1	-0,8	-1,1
Productivité réelle par tête	1,9	-2,2	-8,3	2,5	4,3	5,2	0,9	1,3
Coût salarial réel par tête (1)	-0,9	-1,9	-0,2	1,4	1,6	3,3	0,2	0,8
b. Biens d'équipement								
Valeur ajoutée brute en volume	3,8	-0,7	-5,4	1,1	1,9	5,6	-0,6	0,4
Formation brute de capital fixe en volume	-3,9	8,4	-9,4	4,3	2,4	9,6	-2,9	1,8
Emploi total	-0,3	0,4	-1,7	-5,2	-1,8	-0,4	-2,3	-1,9
Productivité réelle par tête	4,1	-1,1	-3,7	6,6	3,8	6,0	1,8	2,4
Coût salarial réel par tête (1)	5,3	-4,9	-2,8	2,5	1,9	0,7	1,0	0,3
c. Biens de consommation								
Valeur ajoutée brute en volume	6,9	-0,2	-5,9	-1,5	1,6	2,0	2,6	-0,1
Formation brute de capital fixe en volume	1,8	7,7	-9,2	0,2	2,0	3,8	-2,5	0,9
Emploi total	-0,9	-1,1	-4,7	-5,2	-1,1	-1,6	-1,6	-2,2
Productivité réelle par tête	7,9	0,9	-1,3	4,0	2,7	3,6	4,3	2,1
Coût salarial réel par tête (1)	0,4	-2,7	-0,7	1,0	1,7	2,0	0,7	0,6
4. Construction								
Valeur ajoutée brute en volume	3,4	1,9	-2,9	0,8	2,9	2,6	2,8	1,6
Formation brute de capital fixe en volume	18,6	7,8	-10,4	-1,4	2,5	6,2	6,4	0,8
Emploi total	3,3	1,9	-1,0	-0,3	0,9	0,5	1,0	0,6
Productivité réelle par tête	0,1	0,0	-2,0	1,1	2,0	2,0	1,8	1,0
Coût salarial réel par tête (1)	0,7	-0,7	1,6	-0,4	1,5	1,5	0,4	0,9

(Taux de croissance annuel, en pour cent)

Moyennes

	2007	2008	2009	2010	2011-2014	1994-2000	2001-2007	2008-2014
5. Services marchands								
Valeur ajoutée brute en volume	3,8	1,8	-3,6	0,3	2,7	3,0	2,8	1,3
Formation brute de capital fixe en volume (2)	6,6	6,2	-6,7	-2,4	3,3	5,7	4,2	1,5
Emploi total	3,1	2,7	-0,2	-0,2	1,6	2,4	2,0	1,3
Productivité réelle par tête	0,7	-0,8	-3,4	0,5	1,0	0,6	0,8	0,0
Coût salarial réel par tête (1)	0,9	-1,5	1,3	-0,6	1,4	0,4	0,5	0,7
a. Transports et communication								
Valeur ajoutée brute en volume	1,2	2,9	-8,4	-3,0	3,5	1,6	0,9	0,8
Formation brute de capital fixe en volume	-2,2	11,2	-10,6	-4,2	4,9	6,3	1,0	2,2
Emploi total	2,2	0,9	-1,9	-1,1	1,4	1,2	0,6	0,5
Productivité réelle par tête	-1,0	1,9	-6,6	-1,9	2,1	0,5	0,3	0,2
Coût salarial réel par tête (1)	-0,4	-1,8	1,7	-0,5	1,2	1,4	0,3	0,6
b. Commerce et horeca								
Valeur ajoutée brute en volume	7,6	0,2	-4,5	1,8	2,0	-0,0	3,2	0,8
Formation brute de capital fixe en volume	12,0	8,2	-4,0	-0,8	1,7	3,4	5,5	1,5
Emploi total	1,2	0,4	-1,4	-0,6	0,6	0,3	1,1	0,1
Productivité réelle par tête	6,3	-0,2	-3,1	2,4	1,4	-0,3	2,1	0,7
Coût salarial réel par tête (1)	2,2	0,1	1,8	-0,3	1,5	-0,2	1,3	1,1
c. Crédit et assurances								
Valeur ajoutée brute en volume	-0,9	-0,5	-4,7	0,8	2,6	9,1	2,3	0,9
Formation brute de capital fixe en volume	-8,0	-4,1	3,5	-7,2	1,1	2,1	4,3	-0,5
Emploi total	0,7	-0,0	-1,4	-1,4	-0,4	0,4	-1,6	-0,6
Productivité réelle par tête	-1,6	-0,5	-3,3	2,3	3,0	8,7	4,0	1,5
Coût salarial réel par tête (1)	1,3	-1,0	2,4	-1,2	1,4	-0,7	-0,2	0,8
d. Santé et action sociale								
Valeur ajoutée brute en volume	3,6	1,7	2,9	1,3	2,6	2,7	2,0	2,3
Formation brute de capital fixe en volume	-19,6	0,5	2,4	3,9	3,9	-1,6	-0,6	3,2
Emploi total	3,3	3,3	2,1	2,6	3,1	2,8	2,8	2,9
Productivité réelle par tête	0,3	-1,5	0,8	-1,3	-0,5	-0,0	-0,8	-0,6
Coût salarial réel par tête (1)	0,3	-0,9	2,6	-0,5	1,6	-0,1	0,2	1,1
e. Autres services marchands								
Valeur ajoutée brute en volume	2,9	2,9	-3,3	0,0	2,8	4,6	3,5	1,6
Formation brute de capital fixe en volume (2)	12,7	3,1	-7,4	-2,8	3,7	9,3	7,3	1,1
Emploi total	5,4	5,2	0,2	-1,0	1,9	5,8	3,3	1,7
Productivité réelle par tête	-2,3	-2,2	-3,5	1,0	0,9	-1,1	0,3	-0,1
Coût salarial réel par tête (1)	0,8	-3,2	0,1	-0,6	1,5	1,5	0,6	0,3
6. Services non marchands								
Valeur ajoutée brute en volume	0,1	2,3	0,4	1,2	1,6	1,1	0,8	1,5
Formation brute de capital fixe en volume	12,3	-2,5	1,2	7,1	2,1	2,6	4,2	2,0
Emploi total	0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,4	0,4	1,1	0,2
Productivité réelle par tête	0,0	2,3	0,5	1,3	1,2	0,7	-0,3	1,3
Coût salarial réel par tête (1)	0,8	1,0	4,4	0,7	1,4	1,6	1,1	1,7
7. Total								
Valeur ajoutée brute en volume	3,6	1,4	-3,8	0,1	2,5	2,9	2,0	1,1
Formation brute de capital fixe en volume (2)	8,7	6,2	-7,3	-1,6	2,9	4,6	3,0	1,3
Emploi total	1,9	1,7	-0,7	-1,0	0,9	1,1	1,0	0,5
Productivité réelle par tête	1,6	-0,3	-3,1	1,2	1,5	1,8	1,0	0,5
Coût salarial réel par tête (1)	0,8	-1,3	1,4	-0,0	1,4	1,0	0,5	0,8

(1) Coût salarial net de subventions salariales.

(2) Hors investissement résidentiel.

6. Résultats pour la Région wallonne

6.1. Evolutions macroéconomiques

Les performances économiques de la Région wallonne tendent historiquement à être caractérisées par une inertie plus forte que celle observée pour la Belgique dans son ensemble. L'évolution de l'activité économique wallonne en 2007 et 2008 semble s'être inscrite dans cette tendance (cf. tableau 14). Ainsi, si la Wallonie n'a pas su tirer profit d'un environnement économique international et national pourtant particulièrement porteur en 2007 (1,7 % contre 2,8 % pour le Royaume), le net ralentissement de la demande mondiale durant la seconde moitié de l'année 2008 pourrait avoir entamé la croissance économique wallonne dans une moindre mesure. En 2008, première année de la projection, le taux de croissance en volume du PIB wallon aurait ainsi atteint 1,3 %, résultat légèrement supérieur à la croissance du Royaume (1,2 %). La croissance modérée du PIB wallon en 2007 et 2008 bénéficie pourtant de la forte progression de sa composante investissement. La croissance en volume des investissements wallons (hors logement) aurait en effet été particulièrement élevée surtout en 2007, mais également en 2008, s'établissant, respectivement, à 10,7 % et 5,9 %. Enfin, en 2008, les contributions à la croissance les plus importantes auraient été apportées par les branches « autres services marchands » (0,8 point de pourcentage) et « administration publique et éducation » (0,4 point), tandis que la contribution du « commerce et de l'horeca » – activités traditionnellement sensibles au climat économique général – aurait enregistré un net recul (passant de 0,9 point en 2007 à 0,2 point en 2008). La contribution de l'industrie manufacturière serait, quant à elle, demeurée nulle, la progression de la part de la branche « biens intermédiaires » étant compensée par le repli des apports de la production des « biens d'équipement » et des « biens de consommation ».

La progression de l'emploi s'ajuste traditionnellement avec retard à l'évolution de l'activité économique. On peut ainsi penser que la croissance du PIB wallon en 2006 est à l'origine de la forte hausse de l'emploi intérieur en 2007 (19 300 unités ; 1,7 %). En revanche, la croissance encore soutenue du marché du travail en Wallonie en 2008, après une année de faible hausse de l'activité en 2007, s'avère à cet égard inhabituelle. La progression du nombre de travailleurs, tant salariés qu'indépendants, aurait atteint 18 500 unités (dont 1 000 indépendants). Cet accroissement est supérieur à celui observé en moyenne entre 2001 et 2007 (10 900 unités), période pendant laquelle le rythme moyen de croissance de l'économie wallonne était proche du taux enregistré en 2007. L'évolution de la productivité réelle par tête, légèrement négative, renseigne que la croissance de l'activité économique en 2008 se serait essentiellement traduite par de nouvelles créations d'emploi (1,6 %). La croissance encore élevée des emplois titres-services (5 600 unités) participe à cette évolution. Enfin, dans un contexte de forte progression de l'inflation en 2008, le coût salarial réel par tête en Wallonie (-1,9 %) évolue à la baisse, à l'image de la Belgique dans son ensemble.

Tableau 14 : Principaux résultats macroéconomiques : Région wallonne

						Moyennes		
	2007	2008	2009	2010	2011-2014	1994-2000	2001-2007	2008-2014
1. Produit intérieur brut en volume (1)	1,7	1,3	-3,8	0,2	2,2	2,1	1,7	0,9
2. Valeur ajoutée brute en volume (1)	1,6	1,5	-3,8	0,3	2,3	2,0	1,7	1,0
3. Formation brute de capital fixe en volume (1) (2)	10,7	5,9	-4,9	-1,3	2,7	3,6	3,0	1,5
4. Productivité réelle par tête (branches d'activité marchande) (1)	-0,3	-0,7	-3,4	1,9	1,5	1,6	0,8	0,5
5. Coût salarial réel par tête (branches d'activité marchande) (1) (3)	0,0	-1,9	-0,0	-0,2	1,4	0,7	0,0	0,5
6. Emploi et chômage								
6.1. Emploi intérieur								
6.1.a. Emploi intérieur total, en milliers (4)	1170,9	1189,4	1176,5	1159,9	1199,3	1061,5	1127,4	1180,0
6.1.b. Différence en milliers	19,3	18,5	-12,8	-16,6	9,8	5,8	10,9	4,1
6.1.c. Variation en pour cent	1,7	1,6	-1,1	-1,4	0,8	0,5	1,0	0,3
6.2. Taux d'emploi (4)	58,1	58,4	57,3	56,0	56,8	55,6	57,7	56,7
6.3. Chômage								
6.3.a. Chômage, définition BFP, en milliers (4)	291,9	276,3	295,3	331,8	348,5	261,1	291,4	326,5
6.3.b. Demandeurs d'emploi, en milliers (4)	256,0	242,0	262,8	300,0	312,6	230,6	248,6	293,1
6.3.c. Taux de chômage, concept BFP (4)	18,1	17,1	18,3	20,3	20,7	17,9	18,6	19,8
6.3.d. Taux de chômage, hors chômeurs âgés (4)	16,3	15,3	16,6	18,8	19,0	16,1	16,3	18,2

(1) Taux de croissance en pour cent.

(2) Hors investissement résidentiel.

(3) Coût salarial net de subventions salariales.

(4) La valeur en fin de période, soit 2014, est présentée dans la colonne 2011-2014.

En 2008, comme en 2007, la hausse relativement soutenue de l'emploi intérieur en Wallonie serait intervenue alors que la progression de la population active régionale pourrait avoir été particulièrement faible (cf. section 2, chapitre 2), de sorte que la réduction du nombre de chômeurs (définition BFP) aurait été importante et proche de 33 400 unités sur les deux années. La Région wallonne afficherait dès lors en 2008, un taux de chômage (définition BFP) en nette diminution, égal à 17,1 %, une baisse de 1,5 point de pourcentage par rapport au taux moyen observé au cours de la période 2001-2007 (18,6 %). Corollairement, le taux d'emploi wallon aurait atteint (58,4 %), en hausse, malgré la réduction observée du nombre des navetteurs wallons vers Bruxelles.

La forte dégradation de l'environnement économique international, l'intensification de la crise financière à l'automne 2008 et la contraction des échanges mondiaux qui s'en est rapidement suivie, devrait plonger l'économie wallonne dans une sévère récession au cours de la période 2009-2010. L'inertie relative de l'activité wallonne devrait s'effacer en raison de l'intensité du choc économique. Sur l'ensemble de ces deux années, le niveau du PIB wallon devrait diminuer de -3,6 %. L'apogée de la crise interviendrait en 2009, l'ensemble des branches d'activité marchande – à l'exception de la « santé et de l'action sociale » – contribuant au recul de la croissance (-3,8 %). Les « industries manufacturières », particulièrement les « biens intermédiaires », dont l'activité

dépend largement du commerce extérieur, continueraient de souffrir du repli des principaux marchés d'exportation wallons. La dégradation économique générale devrait également affecter les branches des services, principalement les services aux entreprises, qui composent l'essentiel de la branche « autres services marchands », mais aussi « le commerce et l'horeca » ou « les transports et communication ». En 2010, la sortie progressive de crise devrait laisser l'économie wallonne, au mieux, convalescente (croissance de 0,2 %), soutenue par l'évolution des industries manufacturières, qui pourraient bénéficier du retour graduel de la croissance du commerce mondial.

La détérioration des perspectives de débouchés extérieurs et intérieurs, mais aussi probablement le resserrement du marché du crédit bancaire, devraient amener un net recul des investissements wallons en 2009 et 2010. Le taux de décroissance en volume de l'investissement pourrait atteindre -6,1 % sur les deux ans. Le recul des investissements serait d'autant plus prononcé et prolongé qu'il interviendrait après deux années d'extension soutenue des capacités de production wallonnes, que les entreprises chercheront probablement d'abord à utiliser avant de recommencer à investir.

L'ampleur de la crise économique ne laisse guère de doute quant à son impact – nécessairement défavorable – sur la dynamique des créations d'emploi en Région wallonne. Confrontées au ralentissement de la demande, les entreprises pourraient, dans un premier temps, poursuivre la mise en œuvre de stratégies visant à réduire la durée moyenne du temps de travail, ceci afin de retarder le moment de se séparer d'une main-d'œuvre qualifiée. La baisse de la productivité réelle par tête dans les branches d'activité marchande pourrait atteindre -3,4 % en 2009. Ces mesures sont cependant transitoires, l'emploi wallon devant inévitablement s'adapter, au moins partiellement, au niveau de la production. La dégradation de l'emploi intérieur wallon devrait ainsi s'accroître durant l'ensemble de l'année 2009 et s'accélérer encore en 2010, de sorte qu'au terme des deux ans, la Wallonie enregistrerait une destruction de près de 29 400 emplois (-2,5 %), principalement dans les branches de l'industrie manufacturière et les services aux entreprises. La réduction de la population active occupée serait encore accentuée par la diminution du solde des navettes interrégionales (-7 000 unités en deux ans), en particulier les mouvements pendulaires wallons vers Bruxelles.

Le déséquilibre sur le marché du travail en Wallonie devrait encore s'accroître en raison de l'accroissement de l'offre de travail, qui retrouverait, en 2009-2010, un rythme de progression moyen davantage conforme à son évolution de long terme (0,6 % par an, soit, en moyenne, 9 600 postes de travail supplémentaires par an), après deux années atypiques de faible croissance (croissance nulle en 2007 et 0,1 % en 2008). Dans ce contexte, la confrontation de l'offre et de la demande de travail devrait fortement dégrader les statistiques de chômage de la Région wallonne. Le nombre de chômeurs pourrait ainsi globalement s'accroître de 55 500 personnes au cours de la période 2009-2010, faisant passer le taux de chômage de 17,1 % en 2008 à 20,3 % en 2010.

A partir de 2011, l'économie wallonne devrait retrouver un chemin de croissance de son PIB qui évoluerait autour de 2,2 % jusqu'à la fin de la période de projection. La progression de l'activité wallonne serait ainsi supérieure à la croissance moyenne enregistrée au cours de la période 2001-2007 (1,7 %). Toutefois, à l'instar du scénario belge, le retour de la croissance ne permettrait pas, à l'horizon de projection, de rattraper les pertes d'activité essuyées pendant la récession. Sur l'ensemble de la période de projection 2008-2014, le taux de croissance annuel moyen du PIB wallon s'établirait à seulement 0,9 %.

Parallèlement aux perspectives de rétablissement de la demande, la croissance du volume des investissements wallons redeviendrait positive dès 2011, pour s'établir, en moyenne, autour de 2,7 % par an au cours de la période 2011-2014, un niveau légèrement inférieur à l'évolution moyenne des investissements observée entre 2001 et 2007 (3,0 %).

Le rythme des créations nettes d'emploi redeviendrait positif à partir de 2011, mais demeurerait encore faible cette année-là, de sorte qu'à moyen terme (2011-2014), le nombre d'emplois créés atteindrait, selon les présentes projections, 39 400 unités, dont 3 300 indépendants. Suivant ce scénario, un « rattrapage » du niveau d'emploi (c'est-à-dire, tel qu'il aurait été anticipé en l'absence de récession) ne devrait pas intervenir à l'horizon 2014. Le contenu en emplois de la croissance de l'économie wallonne devrait en effet s'avérer légèrement plus faible entre 2011 et 2014 (en moyenne 9 800 unités par an ; 0,8 %), par rapport à la période 2001-2007 (10 900 unités ; 1,0 %), la moyenne de fin de période étant tirée vers le bas en raison de la faible hausse de l'emploi en 2011.

Le redressement de l'activité coïncide en Wallonie, à l'instar des autres régions, avec une croissance des coûts salariaux réels plus rapide qu'au cours de la période 2001-2007. Au niveau national, rappelons que les évolutions salariales sont, par hypothèse, encadrées par la loi relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde de la compétitivité. Dans les branches d'activité marchande, l'accroissement moyen du coût salarial réel par tête en Wallonie devrait atteindre 1,4 %, au cours de la période 2011-2014, en accord avec les gains de productivité réelle par tête attendus en fin de période de projection (1,5 %).

Au cours de la période 2011-2014, la population active wallonne devrait croître en moyenne de 13 000 individus par an (0,8 %). Cette croissance moyenne masque cependant un essoufflement graduel du rythme de progression de la population active (qui passerait de 0,8 % en 2011-2012 à 0,7 % en 2013-2014), en raison notamment, de l'arrivée à l'âge de la pension de la génération née après guerre. La hausse de l'emploi intérieur et, marginalement, de l'emploi frontalier, tempérée par la baisse du solde des navettes wallonnes (en moyenne, -900 travailleurs par an, même si le solde recommencerait à croître à partir de 2014) ne devrait donc pas suffire à absorber l'accroissement important de l'offre de travail, de sorte qu'à moyen terme, le nombre de chômeurs wallons pourrait encore s'accroître (4 200 unités en moyenne, par an, entre 2011 et 2014). Contrairement au Royaume, l'impact de la crise économique sur le taux de chômage wallon (définition BFP) devrait ainsi se prolonger jusqu'au terme de l'horizon de projection. Le

taux de chômage franchirait le seuil des 20 % dès 2010 et demeurerait supérieur à ce niveau tout au long de la période 2011-2014 (20,8 %, en moyenne).

Quant au taux d'emploi wallon, alors qu'il enregistre une progression, certes lente, entre 2003 et 2008, il ne devrait pas dépasser 56,7 % en moyenne au cours de la période 2008-2014, rendant encore plus illusoire la réalisation de l'objectif des 70 % fixé par la stratégie de Lisbonne pour les Etats européens. Cet objectif était toutefois fort probablement hors d'atteinte pour la Région wallonne, même en l'absence de ralentissement majeur de l'activité économique.

6.2. Evolutions par branche d'activité

En 2008, en dépit du fort ralentissement de la conjoncture économique mondiale, la croissance de la valeur ajoutée wallonne ne devrait avoir accusé qu'un fléchissement de l'ordre de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2007, pour s'établir à 1,5 % (cf. tableau 16). Cette relative résistance serait en grande partie attribuable aux branches de « services non marchands » qui auraient enregistré en 2008, une progression de 2,3 % (contre -0,1 % en 2007). La croissance de valeur ajoutée dans l'« industrie manufacturière » serait demeurée proche de zéro (0,3 %), en raison de l'évolution contrastée de la branche des « biens intermédiaires », d'une part, dont la contribution à la croissance de la valeur ajoutée de la Région s'accroît, et des « biens d'équipement » et des « bien de consommation », d'autre part, qui voient leur contribution diminuer (cf. tableau 20). En revanche, le rythme de croissance de la valeur ajoutée dans la « construction » (1,6 %) et les « services marchands » (1,8 %) aurait été en net recul, comparé à 2007 (respectivement 4,5 % et 2,4 %).

Les activités de services marchands demeurent cependant le moteur de la croissance régionale. En 2008, le secteur tertiaire marchand aurait contribué ainsi à expliquer près des deux tiers du résultat wallon, ainsi que l'essentiel des créations d'emploi (17 400 unités ; 2,7 %). Au sein de cette branche, ce sont les activités liées aux « autres services marchands » qui se montreraient les plus dynamiques, tant en termes d'activité, en hausse de 3,0 %, que de création de postes (10 700 emplois ; 5,2 %), alors que la progression de la valeur ajoutée dans le « commerce et l'horeca » marquerait le pas (1,7 %). Enfin, la forte progression des activités de services non marchands, qui expliquerait plus du quart de l'accroissement de valeur ajoutée en Région wallonne, ne s'accompagnerait d'aucune hausse de l'emploi (0,0 %). Quant aux destructions d'emploi enregistrées de façon récurrente dans les branches de l'industrie manufacturière, elles se seraient ralenties en 2008 (-0,5 %).

En 2009 et 2010, c'est l'ensemble de la structure de production wallonne qui serait ébranlée par la récession économique. La forte contraction des échanges internationaux, dès la fin de l'année 2008, devrait d'abord affecter les branches de l'industrie manufacturière, davantage tournées vers la demande extérieure. La valeur ajoutée de ces branches pourrait ainsi diminuer de -6,5 % au cours des deux années de récession, amplifiant encore la baisse tendancielle de l'emploi dans cette branche (-12 900 postes ; -9,1 %) observée depuis le milieu des années nonante. Les services marchands ne tarderaient toutefois pas à être rattrapés par le fort ralentissement économique

global. Sur l'ensemble de la période 2009-2010, la perte de la valeur ajoutée dans cette branche pourrait s'établir à -4,3 %, entraînée dans la chute par l'effondrement des activités liées aux « transports et communication » (-10,1 %), mais aussi au « commerce et à l'horeca » (-5,5 %) et aux « autres services marchands » (-4,8 %). Dans le sillage de cette dégringolade, les services marchands pourraient globalement voir disparaître près de 12 600 emplois (-1,9 %).

En définitive, à l'image du Royaume dans son ensemble, seules les branches d'activité peu sensibles au cycle conjoncturel, la « santé et l'action sociale » (3,5 %) ainsi que les « services non marchands » (1,6 %) devraient apporter une contribution positive à la création de valeur ajoutée en Wallonie au cours de la période 2009-2010. La progression de l'activité ne s'accompagnerait toutefois d'une hausse de l'emploi que pour la branche « santé et action sociale » (3,3 %). Dans les services non marchands, le volume de l'emploi, qui résulte largement de décisions politiques, enregistrerait une légère baisse (-0,2 %).

Tableau 15 : Structure de la valeur ajoutée et de l'emploi : Région wallonne

<i>(En pour cent du total régional)</i>	Valeur ajoutée brute en volume (1)			Emploi intérieur		
	1980	2007	2014	1980	2007	2014
1. Agriculture	1,4	1,3	1,2	4,1	2,1	1,8
2. Energie	2,8	2,8	2,4	1,1	0,7	0,6
3. Industries manufacturières	18,2	17,7	16,4	23,5	12,2	10,1
a. Biens intermédiaires	8,1	9,1	8,5	11,7	5,5	4,4
b. Biens d'équipement	5,5	3,3	3,1	4,9	2,5	2,1
c. Biens de consommation	4,9	5,4	4,8	6,9	4,3	3,6
4. Construction	7,9	5,8	6,1	8,4	6,8	6,8
5. Services marchands	47,6	55,0	55,7	40,3	55,8	58,6
a. Transports et communication	6,3	7,7	7,4	7,8	6,4	6,4
b. Commerce et horeca	15,6	11,6	11,3	17,3	17,2	17,2
c. Crédit et assurances	2,2	3,2	3,1	2,2	1,7	1,5
d. Santé et action sociale	8,1	8,0	8,6	6,5	12,7	14,5
e. Autres services marchands	16,4	24,5	25,3	6,7	17,7	19,0
6. Services non marchands	22,1	17,3	17,9	22,6	22,3	22,0
7. Total	100,0	99,9	99,7	100,0	100,0	100,0

(1) Les mesures en euros chaînés n'étant pas additives, des écarts entre (sous-)totaux et la somme de leurs composantes peuvent apparaître.

A partir de 2011, la progression de la valeur ajoutée en Wallonie pourrait être légèrement plus soutenue que durant la période précédant la crise (2001-2007), en raison notamment de la croissance moyenne de l'activité des services marchands (2,7 % par an) et non marchands (1,6 % par an). La progression de l'activité industrielle continuerait à être en retrait par rapport aux activités de service, malgré la croissance relativement élevée de la branche « construction ». Au cours de la période 2011-2014, le taux de croissance de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière devrait s'établir en moyenne autour de 1,4 % par an. Ce résultat reposerait toutefois sur un fort accroissement de la productivité, de sorte que l'ensemble des branches de ce secteur devrait continuer d'enregistrer des pertes d'emploi. L'augmentation de l'emploi ne devrait donc à nouveau concerner que les branches de services, à l'exclusion de la branche

« crédit et assurances », la crise financière accentuant une évolution tendancielle à la baisse de l'emploi. L'emploi wallon devrait bénéficier en particulier du dynamisme des branches « autres services marchands » (2,2 %) et « santé et action sociale » (2,6 %).

L'accroissement du poids économique des services dans le total de la valeur ajoutée devrait donc se poursuivre. La part du secteur tertiaire dans la valeur ajoutée régionale totale passerait de 72,3 % en 2007 à 73,6 % en 2014 (cf. tableau 15). A l'instar de la majorité des économies développées, la « tertiarisation » de la structure productive wallonne est une tendance lourde, qui devrait, en définitive, être peu affectée par la récession de 2009-2010. On notera pourtant que, si la part relative des services non marchands s'accroît dans l'ensemble du Royaume, la Wallonie se distingue par l'importance du tertiaire public (« administration publique et éducation »), dont le poids dans la valeur ajoutée – sous l'hypothèse de politique inchangée – pourrait atteindre 18,1 % en 2010, pour s'établir à 17,6 % en 2014. (Entre 2011 et 2014, la part moyenne de cette branche dans la valeur ajoutée nationale s'élèverait à 13,2 %.)

Au sein des services marchands, ce sont principalement les branches « santé et action sociale » et « autres services marchands » qui enregistreraient la plus forte hausse d'activité, de sorte que leur poids cumulé dans la valeur ajoutée wallonne atteindrait en moyenne 33,4 % (soit, respectivement, 8,5 % et 24,9 %) sur l'ensemble de la période de projection (2008-2014). A la fin des années nonante (1994-2000), cette part était encore inférieure à 31 % (30,6 %). Enfin, globalement, les contributions à la croissance des services, d'une part, et des activités industrielles, d'autre part, devraient peu évoluer et demeurer, en moyenne, au cours de la période 2011-2014, proche d'un ratio 80/20. Au sein de ces regroupements de branches, la contribution des « services non marchands » devrait néanmoins s'accroître, au détriment des « services marchands », tandis que la contribution de l'« industrie manufacturière » se réduirait, au profit de la branche « construction ».

La concentration de l'emploi intérieur wallon au sein des activités de services constitue un autre aspect de ce phénomène de tertiarisation. A moyen terme (2011-2014), quatre branches se partageraient plus de 70 % des emplois (72,2 %) : les services non marchands représenteraient en moyenne 22,2 % du total de l'emploi en Wallonie, la branche des « autres services marchands », 18,5 %, le « commerce et l'horeca », 17,3 % et la « santé et l'action sociale », 14,2 %. La part de l'emploi occupé dans l'industrie manufacturière tomberait en moyenne à 10,5 %, accentuant ainsi la désindustrialisation de l'emploi wallon.

A partir de 2011, alors que les entreprises wallonnes auraient drastiquement réduit leurs dépenses d'investissement durant la crise, la croissance de l'investissement en Wallonie ne devrait pas connaître de rebond – ou de rattrapage – mais devrait être proche de sa moyenne de long terme. En revanche, à l'exception de la branche « énergie », la croissance de l'investissement régional serait supportée par l'ensemble des branches d'activité. Les branches les plus dynamiques devraient être les « transports et communication » et la « construction », qui, après une chute prononcée de l'investissement durant la crise (respectivement -8,4 % et -16,5 % en 2009-2010), enregistreraient toutes deux un taux de croissance moyen de 3,8 % par an au cours de la

période 2011-2014. Le rythme de progression des investissements dans les « autres services marchands », quoiqu'encore soutenu (3,7 %), serait nettement inférieur au taux de croissance observé dans un passé récent (2001-2007). L'investissement de la branche « énergie », qui devrait encore progresser en 2009, enregistrant un taux de croissance moyenne proche de 10 % par an entre 2007 et 2009, s'établirait en moyenne à -0,3 % en fin de projection (2011-2014), en raison de la forte baisse des investissements dans la branche en 2011 (-9,3 %).

Enfin, sur l'ensemble de la période de projection (2008-2014), la croissance de la productivité dans les branches industrielles (en moyenne, 1,6 % par an) devrait rester supérieure à celle des branches de services marchands (0,1 %), de sorte que l'évolution différenciée des gains de productivité des secteurs secondaire et tertiaire devrait se maintenir, en faveur de l'industrie.

L'accroissement des gains de productivité est en effet un gage de compétitivité pour les entreprises industrielles, davantage exposées à la concurrence internationale. Afin de limiter la hausse de leur coût salarial unitaire, elles veilleront dès lors à compenser, par une hausse de productivité, l'accroissement de leur coût salarial. Au cours de la période de projection, la progression du coût salarial réel par tête dans les activités industrielles (0,4 % par an, en moyenne) devrait être inférieure aux gains de productivité (réelle par tête) de la branche. En revanche, s'agissant des services marchands, la hausse moyenne du coût salarial réel par personne (0,8 % par an) serait largement supérieure à l'accroissement moyen de leur productivité, contrairement d'ailleurs à ce que l'on observait au cours de la période 2001-2007. Notons que les services marchands regroupent en leur sein des activités hétérogènes. Ainsi, si la productivité de la branche du « crédit et assurances » devrait nettement progresser (1,7 % par an, en moyenne) au cours de la période 2008-2014, les « autres services marchands » n'engrangeraient durant ces années que de maigres gains de productivité (0,1 %).

Tableau 16 : Principaux résultats par branche d'activité : Région wallonne

	<i>(Taux de croissance annuel, en pour cent)</i>							Moyennes	
	2007	2008	2009	2010	2011-2014	1994-2000	2001-2007	2008-2014	
1. Agriculture									
Valeur ajoutée brute en volume	5,3	0,6	-7,1	-1,7	3,6	-0,9	-1,9	0,9	
Formation brute de capital fixe en volume	14,9	-2,1	-9,7	-2,0	2,0	3,9	7,3	-0,8	
Emploi total	-1,0	-0,5	-1,5	-3,4	-2,4	-3,8	-1,9	-2,2	
Productivité réelle par tête	6,3	1,2	-5,7	1,8	6,2	3,0	0,1	3,2	
Coût salarial réel par tête (1)	4,1	-0,9	2,5	3,7	1,5	-0,4	0,0	1,6	
2. Energie									
Valeur ajoutée brute en volume	0,7	-1,8	-3,8	-2,0	0,3	3,3	1,6	-0,9	
Formation brute de capital fixe en volume	14,4	10,1	5,1	-1,2	-0,3	13,3	3,0	1,9	
Emploi total	4,1	0,1	-4,2	-3,4	-0,6	-0,9	-0,9	-1,4	
Productivité réelle par tête	-3,3	-1,9	0,4	1,4	0,9	4,3	2,7	0,5	
Coût salarial réel par tête (1)	4,3	3,7	4,2	1,0	0,9	1,3	1,2	1,8	
3. Industries manufacturières									
Valeur ajoutée brute en volume	-0,1	0,3	-8,3	1,8	1,4	3,6	1,2	-0,1	
Formation brute de capital fixe en volume	9,7	11,5	-6,9	-3,6	2,3	2,4	-0,5	1,5	
Emploi total	-0,9	-0,5	-3,2	-6,1	-1,7	-1,6	-0,9	-2,3	
Productivité réelle par tête	0,8	0,8	-5,3	8,4	3,2	5,3	2,1	2,4	
Coût salarial réel par tête (1)	0,6	-2,5	-3,2	1,5	1,7	2,6	0,4	0,4	
a. Biens intermédiaires									
Valeur ajoutée brute en volume	-5,7	1,2	-9,2	3,6	1,4	4,9	1,5	0,2	
Formation brute de capital fixe en volume	14,2	7,9	-8,6	1,3	2,7	6,1	-0,3	1,7	
Emploi total	-2,2	-1,3	-3,6	-7,0	-1,5	-1,9	-0,4	-2,6	
Productivité réelle par tête	-3,6	2,5	-5,8	11,3	2,9	6,9	1,9	2,8	
Coût salarial réel par tête (1)	-0,5	-2,3	-4,7	2,0	1,8	4,1	0,6	0,3	
b. Biens d'équipement									
Valeur ajoutée brute en volume	8,9	-1,1	-8,8	3,0	2,0	4,0	0,2	0,2	
Formation brute de capital fixe en volume	-1,5	-4,8	-8,6	-1,8	2,7	3,7	-1,3	-0,6	
Emploi total	2,0	1,0	-0,5	-5,2	-2,5	-1,2	-1,3	-2,1	
Productivité réelle par tête	6,8	-2,1	-8,3	8,7	4,6	5,3	1,5	2,4	
Coût salarial réel par tête (1)	5,3	-4,7	-4,6	2,6	2,0	1,0	0,7	0,2	
c. Biens de consommation									
Valeur ajoutée brute en volume	6,1	-0,5	-6,2	-2,5	1,1	1,3	1,7	-0,7	
Formation brute de capital fixe en volume	7,1	22,7	-4,2	-10,7	1,6	-1,7	0,1	2,0	
Emploi total	-0,9	-0,3	-4,1	-5,4	-1,4	-1,4	-1,2	-2,2	
Productivité réelle par tête	7,0	-0,2	-2,2	3,1	2,6	2,8	2,9	1,6	
Coût salarial réel par tête (1)	-0,8	-0,7	0,6	-0,3	1,2	1,7	-0,3	0,6	
4. Construction									
Valeur ajoutée brute en volume	4,5	1,6	-2,7	0,9	2,9	1,6	2,5	1,6	
Formation brute de capital fixe en volume	21,0	9,8	-13,8	-3,1	3,8	4,9	6,4	1,1	
Emploi total	4,1	2,6	-0,8	-1,3	0,5	0,3	1,4	0,4	
Productivité réelle par tête	0,3	-0,9	-1,9	2,3	2,3	1,4	1,1	1,2	
Coût salarial réel par tête (1)	-0,7	-0,7	0,8	-0,3	1,0	0,9	-0,5	0,5	

(Taux de croissance annuel, en pour cent)

Moyennes

	2007	2008	2009	2010	2011-2014	1994-2000	2001-2007	2008-2014
5. Services marchands								
Valeur ajoutée brute en volume	2,4	1,8	-3,9	-0,4	2,7	1,8	2,1	1,2
Formation brute de capital fixe en volume (2)	9,4	4,7	-4,6	-1,2	3,2	4,1	5,0	1,7
Emploi total	3,0	2,7	-1,0	-0,9	1,6	1,6	1,7	1,0
Productivité réelle par tête	-0,5	-0,8	-2,9	0,5	1,1	0,3	0,4	0,1
Coût salarial réel par tête (1)	0,2	-1,7	1,2	-0,4	1,6	0,1	0,3	0,8
a. Transports et communication								
Valeur ajoutée brute en volume	1,7	0,4	-7,3	-3,0	3,2	2,3	1,3	0,4
Formation brute de capital fixe en volume	4,3	1,0	-7,0	-1,5	3,8	2,5	2,1	1,1
Emploi total	2,1	1,3	-2,3	-0,9	0,8	0,8	0,3	0,2
Productivité réelle par tête	-0,5	-1,0	-5,1	-2,0	2,3	1,5	1,1	0,2
Coût salarial réel par tête (1)	-1,2	-1,3	1,5	-0,1	1,6	1,5	0,1	0,9
b. Commerce et horeca								
Valeur ajoutée brute en volume	7,5	1,7	-5,7	0,2	2,2	-0,3	1,8	0,7
Formation brute de capital fixe en volume	21,9	5,8	-6,6	-1,3	2,6	1,8	6,0	1,2
Emploi total	1,5	1,7	-1,2	-1,5	0,9	-0,4	1,2	0,4
Productivité réelle par tête	5,9	-0,0	-4,5	1,7	1,3	0,2	0,7	0,4
Coût salarial réel par tête (1)	3,2	-0,1	1,5	0,3	1,6	-0,3	1,0	1,1
c. Crédit et assurances								
Valeur ajoutée brute en volume	-1,5	-1,2	-4,5	-0,2	1,9	7,2	2,1	0,2
Formation brute de capital fixe en volume	2,4	-17,5	-9,5	11,1	1,4	2,1	6,8	-1,5
Emploi total	-2,1	-1,6	-1,9	-2,4	-1,0	-0,7	-1,7	-1,4
Productivité réelle par tête	0,6	0,5	-2,7	2,3	2,9	8,0	3,9	1,7
Coût salarial réel par tête (1)	0,8	-0,3	2,2	-0,3	1,3	-0,3	0,1	1,0
d. Santé et action sociale								
Valeur ajoutée brute en volume	1,6	0,9	2,5	1,0	2,6	1,0	1,6	2,1
Formation brute de capital fixe en volume	-10,8	5,6	-1,7	1,5	1,0	3,2	0,2	1,4
Emploi total	1,8	1,7	1,2	2,1	2,6	2,6	2,2	2,2
Productivité réelle par tête	-0,2	-0,7	1,3	-1,2	0,0	-1,5	-0,6	-0,1
Coût salarial réel par tête (1)	0,5	-0,9	2,4	-0,6	1,2	-0,6	0,3	0,8
e. Autres services marchands								
Valeur ajoutée brute en volume	0,8	3,0	-4,2	-0,5	3,0	2,3	2,8	1,5
Formation brute de capital fixe en volume (2)	10,3	8,1	-1,6	-2,1	3,7	10,6	8,9	2,8
Emploi total	6,1	5,2	-1,8	-2,3	2,2	4,2	2,9	1,4
Productivité réelle par tête	-5,0	-2,1	-2,4	1,9	0,7	-1,8	-0,0	0,1
Coût salarial réel par tête (1)	-2,1	-3,8	-0,8	-1,4	2,6	0,9	0,6	0,6
6. Services non marchands								
Valeur ajoutée brute en volume	-0,1	2,3	0,4	1,2	1,6	1,0	0,8	1,5
Formation brute de capital fixe en volume	12,3	-2,5	1,2	7,1	2,1	1,8	-2,0	2,0
Emploi total	-0,5	-0,0	-0,1	-0,1	0,4	0,4	0,5	0,2
Productivité réelle par tête	0,4	2,3	0,5	1,3	1,2	0,6	0,2	1,3
Coût salarial réel par tête (1)	0,9	1,0	4,4	0,7	1,4	1,5	0,8	1,7
7. Total								
Valeur ajoutée brute en volume	1,6	1,5	-3,8	0,3	2,3	2,0	1,7	1,0
Formation brute de capital fixe en volume (2)	10,7	5,9	-4,9	-1,3	2,7	3,6	3,0	1,5
Emploi total	1,7	1,6	-1,1	-1,4	0,8	0,5	1,0	0,3
Productivité réelle par tête	-0,1	-0,1	-2,7	1,7	1,4	1,4	0,7	0,7
Coût salarial réel par tête (1)	0,2	-1,1	1,3	0,1	1,4	1,0	0,3	0,8

(1) Coût salarial net de subventions salariales.

(2) Hors investissement résidentiel.

7. Consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre

7.1. Méthodologie

Le modèle HERMREG inclut un module destiné à calculer les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre au niveau de chaque région. Les résultats obtenus avec ce module sont présentés ci-dessous.

Les émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie ont été calculées en appliquant des coefficients d'émission³⁸ aux consommations d'énergie régionalisées. Ces dernières ont été obtenues en appliquant une méthodologie décrite dans le Working Paper 5-05 : « Regionale emissievoorzichten ». La méthodologie se base sur une clé de répartition régionale datant de 2001; pour les évolutions postérieures, on suppose qu'il n'y a pas de différences régionales dans l'évolution des intensités énergétiques par branche et vecteur énergétique³⁹. La même hypothèse est adoptée pour les ménages. Par contre, les clés de répartition ont été légèrement adaptées dans le cas du secteur électrique, pour les transports et pour l'industrie, afin d'arriver à un résultat plus réaliste. Ces adaptations ont été effectuées en se basant sur l'information disponible dans les bilans énergétiques régionaux provisoires de 2007. L'évolution des émissions de GES non liées à l'énergie a été calculée sur base d'une méthode « sharing-out » : les parts qui ont été utilisées pour répartir les émissions calculées au niveau national sont supposées évoluer comme les parts correspondantes calculées sur base du document « *Report by Belgium on National Projections of Greenhouse Gas Emissions* » datant de mars 2007.

³⁸ Les facteurs d'émission relatifs aux rejets de CO₂ sont liés aux produits et sont identiques pour les différentes régions, secteurs et ménages. Les facteurs d'émission pour le CH₄ et le N₂O sont des facteurs implicites calculés en divisant les émissions du secteur ou des ménages par leur consommation respective d'énergie. Les valeurs obtenues pour 2007 sont utilisées en projection. Les facteurs d'émission peuvent, dans ce cas, être différents entre les régions.

³⁹ L'intensité énergétique par branche et produit énergétique est mesurée par le rapport entre la consommation d'énergie par branche et produit énergétique et la valeur ajoutée par branche. L'intensité énergétique des ménages par produit énergétique est mesurée par le rapport entre la consommation d'énergie des ménages par produit énergétique et le revenu disponible des ménages.

7.2. Contexte

Dans le cadre du Protocole de Kyoto, la Belgique s'est engagée à réduire ses émissions de GES de 7,5 % à l'horizon 2008-2012, par rapport au niveau atteint durant l'année de référence⁴⁰. Cela signifie que les émissions de GES belges ne peuvent pas dépasser le niveau de 134,8 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an en moyenne au cours de la période 2008-2012. La clé de répartition des efforts que doivent consentir les trois Régions et le pouvoir fédéral, afin d'atteindre l'objectif, a été fixée dans l'accord du Comité de concertation sur le partage des charges nationales (2004). En vertu de cet accord, la Région wallonne doit réduire ses émissions de 7,5 % par rapport au niveau atteint en 1990. L'effort demandé à la Région flamande est de 5,2 %, tandis que pour la Région bruxelloise, une hausse de 3,4 % est admise. On notera donc que les droits d'émission octroyés aux Régions excèdent, au total, l'objectif assigné à la Belgique dans le cadre du Protocole de Kyoto. En vue d'effacer cet écart, le pouvoir fédéral pourrait acheter des permis d'émission sur le marché international.

⁴⁰ Il s'agit de l'année 1990 pour tous les gaz à effet de serre, sauf pour les gaz fluorés pour lesquels l'année de référence est 1995.

7.3. Evolutions régionales des émissions de gaz à effet de serre⁴¹

Les sections suivantes présentent les résultats de la ventilation régionale (calculée à l'aide du modèle HERMREG) des projections nationales des émissions de gaz à effet de serre (calculées à l'aide du modèle HERMES). Ces projections régionales peuvent différer de celles calculées par les Régions pour des raisons techniques (différences de modélisation et d'hypothèses). L'encadré ci-dessous résume certaines caractéristiques de modélisation propres aux modèles HERMES et HERMREG, ainsi que les principales hypothèses et évolutions macroéconomiques qui peuvent influencer les résultats.

Régionalisation des émissions de GES : spécificité de la modélisation macroéconomique et importance des paramètres de projection

Le choix des modèles qui est effectué dans le cadre de la modélisation des GES peut exercer une influence non négligeable sur les projections d'émissions de GES. Rappelons ainsi que HERMES et HERMREG sont des modèles macroéconomiques (par opposition aux modèles dits technico-économiques utilisés par les Régions⁴²), dans lesquels les différents paramètres sont estimés sur base de techniques de régression portant sur les séries du passé (en général la période 1980-2006). Dans les modèles macroéconomiques, l'évolution de l'activité et du comportement des différentes branches et agents économiques, ainsi que l'évolution des prix des différentes formes d'énergie vont jouer un rôle crucial pour le calcul des projections d'émissions.

Ainsi, le contexte macroéconomique qui sert d'amorçage à la nouvelle projection – en l'occurrence, une récession sévère dans la zone euro et en Belgique en début de période (2008-2010) – influence de manière sensible l'évolution des émissions de GES au niveau national et, donc, au niveau régional.

De même, les hypothèses de prix en matière d'énergies sont également susceptibles de jouer un rôle important pour expliquer l'évolution des émissions de GES présentée dans la suite de ce chapitre, notamment via le jeu des élasticités-prix et l'influence de ces mécanismes sur les volumes consommés⁴³.

En ce qui concerne la modélisation proprement dite, la consommation d'inputs énergétiques des entreprises est déterminée, comme celle des autres facteurs de production d'ailleurs (travail, capital, autres inputs intermédiaires), via des fonctions de production estimées par branche d'activité. Celles-ci tiennent notamment compte d'une baisse tendancielle de l'intensité énergétique. L'allocation des facteurs qui découle de ces fonctions dépendra du niveau général de la demande, des prix relatifs des différents inputs et du progrès technique. Les intensités énergétiques nationales (en pour cent de la valeur ajoutée) obtenues pour chaque branche d'activité et chaque vecteur énergétique sont ensuite appliquées aux valeurs ajoutées régionales afin d'obtenir les consommations énergétiques régionales en suivant la méthodologie décrite dans le Working Paper 5-05 : « Regionale emissievooruitzichten ». A ces dernières sont finalement associés des coefficients d'émission de GES.

On peut également mettre en exergue le rôle crucial joué par le module d'allocation de la consommation privée des ménages. C'est à partir de ce module que sont déterminées les consommations d'énergie pour le chauffage des logements, ainsi que les consommations de carburant pour le transport individuel. Ce module d'allocation est composé d'équations de comportement estimées par régression, qui intègrent comme variables explicatives le revenu disponible par tête, les prix relatifs des différentes catégories de dépenses, ainsi que le nombre de degrés-jours (pour le cas particulier des dépenses de chauffage). Ces équations de comportement permettent de déterminer, au niveau national, la part budgétaire des différentes catégories de dépenses, dont les dépenses de chauffage et de consommation de carburants pour le transport. Les consommations d'énergie au niveau national sont ensuite réparties entre les trois Régions (cf. WP5-05).

Soulignons encore le rôle important joué, dans HERMES et HERMREG, par les évolutions démographiques (issues, pour le présent exercice, du Planning Paper 105 : Perspectives de population 2007-2060, mai 2008). Enfin, les présentes projections retiennent l'hypothèse des degrés-jours 16,5/16,5 qui, pour la période 2009-2014, sont supposés égaux à la moyenne des 15 dernières années (en ce y compris l'année 2008).

⁴¹ On trouvera en annexe au document le détail de l'évolution des différents gaz à effet de serre (CO₂, CH₄, N₂O et gaz fluorés), ainsi que les bilans énergétiques pour les années 2007, 2010 et 2014.

⁴² Les résultats dérivés des modèles technico-économiques des Régions sont notamment utilisés dans le cadre du dernier rapport de la Commission Nationale Climat à l'UE sur l'évaluation des progrès escomptés. Cf. Report by Belgium for the Assessment of Projected Progress, Commission Nationale Climat, mai 2009.

⁴³ La projection régionale 2008-2014 est basée sur des hypothèses en matière de prix énergétiques qui intègrent l'information disponible mi-avril 2009. Le prix du baril de pétrole (Brent) atteindrait selon l'hypothèse retenue dans HERMES et HERMREG 68,4 dollars en moyenne au cours de la période 2008-2014.

7.3.1. Royaume

Selon les perspectives économiques 2008-2014, les émissions de gaz à effet de serre nationales devraient baisser légèrement au cours de la période de projection. En 2014, elles devraient même se situer plus de 13 % en dessous du niveau de l'année de base. Les émissions baisseraient ainsi de 3,4 % en 2009 et de 0,8 % en 2010. Elles seraient ensuite en légère hausse entre 2011 et 2014 (croissance annuelle moyenne de 0,5 %).

Ce résultat favorable s'explique en grande partie par la forte baisse de l'activité économique intervenant en début de période de projection. L'augmentation modérée de la consommation d'énergie, des glissements dans la structure de consommation par produit énergétique et la baisse des émissions de CH₄ et N₂O contribuent également à ce résultat. Les émissions de gaz fluorés resteraient, quant à elles, nettement plus basses que durant l'année de base.

Les émissions du secteur de la transformation d'énergie (centrales électriques et reste de la branche énergie) baisseraient en moyenne de 1,1 % durant la période 2008-2014⁴⁴ et atteindraient 26,2 millions de tonnes en 2014, contre 30,1 millions de tonnes en 1990. Une amélioration du rendement moyen des centrales électriques grâce au recours accru aux centrales turbine gaz-vapeur (TGV) et à cogénération et la production croissante d'électricité au départ d'énergies renouvelables devraient jouer favorablement sur les émissions.

Dans le secteur industriel, les émissions d'origine énergétique devraient également baisser (de 1,2 % en moyenne sur la période 2008-2014), notamment en raison de la chute de l'activité industrielle en début de projection. Les émissions de ce secteur atteindraient 24,4 millions de tonnes en 2014, contre 33 millions de tonnes en 1990. L'application de technologies plus efficaces et le glissement structurel des combustibles solides et liquides vers le gaz naturel et l'électricité contribueraient également à ce résultat.

Les émissions issues des transports baisseraient légèrement durant la période 2008-2014 en raison de la chute de l'activité en début de période, de mesures fiscales et du recours (quoique limité) aux biocarburants. En 2014, les émissions du secteur atteindraient 25 millions, contre 20,5 millions en 1990.

Les émissions issues du chauffage des bâtiments ne devraient que légèrement augmenter entre 2008 et 2014 (croissance moyenne de 0,8 % par an) et atteindre 26,6 millions de tonnes en 2014. Cette évolution favorable s'expliquerait entre autres par une meilleure isolation des bâtiments et l'introduction d'installations de chauffage plus efficaces. Les mesures fiscales en faveur des investissements économiseurs d'énergie (réductions d'impôt au niveau fédéral et diverses primes régionales) stimuleraient une meilleure efficacité énergétique des bâtiments.

⁴⁴ Il s'agit du taux de croissance moyen de la période 2008-2014, obtenu en partant des chiffres d'émissions de CO₂ calculés par HERMES pour 2007. Les chiffres qui sont donnés dans le tableau 17 pour 2007 correspondent, quant à eux, aux valeurs d'inventaires issues des inventaires nationaux et régionaux d'émissions. Les croissances moyennes 2008-2014 fournies dans la suite du rapport reposent également sur des valeurs d'émissions de CO₂ endogènes pour 2007.

Les émissions issues des processus industriels seraient en légère baisse durant la période 2008-2014. Les émissions issues de l'agriculture et les émissions en provenance du traitement des déchets seraient également en baisse (baisse moyenne de 0,9 % et 4,1 % par an respectivement).

Selon les perspectives économiques 2008-2014, le niveau moyen des émissions de GES atteindrait 125,7 millions de tonnes d'équivalent CO₂ au cours de la période 2008-2012. Toutefois, ce niveau ne doit pas être comparé au montant maximum d'émissions fixé pour la Belgique par le Protocole de Kyoto. En effet, une partie appréciable de la baisse des émissions serait à mettre à l'actif des secteurs gros consommateurs d'énergie (faisant partie du secteur dit ETS, émergeant au système des permis d'émission), qui seraient particulièrement touchés par la crise. Pour le secteur ETS, ce sont les quotas alloués aux entreprises (et non les émissions) qui, dans le cadre de cette projection, doivent être pris en compte pour l'évaluation du respect de l'objectif Kyoto pour la Belgique. Pour les autres secteurs (dits non ETS), la baisse serait nettement plus limitée, mais néanmoins suffisante pour satisfaire aux objectifs de Kyoto⁴⁵. On notera toutefois que certains facteurs pourraient, dans l'avenir, être à l'origine d'une remontée temporaire des émissions, remettant ainsi en cause l'obtention de l'objectif.

7.3.2. Région de Bruxelles Capitale

En 2007, les émissions de GES de la Région de Bruxelles-Capitale ont atteint 3,9 millions de tonnes d'équivalent CO₂ et représentaient 3 % du total des émissions nationales. Elles proviennent en grande partie du chauffage des bâtiments (secteur résidentiel et secteur tertiaire). Les émissions de ce secteur se sont élevées à 2,4 millions de tonnes d'équivalent CO₂, ce qui représente une baisse par rapport à l'année de référence.

Durant la période de projection, les émissions totales de GES seraient en légère progression (+1,1 % en moyenne par an). En 2014, le niveau de l'ensemble des émissions de la Région devrait atteindre 4,3 millions de tonnes d'équivalent CO₂, contre 4 millions durant l'année de référence. Sur ce total, 2,8 millions de tonnes d'équivalent CO₂ seraient imputables au chauffage des bâtiments et 0,9 million de tonnes au transport (contre, respectivement, 2,6 millions de tonnes et 0,9 million de tonnes lors de l'année de référence). Les émissions issues du chauffage des bâtiments seraient donc en progression moyenne de 1,4 % par an sur la période 2008-2014, alors que les émissions dues au transport seraient stabilisées.

L'objectif assigné à la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre du Protocole de Kyoto consiste en une augmentation maximale de ses émissions de 3,475 % au cours de la période 2008-2012 par rapport à l'année de référence. Les émissions de GES bruxelloises se sont élevées à 4,0 millions de tonnes au cours de l'année de référence. La quantité d'émissions maximale autorisée s'élève donc à 4,2 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an en moyenne au cours de la période 2008-2012. Selon les présentes perspectives, les émissions de la Région de Bruxelles-Capitale devraient

⁴⁵ Si l'on fait abstraction du secteur ETS (et des quotas d'émission qui lui sont octroyés dans le cadre du Plan National d'Allocation), un objectif Kyoto implicite pour les autres secteurs (dits non ETS) serait d'environ 76,3 millions de tonnes d'équivalent CO₂. Selon nos calculs, les émissions de ces secteurs ne dépasseraient pas environ 75 millions de tonnes en moyenne pour la période 2008-2012. L'objectif de Kyoto serait donc bien respecté.

également atteindre 4,2 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en moyenne par an au cours de la période 2008-2012 et ne dépasseraient donc pas l'objectif fixé.

7.3.3. Région flamande

En 2007, les émissions de GES de la Région flamande ont atteint 81,1 millions de tonnes d'équivalent CO₂, ce qui correspond à une baisse de 5,9 millions de tonnes par rapport à l'année de référence. Elles représentaient 62 % du total des émissions nationales. En Flandre, ce sont surtout les secteurs de la transformation d'énergie (23 millions de tonnes), du transport (15,2 millions de tonnes), de l'industrie en ce qui concerne les émissions d'origine énergétique (13,6 millions de tonnes) et le chauffage des bâtiments (secteur résidentiel et secteur tertiaire) (17,1 millions de tonnes) qui influencent l'évolution des émissions de GES.

Pendant la période de projection, les émissions totales de GES de la Région flamande devraient diminuer de 0,6 % par an en moyenne. Leur niveau devrait ainsi s'élever à 78,1 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en 2014, soit une baisse de 8,9 millions de tonnes par rapport à l'année de référence. Les émissions issues du secteur de la transformation atteindraient 20,7 millions de tonnes en 2014, en baisse de 1,1 % par an en moyenne. Les émissions énergétiques issues de l'industrie seraient également en baisse (de 1,2 % en moyenne par an) et atteindraient 13,8 millions de tonnes en 2014. Ce résultat serait fortement influencé par la baisse de la production industrielle en début de période de projection. A partir de 2010, les émissions recommenceraient à augmenter, de façon modérée (croissance annuelle moyenne de 0,9 % au cours de la période 2010-2014). La pénétration accrue de technologies économes en énergie, sous l'impulsion des accords volontaires de branches (procédures de benchmarking) contribuerait également à réduire les consommations d'énergie et les émissions de GES dans l'industrie. Par contre, les émissions provenant du chauffage des bâtiments devraient augmenter (de 0,6 % par an en moyenne) et s'élèveraient à 16,6 millions de tonnes en 2014. Les émissions du secteur du transport seraient en baisse (de 0,4 % par an en moyenne) et s'élèveraient à 15,6 millions de tonnes en 2014. Les émissions issues des processus industriels, de l'agriculture et des déchets seraient en baisse au cours de la période de projection.

L'objectif assigné à la Région flamande dans le cadre du Protocole de Kyoto consiste en une diminution de ses émissions de 5,2 % au cours de la période 2008-2012 par rapport à l'année de référence. Les émissions de GES de la Région se sont élevées à 87,0 millions de tonnes d'équivalent CO₂ au cours de l'année de référence. La quantité d'émissions maximale autorisée s'élève donc à 82,5 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an en moyenne au cours de la période 2008-2012. Selon les présentes perspectives, les émissions de la Région flamande devraient atteindre 77,7 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en moyenne par an au cours de la période 2008-2012. Abstraction faite du secteur ETS (et des quotas qui lui sont alloués durant la période), les émissions (secteur non-ETS) atteindraient environ 43 millions de tonnes en moyenne sur la période 2008-2012, pour un objectif Kyoto non-ETS implicite de 45,6 millions de tonnes pour ce secteur. L'objectif Kyoto serait donc bien respecté pour la Région flamande⁴⁶.

⁴⁶ Selon d'autres calculs, réalisés par la Région flamande sur base d'une méthodologie technico-économique et présentés

7.3.4. Région wallonne

En 2007, les émissions de GES de la Région wallonne ont atteint 46,3 millions de tonnes d'équivalent CO₂, ce qui correspond à une baisse de plus de 8 millions de tonnes par rapport à l'année de référence. Elles représentaient 35 % du total des émissions nationales. En Wallonie, l'évolution des émissions de GES a surtout été déterminée par l'évolution des émissions du secteur industriel. Les émissions liées à l'énergie issues de l'industrie s'élevaient à 12,7 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en 2007, en baisse de 5 millions de tonnes par rapport à l'année de référence.

Pendant la période de projection, les émissions totales de GES de la Région wallonne devraient légèrement baisser (0,5 % par an en moyenne). Leur niveau devrait ainsi s'élever à 43,9 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en 2014. Les émissions liées à l'énergie issues de l'industrie devraient atteindre 10,5 millions de tonnes, ce qui correspond à une baisse annuelle moyenne de 1,2 %. C'est surtout en début de période que les émissions chuteraient, en raison des baisses de production dans la sidérurgie suite au ralentissement de l'activité économique mondiale. Les émissions seraient en légère hausse à partir de 2010 (croissance annuelle moyenne de 0,2 % au cours de la période 2010-2014). Tout comme en Flandre, les accords de branche auraient des conséquences bénéfiques sur les consommations d'énergie de l'industrie. Les émissions émanant du transport seraient en baisse de 0,8 % en moyenne par an, alors que les émissions issues du chauffage des bâtiments seraient en hausse de 0,8 % en moyenne par an. Les émissions de ces deux secteurs atteindraient respectivement 8,4 et 7,2 millions de tonnes en 2014. Les émissions issues des processus industriels devraient légèrement augmenter (+0,6 % en moyenne par an) et atteindre 8,3 millions de tonnes en 2014 (contre 8 millions de tonnes en 2007). Les émissions issues de l'agriculture et du traitement des déchets seraient en baisse au cours de la période de projection.

L'objectif assigné à la Région wallonne dans le cadre du Protocole de Kyoto consiste en une diminution de ses émissions de 7,5 % au cours de la période 2008-2012 par rapport à l'année de référence. Les émissions de GES wallonnes se sont élevées à 54,7 millions de tonnes d'équivalent CO₂ au cours de l'année de référence. La quantité d'émissions maximale autorisée s'élève donc à 50,6 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par an en moyenne au cours de la période 2008-2012. Si selon les présentes perspectives, les émissions de la Région wallonne devraient atteindre 43,8 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en moyenne par an au cours de la période 2008-2012, il convient (tout comme pour la Région flamande) de tenir compte des quotas d'émission octroyés au secteur ETS dans le cadre du Plan National d'Allocation 2008-2012. Abstraction faite de ces quotas, l'objectif implicite pour les secteurs ne faisant pas partie du système des permis d'émission serait de 29 millions de tonnes. Selon les présentes perspectives, les émissions du secteur non-ETS wallon atteindraient environ 28 millions de tonnes, en moyenne sur la période 2008-2012 et se situeraient ainsi légèrement en dessous de l'objectif fixé⁴⁷.

dans le Rapport d'évaluation 2008, les émissions du secteur non-ETS atteindraient en moyenne 47,4 millions de tonnes. Il y aurait dans ce cas dépassement de la norme Kyoto (avant le recours à des mécanismes de flexibilité).

⁴⁷ Selon d'autres calculs réalisés par la Région wallonne sur base d'une méthodologie technico-économique, les émissions du secteur non-ETS dépasseraient la norme Kyoto (avant le recours à des mécanismes de flexibilité).

Tableau 17 : Evolution des émissions totales de gaz à effet de serre par secteur

<i>(En millions de tonnes d'équivalent CO₂)</i>	1990[3]	2007[2]	2010[1]	2014[1]	Taux croiss. annuels moyens 2008-2014[1]	Moyennes 2008-2012 [1]
Royaume						
1. Energie	112,2	106,7	100,9	102,8	-0,5	102,3
1.A. Combustion	111,3	106,2	100,3	102,3	-0,5	101,8
1.A1. Transformation d'énergie	30,1	27,0	26,0	26,2	-1,1	26,8
1.A2. Industrie	33,0	26,4	24,4	24,4	-1,2	24,6
1.A3. Transport	20,5	26,0	23,9	25,0	-0,5	24,5
1.A4. Tertiaire, résidentiel, agriculture	27,6	26,7	25,9	26,6	0,8	25,8
1.A5. Autres	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
1.B. Emissions fugitives	0,9	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5
2. Processus industriels	17,1	13,7	12,5	13,5	-0,2	12,8
3. Utilisation de solvants	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,2
4. Agriculture	12,6	9,6	9,4	9,0	-0,9	9,4
5. Déchets	3,5	1,1	1,0	0,8	-4,1	1,0
Total	145,7	131,3	124,0	126,4	-0,5	125,7
Région de Bruxelles-Capitale						
1. Energie	3,9	3,7	4,0	4,1	1,1	4,0
1.A. Combustion	3,9	3,7	4,0	4,1	1,1	3,9
1.A1. Transformation d'énergie	0,2	0,3	0,2	0,2	6,5	0,2
1.A2. Industrie	0,1	0,1	0,1	0,1	-4,8	0,1
1.A3. Transport	0,9	0,9	0,9	0,9	-0,1	0,9
1.A4. Tertiaire, résidentiel, agriculture	2,6	2,4	2,7	2,8	1,4	2,7
1.A5. Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.B. Emissions fugitives	0,1	0,0	0,0	0,0	-0,3	0,0
2. Processus industriels	0,0	0,2	0,2	0,2	-0,5	0,2
3. Utilisation de solvants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Déchets	0,0	0,0	0,0	0,0	6,5	0,0
Total	4,0	3,9	4,2	4,3	1,1	4,2
Région wallonne						
1. Energie	40,3	33,7	31,6	31,5	-0,6	31,7
1.A. Combustion	40,1	33,6	31,4	31,4	-0,6	31,6
1.A1. Transformation d'énergie	6,6	3,7	5,3	5,2	-1,0	5,4
1.A2. Industrie	17,7	12,7	10,8	10,5	-1,2	10,8
1.A3. Transport	7,1	9,9	8,2	8,4	-0,8	8,3
1.A4. Tertiaire, résidentiel, agriculture	8,5	7,2	7,0	7,2	0,8	7,0
1.A5. Autres	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
1.B. Emissions fugitives	0,2	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1
2. Processus industriels	8,4	8,0	7,8	8,3	0,6	7,9
3. Utilisation de solvants	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
4. Agriculture	4,8	4,2	3,7	3,7	-1,8	3,8
5. Déchets	1,2	0,4	0,4	0,3	-1,8	0,4
Total	54,7	46,3	43,5	43,9	-0,5	43,8

<i>(En millions de tonnes d'équivalent CO₂)</i>	1990[3]	2007[2]	2010[1]	2014[1]	Taux croiss. annuels moyens 2008-2014[1]	Moyennes 2008-2012 [1]
Région flamande						
1. Energie	68,0	69,3	65,3	67,2	-0,6	66,6
1.A. Combustion	67,3	68,9	65,0	66,8	-0,6	66,3
1.A1. Transformation d'énergie	23,2	23,0	20,5	20,7	-1,1	21,2
1.A2. Industrie	15,1	13,6	13,5	13,8	-1,2	13,7
1.A3. Transport	12,5	15,2	14,8	15,6	-0,4	15,2
1.A4. Tertiaire, résidentiel, agriculture	16,5	17,1	16,2	16,6	0,6	16,1
1.A5. Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.B. Emissions fugitives	0,7	0,3	0,4	0,4	0,5	0,3
2. Processus industriels	8,7	5,5	4,6	5,0	-1,4	4,8
3. Utilisation de solvants	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
4. Agriculture	7,9	5,5	5,6	5,4	-0,3	5,6
5. Déchets	2,2	0,7	0,6	0,5	-5,9	0,6
Total	87,0	81,1	76,2	78,1	-0,6	77,7

(1) Perspectives économiques régionales 2008-2014.

(2) Les chiffres de 2007 correspondent aux valeurs d'inventaire de 2007 issues des inventaires d'émissions nationaux et régionaux publiés en mars 2009. Dans HERMREG, les émissions de CO₂ d'origine énergétique ont également été calculées de façon endogène pour 2007. Ces valeurs calculées pour l'année 2007 ne sont toutefois pas reprises dans le tableau ci-dessus.

(3) Chiffres de l'année de base issus de « Report of the Review of the Initial Report of Belgium », décembre 2007.

8. Conclusions

Pour répondre à la demande croissante de disposer d'outils de prévisions économiques qui intègrent la dimension régionale, le Bureau fédéral du Plan et les services d'études des trois Régions belges (IBSA, IWEPS et SVR) ont entamé fin 2005 le développement d'un modèle multirégional et multisectoriel, le modèle HERMREG. Dans sa version actuelle, le modèle HERMREG peut être classé dans la catégorie des modèles macroéconométriques de projection de moyen terme de type top-down et s'articule entièrement avec le modèle national HERMES, qui lui fournit les points de départ nationaux et internationaux.

Cette nouvelle version du modèle HERMREG produit des projections régionales à moyen terme à l'horizon 2014 en matière de PIB, d'emploi, de population active, de navettes, de chômage, de salaires, des investissements et de la productivité. De plus, cette version incorpore également un module de calcul des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES), qui permet de fournir une régionalisation des perspectives nationales en matière de GES.

Les projections régionales présentent l'avantage d'être parfaitement cohérentes avec les perspectives nationales publiées en mai 2009, qui ont été amorcées à partir d'un environnement international très fortement dégradé et d'un contexte de récession généralisée dans la zone euro. Il s'ensuit que pour la Belgique dans son ensemble, l'année 2009 serait marquée par un recul sévère de l'activité économique, la sortie de crise ne se faisant que très progressivement (croissance nulle en 2010). Ce n'est qu'à partir de 2011 que la croissance économique serait en accélération, retrouvant des rythmes de progression proches de la tendance historique (2,3 % par an en moyenne au cours de la période 2011-2014).

La récession économique de 2009 frapperait de manière quasiment identique les trois Régions belges : le repli de l'activité économique devrait être de près de 4 %, tant à Bruxelles qu'en Flandre et en Wallonie. Le principal canal de transmission de la crise économique serait toutefois différent d'une Région à l'autre, la Région bruxelloise étant particulièrement touchée par le recul du secteur financier alors qu'en Flandre et en Wallonie, les branches d'activité les plus affectées seraient les branches industrielles. En 2010, la sortie progressive de crise se solderait par une croissance nulle en Flandre, très faible en Wallonie et encore légèrement négative à Bruxelles. A moyen terme (période 2011-2014), les régions retrouveraient des taux de croissance comparables à ceux enregistrés avant la crise. Un différentiel de croissance entre les trois régions, en faveur de la Flandre, persisterait en projection, mais, par rapport au passé, il tendrait toutefois à se resserrer.

La baisse des PIB régionaux en 2009 et leur stagnation en 2010 s'accompagnerait de fortes chutes de l'emploi intérieur. Ainsi, sur les deux années, la Flandre perdrait plus de 44 500 emplois alors que le nombre d'emplois détruits en Wallonie et à Bruxelles atteindrait respectivement 29 000 et 16 000. L'emploi des différentes régions ne se redresserait qu'à partir de 2011 (mais seulement à partir de 2012 pour Bruxelles, qui perdrait encore près de 1 800 emplois en 2011) et, comme dans

le passé, les créations d'emploi resteraient relativement plus élevées en Flandre que dans les deux autres régions. Compte tenu des importantes pertes d'emploi en début de période, ce n'est que dans le courant de l'année 2013 que l'emploi régional retrouverait son niveau de 2008 en Flandre et en Wallonie, alors qu'à Bruxelles, le niveau de 2008 ne serait pas encore complètement retrouvé à l'horizon 2014.

Les projections relatives au chômage indiquent une très nette remontée du taux de chômage des trois régions en 2009 et 2010, avec des taux redépassant la barre des 10 % en Flandre et les 20 % en Wallonie et à Bruxelles. A moyen terme, le taux de chômage ne baisserait à nouveau qu'à partir de 2012 en Flandre et de 2013 à Bruxelles. Le taux de chômage wallon, quant à lui, serait simplement stabilisé à moyen terme. Cette moins bonne performance de la Wallonie en matière de chômage à moyen terme découlerait de développements de l'emploi intérieur (certes à nouveau en croissance à partir de 2011) et des navettes sortantes globalement insuffisants par rapport à l'augmentation attendue de la population active. En 2014, le taux d'emploi wallon resterait encore bien en deçà de son niveau de 2008. En Flandre, la population active occupée croîtrait de façon un peu plus soutenue entre 2011 et 2014, tandis que la croissance de la population d'âge actif devrait être la plus faible des trois régions belges, si bien que le taux d'emploi flamand devrait, d'ici 2014, se rapprocher de son niveau atteint en 2008. En ce qui concerne la Région de Bruxelles-Capitale, la baisse du nombre de chômeurs amorcée en 2013 résulterait de la poursuite de la baisse tendancielle du surplus de navetteurs entrants par rapport aux navetteurs sortants et, dans une moindre mesure, de l'évolution de l'emploi intérieur.

La projection 2008-2014 indique une baisse des gains de productivité réelle par tête dans les trois régions, mais, tout comme dans le passé, c'est en Région bruxelloise que ces gains resteraient les plus élevés, tandis que les Régions flamande et wallonne devraient afficher des gains de productivité très proches. Enfin, le coût salarial réel par tête devrait progresser plus rapidement en projection que durant la période 1994-2007. En début de projection, c'est à Bruxelles que la croissance des salaires serait la plus rapide ; à moyen terme (période 2011-2014), par contre, les salaires y évolueraient un peu moins rapidement que dans les deux autres Régions.

Par ailleurs, le modèle HERMREG génère une projection régionalisée des émissions de gaz à effet de serre. Selon celle-ci, les émissions de GES, en baisse au niveau national entre le début et la fin de la période de projection, seraient également en recul en Régions flamande et wallonne, mais en légère hausse dans la Région bruxelloise. Dans le contexte de cette projection et nonobstant différents facteurs qui pourraient influencer les résultats de manière significative, toutes les Régions devraient néanmoins rencontrer les objectifs qui leur sont assignés dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Enfin, il est important de noter que cette version top-down du modèle HERMREG est en constante évolution. Ainsi, dans les mois à venir, le modèle devrait permettre de fournir des projections régionales relatives au compte des ménages et aux comptes des entités fédérées. Dans les années à venir, d'autres développements sont également envisagés comme la modélisation de fonctions de production et la mise en place progressive d'une architecture bottom-up dans le modèle.

9. Bibliographie

- Bassilière, D., Bossier, F., Caruso, F., Hendrickx, K., Hoorelbeke, D. et Lohest, O. (2008a), *Elaboration d'un modèle de projections régionales, une première application du modèle HERMREG aux perspectives économiques nationales 2007-2012*, BFP – IBSA – IWEPS - SVR, Janvier 2008.
- Bassilière, D., Bossier, F., Caruso, F., Hoorelbeke, D. et Lohest, O. (2008b), *Vingt-cinq ans d'évolutions régionales – Un aperçu au départ de la base de données du modèle HERMREG*, Planning Paper 104, BFP – IBSA – IWEPS - SVR , Avril 2008.
- Bassilière, D., Baudewyns, D., Bossier, F., Bracke, I., Caruso, F., Hendrickx, K. et Hoorelbeke, D. (2008c), *Perspectives économiques régionales 2007-2013*, Septembre 2008.
- Bracke, I. et Vandille, G. (2005), *Regionale emissievooruitzichten*, Working Paper 5-05, BFP, Mars 2005.
- Bureau Fédéral du Plan (2008), *Perspectives de population 2007-2060*, Planning Paper 105, Mai 2008.
- Bureau Fédéral du Plan (2009), *Perspectives économiques 2009-2014*, Mai 2009.
- Commission Nationale Climat (2007), *Report by Belgium on National Projections of Greenhouse Gas Emissions*, Mars 2007.
- Commission Nationale Climat (2009), *Report by Belgium for the Assessment of Projected Progress*, Mai 2009.
- Institut des Comptes Nationaux (2009), *Comptes régionaux 2004-2007*.
- United Nations Framework Convention on Climate Change (2007), *Report of the Review of the Initial Report of Belgium*, Décembre 2007.

10. Annexes

10.1. Contribution des branches d'activité à la croissance de la valeur ajoutée et de l'emploi

Tableau 18 : Contribution des branches d'activité à la croissance de la valeur ajoutée et de l'emploi : Région de Bruxelles-Capitale

	<i>(En points de la croissance annuelle régionale)</i>					Moyennes		
	2007	2008	2009	2010	2011-2014	1994-2000	2001-2007	2008-2014
1. Valeur ajoutée en volume								
1.1. Agriculture	0,00	0,00	-0,00	-0,00	0,00	0,00	-0,00	0,00
1.2. Energie	0,41	-0,02	-0,15	0,07	0,12	0,11	0,28	0,05
1.3. Industries manufacturières								
a. Biens intermédiaires	0,07	-0,09	-0,12	-0,01	0,01	-0,00	-0,02	-0,03
b. Biens d'équipement	-1,27	-0,12	-0,11	-0,04	0,02	0,00	-0,02	-0,03
c. Biens de consommation	0,04	-0,04	-0,13	-0,02	0,00	-0,02	-0,04	-0,03
1.4. Construction	0,07	0,00	-0,04	-0,00	0,07	-0,05	0,08	0,04
1.5. Services marchands								
a. Transports et communication	-0,15	0,36	-0,30	-0,50	0,30	0,46	0,31	0,11
b. Commerce et horeca	0,53	0,09	-0,70	0,03	0,19	-0,33	0,14	0,03
c. Crédit et assurances	-0,27	-0,07	-0,84	-0,22	0,39	1,47	0,64	0,07
d. Santé et action sociale	0,08	0,02	0,10	0,01	0,10	0,09	0,06	0,08
e. Autres services marchands	1,42	0,74	-1,54	0,28	0,77	0,63	0,42	0,37
1.6. Services non marchands								
a. Administration publique et éducation	0,21	0,40	0,08	0,23	0,30	0,12	0,30	0,27
b. Services domestiques	-0,02	-0,01	-0,00	-0,01	-0,00	0,01	-0,02	-0,00
1.7. Total	1,12	1,58	-3,76	-0,18	2,28	2,51	2,14	0,97
2. Emploi								
2.1. Agriculture	0,01	0,00	0,00	-0,00	-0,00	-0,00	0,00	-0,00
2.2. Energie	0,07	0,05	0,05	0,01	-0,03	-0,01	0,01	-0,00
2.3. Industries manufacturières								
a. Biens intermédiaires	-0,02	-0,02	-0,08	-0,10	-0,06	-0,10	-0,05	-0,06
b. Biens d'équipement	-0,29	-0,04	-0,05	-0,11	-0,04	-0,03	-0,09	-0,05
c. Biens de consommation	-0,04	-0,03	-0,08	-0,11	-0,03	-0,05	-0,11	-0,05
2.4. Construction	0,18	0,04	0,00	-0,07	-0,01	-0,12	0,01	-0,01
2.5. Services marchands								
a. Transports et communication	-0,03	0,02	-0,26	-0,25	-0,03	0,11	-0,10	-0,08
b. Commerce et horeca	0,22	0,12	-0,29	-0,39	0,04	-0,23	0,08	-0,06
c. Crédit et assurances	0,06	0,00	-0,14	-0,20	-0,08	0,01	0,02	-0,09
d. Santé et action sociale	0,11	0,13	0,12	0,19	0,22	0,18	0,14	0,18
e. Autres services marchands	1,14	1,17	-0,04	-0,54	0,43	0,59	0,31	0,33
2.6. Services non marchands								
a. Administration publique et éducation	0,23	0,05	0,03	0,02	0,10	0,01	0,40	0,07
b. Services domestiques	-0,11	-0,06	-0,04	-0,04	-0,00	0,08	-0,12	-0,02
2.7. Total	1,51	1,46	-0,77	-1,60	0,51	0,43	0,51	0,16

Tableau 19 : Contribution des branches d'activité à la croissance de la valeur ajoutée et de l'emploi : Région flamande

	<i>(En points de la croissance annuelle régionale)</i>					Moyennes		
	2007	2008	2009	2010	2011-2014	1994-2000	2001-2007	2008-2014
1. Valeur ajoutée en volume								
1.1. Agriculture	0,03	0,03	-0,08	-0,01	0,03	0,03	-0,04	0,01
1.2. Energie	0,27	0,08	-0,04	-0,05	0,01	0,05	0,01	0,01
1.3. Industries manufacturières								
a. Biens intermédiaires	0,17	-0,06	-0,77	-0,15	0,25	0,46	0,00	0,01
b. Biens d'équipement	0,18	-0,03	-0,24	0,05	0,08	0,34	-0,04	0,02
c. Biens de consommation	0,50	-0,01	-0,41	-0,10	0,11	0,18	0,20	-0,01
1.4. Construction	0,20	0,12	-0,17	0,05	0,16	0,14	0,16	0,09
1.5. Services marchands								
a. Transports et communication	0,10	0,22	-0,65	-0,21	0,25	0,12	0,07	0,05
b. Commerce et horeca	1,21	0,02	-0,71	0,28	0,32	-0,00	0,49	0,13
c. Crédit et assurances	-0,03	-0,02	-0,14	0,02	0,07	0,34	0,08	0,02
d. Santé et action sociale	0,25	0,12	0,20	0,10	0,20	0,17	0,13	0,17
e. Autres services marchands	0,75	0,74	-0,88	0,01	0,78	0,98	0,86	0,43
1.6. Services non marchands								
a. Administration publique et éducation	0,03	0,27	0,05	0,15	0,19	0,13	0,08	0,18
b. Services domestiques	-0,01	-0,01	-0,00	-0,01	-0,00	-0,00	0,01	-0,00
1.7. Total	3,62	1,37	-3,83	0,12	2,46	2,93	2,01	1,07
2. Emploi								
2.1. Agriculture	-0,04	-0,02	-0,02	-0,07	-0,04	-0,06	-0,05	-0,04
2.2. Energie	0,01	0,03	-0,00	-0,02	-0,01	-0,02	-0,00	-0,00
2.3. Industries manufacturières								
a. Biens intermédiaires	0,01	0,08	-0,09	-0,23	-0,03	0,00	-0,05	-0,05
b. Biens d'équipement	-0,01	0,02	-0,06	-0,20	-0,06	-0,02	-0,10	-0,07
c. Biens de consommation	-0,07	-0,08	-0,33	-0,35	-0,07	-0,15	-0,13	-0,15
2.4. Construction	0,20	0,12	-0,06	-0,02	0,06	0,03	0,06	0,04
2.5. Services marchands								
a. Transports et communication	0,15	0,06	-0,13	-0,07	0,09	0,08	0,04	0,03
b. Commerce et horeca	0,22	0,07	-0,25	-0,11	0,11	0,05	0,21	0,02
c. Crédit et assurances	0,02	-0,00	-0,03	-0,03	-0,01	0,01	-0,04	-0,01
d. Santé et action sociale	0,36	0,36	0,24	0,30	0,38	0,26	0,29	0,35
e. Autres services marchands	1,09	1,09	0,04	-0,21	0,42	0,88	0,62	0,37
2.6. Services non marchands								
a. Administration publique et éducation	0,05	0,03	0,02	0,01	0,06	0,05	0,17	0,04
b. Services domestiques	-0,04	-0,04	-0,03	-0,03	-0,00	0,02	0,01	-0,02
2.7. Total	1,94	1,72	-0,72	-1,02	0,91	1,14	1,03	0,52

Tableau 20 : Contribution des branches d'activité à la croissance de la valeur ajoutée et de l'emploi : Région wallonne

	<i>(En points de la croissance annuelle régionale)</i>				Moyennes			
	2007	2008	2009	2010	2011-2014	1994-2000	2001-2007	2008-2014
1. Valeur ajoutée en volume								
1.1. Agriculture	0,05	0,01	-0,08	-0,02	0,04	-0,02	-0,03	0,01
1.2. Energie	0,02	-0,05	-0,09	-0,04	0,01	0,10	0,04	-0,02
1.3. Industries manufacturières								
a. Biens intermédiaires	-0,53	0,10	-0,80	0,29	0,11	0,44	0,14	0,01
b. Biens d'équipement	0,25	-0,03	-0,24	0,08	0,05	0,14	-0,00	0,00
c. Biens de consommation	0,27	-0,02	-0,27	-0,10	0,04	0,07	0,07	-0,03
1.4. Construction	0,25	0,09	-0,16	0,05	0,16	0,09	0,13	0,09
1.5. Services marchands								
a. Transports et communication	0,12	0,03	-0,52	-0,20	0,21	0,18	0,10	0,02
b. Commerce et horeca	0,93	0,22	-0,71	0,03	0,27	-0,04	0,21	0,09
c. Crédit et assurances	-0,05	-0,03	-0,13	-0,00	0,05	0,24	0,06	0,00
d. Santé et action sociale	0,14	0,08	0,21	0,09	0,24	0,08	0,13	0,19
e. Autres services marchands	0,20	0,75	-1,07	-0,13	0,78	0,51	0,67	0,38
1.6. Services non marchands								
a. Administration publique et éducation	0,00	0,43	0,08	0,24	0,31	0,18	0,17	0,29
b. Services domestiques	-0,02	-0,02	-0,00	-0,01	-0,00	0,01	-0,02	-0,00
1.7. Total	1,62	1,53	-3,78	0,27	2,28	1,97	1,67	1,02
2. Emploi								
2.1. Agriculture	-0,02	-0,01	-0,03	-0,07	-0,05	-0,12	-0,05	-0,04
2.2. Energie	0,03	0,00	-0,03	-0,02	-0,00	-0,01	-0,01	-0,01
2.3. Industries manufacturières								
a. Biens intermédiaires	-0,12	-0,07	-0,19	-0,36	-0,07	-0,13	-0,02	-0,13
b. Biens d'équipement	0,05	0,02	-0,01	-0,13	-0,06	-0,04	-0,04	-0,05
c. Biens de consommation	-0,04	-0,01	-0,17	-0,22	-0,05	-0,08	-0,06	-0,09
2.4. Construction	0,28	0,17	-0,06	-0,09	0,04	0,02	0,09	0,03
2.5. Services marchands								
a. Transports et communication	0,14	0,09	-0,15	-0,06	0,05	0,05	0,02	0,01
b. Commerce et horeca	0,26	0,30	-0,21	-0,26	0,15	-0,08	0,20	0,06
c. Crédit et assurances	-0,04	-0,03	-0,03	-0,04	-0,02	-0,02	-0,03	-0,02
d. Santé et action sociale	0,23	0,21	0,15	0,28	0,35	0,28	0,26	0,29
e. Autres services marchands	1,03	0,92	-0,34	-0,42	0,40	0,57	0,48	0,25
2.6. Services non marchands								
a. Administration publique et éducation	-0,02	0,05	0,02	0,02	0,09	0,06	0,22	0,06
b. Services domestiques	-0,09	-0,05	-0,04	-0,03	-0,00	0,04	-0,09	-0,02
2.7. Total	1,68	1,58	-1,08	-1,41	0,84	0,54	0,97	0,35

10.2. Consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre – Résultats détaillés

Tableau 21 : Bilan énergétique 2007

(En Mtep)	Solides	Liquides	Gaz naturel	Gaz de cokeries	Gaz de hauts fourneaux	Autres	Electricité	Total
Royaume								
Centrales électriques	1,4	0,3	4,4	0,1	0,6	1,2	12,4	20,4
Consommation du secteur énergie	0,0	1,3	0,1	0,2	0,0		0,6	2,2
Consommation finale énergétique	1,8	14,6	9,4	0,2	0,3	3,3	7,1	36,6
Industrie	1,7	1,1	4,4	0,2	0,3	3,0	3,5	14,2
- Biens intermédiaires	1,6	0,4	3,1	0,2	0,3	2,0	2,0	9,6
- Biens d'équipement	0,0	0,0	0,2				0,3	0,5
- Biens de consommation	0,1	0,5	1,1	0,0	0,0	1,1	1,1	3,9
- Construction	0,0	0,1					0,0	0,1
Transport		9,3					0,1	9,4
- Transport par rail		0,0					0,1	0,2
- Transport par route		8,1						8,1
- Transport par eau et aérien		1,1						1,1
Services, ménages et agriculture	0,1	4,2	5,0			0,2	3,5	13,0
- Services	0,1	0,9	1,7				1,7	4,4
- Ménages	0,1	2,7	3,2			0,2	1,7	7,9
- Agriculture		0,6					0,1	0,7
Région de Bruxelles-Capitale								
Centrales électriques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,4
Consommation du secteur énergie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Consommation finale énergétique	0,0	0,6	0,8	0,0	0,0	0,0	0,5	1,9
Industrie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
- Biens intermédiaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Biens d'équipement	0,0	0,0	0,0				0,0	0,0
- Biens de consommation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Construction	0,0	0,0					0,0	0,0
Transport		0,3					0,0	0,3
- Transport par rail		0,0					0,0	0,0
- Transport par route		0,3						0,3
- Transport par eau et aérien		0,0						0,0
Services, ménages et agriculture	0,0	0,3	0,8			0,0	0,4	1,4
- Services	0,0	0,1	0,3				0,3	0,7
- Ménages	0,0	0,1	0,5			0,0	0,1	0,7
- Agriculture		0,0					0,0	0,0

<i>(En Mtep)</i>	Solides	Liquides	Gaz naturel	Gaz de cokeries	Gaz de hauts fourneaux	Autres	Electricité	Total
Région wallonne								
Centrales électriques	0,1	0,1	0,6	0,0	0,3	0,3	6,8	8,3
Consommation du secteur énergie	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0		0,2	0,3
Consommation finale énergétique	1,1	4,7	2,5	0,1	0,1	1,4	2,1	12,0
Industrie	1,1	0,5	1,4	0,1	0,1	1,3	1,0	5,5
- Biens intermédiaires	1,0	0,3	1,2	0,1	0,1	0,6	0,7	4,0
- Biens d'équipement	0,0	0,0	0,0				0,1	0,1
- Biens de consommation	0,1	0,2	0,2	0,0	0,0	0,7	0,2	1,3
- Construction	0,0	0,0					0,0	0,0
Transport		2,9					0,0	3,0
- Transport par rail		0,0					0,0	0,1
- Transport par route		2,8						2,8
- Transport par eau et aérien		0,1						0,1
Services, ménages et agriculture	0,0	1,3	1,1			0,0	1,1	3,5
- Services	0,0	0,3	0,3				0,5	1,1
- Ménages	0,0	0,9	0,8			0,0	0,6	2,4
- Agriculture		0,1					0,0	0,1
Région flamande								
Centrales électriques	1,3	0,2	3,8	0,0	0,3	0,6	5,6	11,7
Consommation du secteur énergie	0,0	1,3	0,1	0,1	0,0		0,4	1,9
Consommation finale énergétique	0,7	9,3	6,1	0,1	0,1	1,9	4,5	22,7
Industrie	0,6	0,6	3,0	0,1	0,1	1,7	2,4	8,6
- Biens intermédiaires	0,6	0,2	1,9	0,1	0,1	1,4	1,3	5,7
- Biens d'équipement	0,0	0,0	0,1				0,2	0,4
- Biens de consommation	0,0	0,4	0,9	0,0	0,0	0,3	0,9	2,5
- Construction	0,0	0,1					0,0	0,1
Transport		6,0					0,1	6,1
- Transport par rail		0,0					0,1	0,1
- Transport par route		5,0						5,0
- Transport par eau et aérien		1,0						1,0
Services, ménages et agriculture	0,1	2,7	3,1			0,2	2,0	8,0
- Services	0,1	0,5	1,1				1,0	2,7
- Ménages	0,0	1,6	2,0			0,2	1,0	4,8
- Agriculture		0,5					0,1	0,6

Tableau 22 : Bilan énergétique 2010

<i>(En Mtep)</i>	Solides	Liquides	Gaz naturel	Gaz de cokeries	Gaz de hauts fourneaux	Autres	Electricité	Total
Royaume								
Centrales électriques	0,8	0,2	3,9	0,1	0,7	1,7	12,7	19,9
Consommation du secteur énergie	0,0	1,5	0,1	0,2	0,0		0,6	2,4
Consommation finale énergétique	1,7	13,8	9,9	0,2	0,1	3,0	7,0	35,7
Industrie	1,7	0,9	4,5	0,2	0,1	2,7	3,3	13,4
- Biens intermédiaires	1,6	0,4	3,2	0,2	0,1	1,8	1,9	9,1
- Biens d'équipement	0,0	0,0	0,1				0,3	0,5
- Biens de consommation	0,1	0,4	1,2	0,0	0,0	1,0	1,1	3,7
- Construction	0,0	0,1					0,0	0,1
Transport		8,8					0,1	9,0
- Transport par rail		0,0					0,1	0,2
- Transport par route		7,6						7,6
- Transport par eau et aérien		1,2						1,2
Services, ménages et agriculture	0,1	4,1	5,4			0,2	3,5	13,4
- Services	0,0	1,0	1,9				1,8	4,7
- Ménages	0,0	2,7	3,4			0,2	1,7	8,1
- Agriculture		0,5					0,1	0,6
Région de Bruxelles-Capitale								
Centrales électriques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,5
Consommation du secteur énergie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Consommation finale énergétique	0,0	0,6	0,8	0,0	0,0	0,0	0,5	1,9
Industrie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
- Biens intermédiaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Biens d'équipement	0,0	0,0	0,0				0,0	0,0
- Biens de consommation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Construction	0,0	0,0					0,0	0,0
Transport		0,3					0,0	0,3
- Transport par rail		0,0					0,0	0,0
- Transport par route		0,3						0,3
- Transport par eau et aérien		0,0						0,0
Services, ménages et agriculture	0,0	0,3	0,8			0,0	0,4	1,5
- Services	0,0	0,1	0,3				0,3	0,8
- Ménages	0,0	0,1	0,5			0,0	0,1	0,8
- Agriculture		0,0					0,0	0,0

<i>(En Mtep)</i>	Solides	Liquides	Gaz naturel	Gaz de cokeries	Gaz de hauts fourneaux	Autres	Electricité	Total
Région wallonne								
Centrales électriques	0,1	0,1	0,5	0,0	0,3	0,3	6,7	8,1
Consommation du secteur énergie	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0		0,2	0,3
Consommation finale énergétique	1,1	4,4	2,7	0,1	0,1	1,3	2,1	11,8
Industrie	1,1	0,4	1,5	0,1	0,1	1,3	1,0	5,3
- Biens intermédiaires	1,0	0,2	1,3	0,1	0,1	0,6	0,7	3,9
- Biens d'équipement	0,0	0,0	0,0				0,1	0,1
- Biens de consommation	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0	0,7	0,2	1,2
- Construction	0,0	0,0					0,0	0,0
Transport		2,8					0,0	2,8
- Transport par rail		0,0					0,0	0,1
- Transport par route		2,6						2,6
- Transport par eau et aérien		0,1						0,1
Services, ménages et agriculture	0,0	1,3	1,2			0,0	1,1	3,6
- Services	0,0	0,3	0,3				0,5	1,1
- Ménages	0,0	0,9	0,9			0,0	0,6	2,4
- Agriculture		0,1					0,0	0,1
Région flamande								
Centrales électriques	0,7	0,1	3,4	0,0	0,4	0,8	5,9	11,4
Consommation du secteur énergie	0,0	1,5	0,1	0,1	0,0		0,4	2,1
Consommation finale énergétique	0,6	8,8	6,4	0,1	0,1	1,7	4,4	22,0
Industrie	0,6	0,5	3,0	0,1	0,1	1,5	2,3	8,0
- Biens intermédiaires	0,6	0,1	1,9	0,1	0,1	1,2	1,2	5,2
- Biens d'équipement	0,0	0,0	0,1				0,2	0,3
- Biens de consommation	0,0	0,3	1,0	0,0	0,0	0,3	0,9	2,4
- Construction	0,0	0,1					0,0	0,1
Transport		5,8					0,1	5,8
- Transport par rail		0,0					0,1	0,1
- Transport par route		4,7						4,7
- Transport par eau et aérien		1,0						1,0
Services, ménages et agriculture	0,0	2,6	3,4			0,2	2,0	8,2
- Services	0,0	0,5	1,3				1,0	2,8
- Ménages	0,0	1,6	2,1			0,2	1,0	4,9
- Agriculture		0,4					0,1	0,5

Tableau 23 : Bilan énergétique 2014

<i>(En Mtep)</i>	Solides	Liquides	Gaz naturel	Gaz de cokeries	Gaz de hauts fourneaux	Autres	Electricité	Total
Royaume								
Centrales électriques	0,7	0,3	4,0	0,1	0,6	2,1	12,7	20,4
Consommation du secteur énergie	0,0	1,6	0,1	0,2	0,0		0,7	2,5
Consommation finale énergétique	1,7	14,3	9,8	0,2	0,2	3,4	7,4	36,9
Industrie	1,7	0,8	4,2	0,2	0,2	3,1	3,5	13,7
- Biens intermédiaires	1,6	0,3	3,0	0,2	0,2	2,1	2,1	9,4
- Biens d'équipement	0,0	0,0	0,1				0,3	0,4
- Biens de consommation	0,1	0,4	1,1	0,0	0,0	1,1	1,1	3,7
- Construction	0,0	0,1					0,0	0,1
Transport		9,2					0,1	9,3
- Transport par rail		0,0					0,1	0,2
- Transport par route		8,1						8,1
- Transport par eau et aérien		1,1						1,1
Services, ménages et agriculture	0,1	4,2	5,6			0,2	3,7	13,8
- Services	0,0	1,0	1,9				1,9	4,8
- Ménages	0,0	2,7	3,7			0,2	1,8	8,4
- Agriculture		0,5					0,1	0,6
Région de Bruxelles-Capitale								
Centrales électriques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,7
Consommation du secteur énergie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Consommation finale énergétique	0,0	0,6	0,9	0,0	0,0	0,0	0,5	2,0
Industrie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
- Biens intermédiaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Biens d'équipement	0,0	0,0	0,0				0,0	0,0
- Biens de consommation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Construction	0,0	0,0					0,0	0,0
Transport		0,3					0,0	0,3
- Transport par rail		0,0					0,0	0,0
- Transport par route		0,3						0,3
- Transport par eau et aérien		0,0						0,0
Services, ménages et agriculture	0,0	0,3	0,8			0,0	0,5	1,6
- Services	0,0	0,1	0,3				0,3	0,8
- Ménages	0,0	0,1	0,5			0,0	0,1	0,8
- Agriculture		0,0					0,0	0,0

<i>(En Mtep)</i>	Solides	Liquides	Gaz naturel	Gaz de cokeries	Gaz de hauts fourneaux	Autres	Electricité	Total
Région wallonne								
Centrales électriques	0,1	0,1	0,5	0,0	0,3	0,4	6,7	8,1
Consommation du secteur énergie	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0		0,2	0,3
Consommation finale énergétique	1,1	4,6	2,6	0,0	0,1	1,4	2,2	11,9
Industrie	1,1	0,4	1,4	0,0	0,1	1,4	1,0	5,3
- Biens intermédiaires	1,0	0,2	1,1	0,0	0,1	0,6	0,8	3,9
- Biens d'équipement	0,0	0,0	0,0				0,1	0,1
- Biens de consommation	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0	0,7	0,2	1,3
- Construction	0,0	0,0					0,0	0,0
Transport		2,9					0,0	2,9
- Transport par rail		0,0					0,0	0,1
- Transport par route		2,7						2,7
- Transport par eau et aérien		0,1						0,1
Services, ménages et agriculture	0,0	1,3	1,3			0,0	1,1	3,8
- Services	0,0	0,3	0,3				0,5	1,2
- Ménages	0,0	0,9	0,9			0,0	0,6	2,5
- Agriculture		0,1					0,0	0,1
Région flamande								
Centrales électriques	0,6	0,2	3,5	0,0	0,3	1,0	6,0	11,6
Consommation du secteur énergie	0,0	1,6	0,1	0,1	0,0		0,4	2,2
Consommation finale énergétique	0,7	9,1	6,3	0,1	0,1	2,0	4,7	23,0
Industrie	0,6	0,5	2,8	0,1	0,1	1,8	2,5	8,4
- Biens intermédiaires	0,6	0,1	1,9	0,1	0,1	1,4	1,4	5,6
- Biens d'équipement	0,0	0,0	0,1				0,2	0,3
- Biens de consommation	0,0	0,3	0,9	0,0	0,0	0,4	0,9	2,4
- Construction	0,0	0,1					0,0	0,1
Transport		6,0					0,1	6,1
- Transport par rail		0,0					0,1	0,1
- Transport par route		5,0						5,0
- Transport par eau et aérien		1,0						1,0
Services, ménages et agriculture	0,0	2,6	3,5			0,2	2,1	8,5
- Services	0,0	0,6	1,3				1,0	2,9
- Ménages	0,0	1,7	2,2			0,2	1,0	5,1
- Agriculture		0,4					0,1	0,5

Tableau 24 : Evolution des émissions totales de CO₂ par secteur (en Mt d'équivalent CO₂)

<i>(En millions de tonnes d'équivalent CO₂)</i>	1990[3]	2007[2]	2010[1]	2014[1]	Taux croiss. annuels moyens 2008-2014[1]	Moyennes 2008-2012[1]
Royaume						
1. Energie	110,1	104,8	99,0	100,9	-0,5	100,5
1.A. Combustion	110,0	104,7	98,9	100,8	-0,5	100,4
1.A1. Transformation d'énergie	29,9	26,8	25,9	26,0	-1,1	26,7
1.A2. Industrie	32,9	26,3	24,3	24,3	-1,2	24,5
1.A3. Transport	19,9	25,1	23,1	24,1	-0,6	23,6
1.A4. Tertiaire, résidentiel, agriculture	27,2	26,4	25,6	26,3	0,8	25,5
1.A5. Autres	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
1.B. Emissions fugitives	0,1	0,1	0,1	0,1	0,4	0,1
2. Processus industriels	8,2	9,7	9,7	10,3	0,9	9,8
3. Utilisation de solvants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Déchets	0,3	0,1	0,1	0,1	1,2	0,1
Total	118,7	114,6	108,8	111,3	-0,4	110,3
Région de Bruxelles-Capitale						
1. Energie	3,8	3,6	3,9	4,0	1,1	3,9
1.A. Combustion	3,8	3,6	3,9	4,0	1,1	3,9
1.A1. Transformation d'énergie	0,2	0,3	0,2	0,2	7,0	0,2
1.A2. Industrie	0,1	0,1	0,1	0,1	-4,8	0,1
1.A3. Transport	0,9	0,8	0,9	0,9	-0,1	0,9
1.A4. Tertiaire, résidentiel, agriculture	2,6	2,4	2,7	2,8	1,4	2,7
1.A5. Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.B. Emissions fugitives	0,0	0,0	0,0	0,0	-14,5	0,0
2. Processus industriels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Utilisation de solvants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Déchets	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	3,8	3,6	3,9	4,0	1,1	3,9
Région wallonne						
1. Energie	39,6	33,0	30,9	30,8	-0,6	31,0
1.A. Combustion	39,6	33,0	30,9	30,8	-0,6	31,0
1.A1. Transformation d'énergie	6,6	3,7	5,3	5,2	-1,0	5,4
1.A2. Industrie	17,6	12,6	10,7	10,4	-1,2	10,7
1.A3. Transport	7,0	9,5	7,9	8,1	-0,9	8,0
1.A4. Tertiaire, résidentiel, agriculture	8,3	7,1	6,9	7,1	0,8	6,9
1.A5. Autres	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
1.B. Emissions fugitives	0,0	0,0	0,0	0,0	-3,9	0,0
2. Processus industriels	7,3	6,7	6,8	7,2	1,1	6,8
3. Utilisation de solvants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Déchets	0,1	0,1	0,1	0,1	1,2	0,1
Total	47,0	39,7	37,7	38,1	-0,3	38,0

<i>(En millions de tonnes d'équivalent CO₂)</i>	1990[3]	2007[2]	2010[1]	2014[1]	Taux croiss. annuels moyens 2008-2014[1]	Moyennes 2008-2012[1]
Région flamande						
1. Energie	66,7	68,2	64,3	66,1	-0,6	65,6
1.A. Combustion	66,6	68,1	64,2	66,0	-0,6	65,5
1.A1. Transformation d'énergie	23,0	22,8	20,4	20,6	-1,2	21,1
1.A2. Industrie	15,1	13,6	13,5	13,8	-1,2	13,7
1.A3. Transport	12,1	14,7	14,3	15,1	-0,4	14,7
1.A4. Tertiaire, résidentiel, agriculture	16,3	16,9	16,0	16,4	0,7	16,0
1.A5. Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.B. Emissions fugitives	0,1	0,1	0,1	0,1	0,5	0,1
2. Processus industriels	0,9	3,0	2,9	3,1	0,4	2,9
3. Utilisation de solvants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Déchets	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	67,9	71,2	67,2	69,2	-0,5	68,5

[1] Perspectives économiques régionales 2008-2014.

[2] Les chiffres de 2007 correspondent aux valeurs d'inventaire de 2007 issues des inventaires d'émissions nationaux et régionaux publiés en mars 2009. Dans HERMREG, les émissions de CO₂ d'origine énergétique ont également été calculées de façon endogène pour 2007. Ces valeurs calculées pour l'année 2006 ne sont toutefois pas reprises dans le tableau ci-dessus.

[3] Chiffres de l'année de base issus de « *Report of the Review of the Initial Report of Belgium* », décembre 2007.

Tableau 25 : Evolution des émissions totales de CH₄ par secteur

<i>(En kt d'équivalent CO₂)</i>	1990[3]	2007[2]	2010[1]	2014[1]	Taux croiss. annuels moyens 2008-2014[1]	Moyennes 2008-2012[1]
Royaume						
1. Energie	1303,1	716,8	729,3	732,9	0,3	717,8
1.A. Combustion	443,5	297,7	294,1	301,9	0,2	295,2
1.A1. Transformation d'énergie	5,3	21,0	18,9	19,4	-1,1	19,4
1.A2. Industrie	77,7	57,5	55,2	52,9	-1,2	54,5
1.A3. Transport	119,4	55,1	51,9	55,1	-0,0	53,1
1.A4. Tertiaire, résidentiel, agriculture	241,2	163,9	168,0	174,4	0,9	168,1
1.A5. Autres	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
1.B. Emissions fugitives	859,6	419,2	435,2	431,0	0,4	422,6
2. Processus industriels	0,0	58,2	58,2	58,2	0,0	58,2
3. Utilisation de solvants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Agriculture	7079,1	5136,1	4945,1	4701,4	-1,3	4945,9
5. Déchets	2856,4	746,8	583,2	419,4	-7,9	587,2
Total	11238,7	6658,0	6315,8	5911,9	-1,7	6309,0
Région de Bruxelles-Capitale						
1. Energie	105,7	40,3	45,4	41,3	0,3	43,0
1.A. Combustion	20,5	8,6	9,1	9,4	1,2	9,0
1.A1. Transformation d'énergie	0,7	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
1.A2. Industrie	0,2	0,1	0,1	0,1	-4,9	0,1
1.A3. Transport	7,2	1,4	1,4	1,5	0,5	1,4
1.A4. Tertiaire, résidentiel, agriculture	12,4	7,0	7,5	7,8	1,5	7,4
1.A5. Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.B. Emissions fugitives	85,2	31,6	36,3	31,8	0,1	34,0
2. Processus industriels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Utilisation de solvants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Déchets	0,0	0,0	0,7	0,7	0,0	0,6
Total	105,7	40,3	46,1	41,9	0,6	43,6
Région wallonne						
1. Energie	394,9	265,5	268,3	266,4	0,1	264,1
1.A. Combustion	203,7	136,1	133,5	134,7	-0,1	133,5
1.A1. Transformation d'énergie	1,5	7,7	6,5	6,5	-2,5	6,6
1.A2. Industrie	65,2	45,9	44,5	42,3	-1,2	43,8
1.A3. Transport	40,7	26,9	25,3	26,5	-0,2	25,7
1.A4. Tertiaire, résidentiel, agriculture	96,2	55,6	57,2	59,5	1,0	57,3
1.A5. Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.B. Emissions fugitives	191,2	129,4	134,8	131,8	0,3	130,6
2. Processus industriels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Utilisation de solvants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Agriculture	2174,2	1818,7	1652,6	1608,1	-1,7	1678,7
5. Déchets	1028,3	177,1	194,1	121,4	-5,3	179,3
Total	3597,4	2261,3	2114,9	1995,9	-1,8	2122,0

<i>(En kt d'équivalent CO₂)</i>	1990[3]	2007[2]	2010[1]	2014[1]	Taux croiss. annuels moyens 2008-2014[1]	Moyennes 2008-2012[1]
Région flamande						
1. Energie	802,5	411,1	415,6	425,2	0,5	410,7
1.A. Combustion	219,4	152,9	151,5	157,8	0,4	152,7
1.A1. Transformation d'énergie	3,1	13,2	12,4	12,8	-0,4	12,7
1.A2. Industrie	12,2	11,5	10,6	10,5	-1,3	10,5
1.A3. Transport	71,4	26,8	25,2	27,1	0,2	26,0
1.A4. Tertiaire, résidentiel, agriculture	132,6	101,3	103,3	107,2	0,8	103,4
1.A5. Autres	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
1.B. Emissions fugitives	583,2	258,2	264,0	267,4	0,5	258,0
2. Processus industriels	0,0	58,2	58,2	58,2	0,0	58,2
3. Utilisation de solvants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Agriculture	4904,9	3317,4	3292,5	3093,3	-1,0	3267,2
5. Déchets	1828,1	569,7	388,4	297,4	-8,9	407,3
Total	7535,5	4356,4	4154,8	3874,1	-1,7	4143,5

[1] Perspectives économiques régionales 2008-2014.

[2] Les chiffres de 2007 correspondent aux valeurs d'inventaire de 2007 issues des inventaires d'émissions nationaux et régionaux publiés en mars 2009.

[3] Chiffres de l'année de base issus de « *Report of the Review of the Initial Report of Belgium* », décembre 2007.

Tableau 26 : Evolution des émissions totales de N₂O par secteur

<i>(En kt d'équivalent CO₂)</i>	1990[3]	2007[2]	2010[1]	2014[1]	Taux croiss.	Moyennes
					annuels moyens	
Royaume						
1. Energie	798,0	1172,6	1093,8	1143,4	-0,4	1116,9
1.A. Combustion	798,0	1172,6	1093,8	1143,4	-0,4	1116,9
1.A1. Transformation d'énergie	211,6	143,6	131,6	135,8	-0,8	135,2
1.A2. Industrie	56,7	85,1	81,6	78,2	-1,2	80,6
1.A3. Transport	389,5	815,0	767,3	813,1	-0,0	784,7
1.A4. Tertiaire, résidentiel, agriculture	138,5	128,8	113,2	116,2	-1,5	116,3
1.A5. Autres	1,6	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
1.B. Emissions fugitives	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Processus industriels	3933,8	1901,8	930,6	1094,2	-7,6	1107,6
3. Utilisation de solvants	246,1	246,7	246,7	246,7	0,0	246,7
4. Agriculture	5560,7	4485,4	4413,5	4319,4	-0,5	4413,6
5. Déchets	292,6	272,8	288,8	311,6	1,9	288,9
Total	10831,2	8079,3	6973,5	7115,3	-1,8	7173,7
Région de Bruxelles-Capitale						
1. Energie	27,3	39,5	38,6	40,6	0,4	38,7
1.A. Combustion	27,3	39,5	38,6	40,6	0,4	38,7
1.A1. Transformation d'énergie	9,5	9,9	8,7	9,7	-0,2	8,9
1.A2. Industrie	0,2	0,0	0,0	0,0	-4,9	0,0
1.A3. Transport	13,7	26,6	26,6	27,5	0,5	26,7
1.A4. Tertiaire, résidentiel, agriculture	3,9	3,0	3,2	3,3	1,4	3,2
1.A5. Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.B. Emissions fugitives	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Processus industriels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Utilisation de solvants	30,4	28,4	28,4	28,4	0,0	28,4
4. Agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Déchets	0,0	26,6	37,7	40,6	6,3	35,8
Total	57,8	94,4	104,6	109,6	2,2	102,9
Région wallonne						
1. Energie	251,9	464,9	432,1	442,3	-0,7	437,4
1.A. Combustion	251,9	464,9	432,1	442,3	-0,7	437,4
1.A1. Transformation d'énergie	15,7	17,4	14,5	14,4	-2,7	14,9
1.A2. Industrie	39,1	77,2	74,4	71,0	-1,2	73,4
1.A3. Transport	140,4	318,3	298,9	310,8	-0,3	303,3
1.A4. Tertiaire, résidentiel, agriculture	55,2	51,9	44,3	46,1	-1,7	45,8
1.A5. Autres	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1.B. Emissions fugitives	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Processus industriels	901,7	776,3	470,6	562,7	-4,5	534,6
3. Utilisation de solvants	77,7	89,7	89,7	89,7	0,0	89,7
4. Agriculture	2598,9	2336,0	2076,2	2053,9	-1,8	2124,5
5. Déchets	107,2	88,6	87,3	94,2	0,9	88,6
Total	3937,5	3755,3	3155,8	3242,8	-2,1	3274,7

(En kt d'équivalent CO ₂)	1990[3]	2007[2]	2010[1]	2014[1]	Taux croiss. annuels	
					moyens 2008-2014[1]	Moyennes 2008-2012[1]
Région flamande						
1. Energie	518,7	668,2	623,1	660,4	-0,2	640,7
1.A. Combustion	518,7	668,2	623,1	660,4	-0,2	640,7
1.A1. Transformation d'énergie	186,4	116,3	108,4	111,6	-0,6	111,4
1.A2. Industrie	17,5	7,9	7,2	7,2	-1,3	7,2
1.A3. Transport	235,4	470,1	441,8	474,8	0,1	454,8
1.A4. Tertiaire, résidentiel, agriculture	79,4	73,8	65,7	66,8	-1,4	67,3
1.A5. Autres	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
1.B. Emissions fugitives	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Processus industriels	3032,1	1125,5	460,1	531,5	-10,2	573,0
3. Utilisation de solvants	137,9	128,7	128,7	128,7	0,0	128,7
4. Agriculture	2961,9	2149,4	2337,3	2265,5	0,8	2289,1
5. Déchets	185,3	157,7	163,9	176,8	1,6	164,5
Total	6835,9	4229,5	3713,1	3762,9	-1,7	3796,1

[1] Perspectives économiques régionales 2008-2014.

[2] Les chiffres de 2007 correspondent aux valeurs d'inventaire de 2007 issues des inventaires d'émissions nationaux et régionaux publiés en mars 2009.

[3] Chiffres de l'année de base issus de « *Report of the Review of the Initial Report of Belgium* », décembre 2007.

Tableau 27 : Evolution des gaz fluorés

(En kt d'équivalent CO ₂)	1995[3]	2007[2]	2010[1]	2014[1]	Taux croiss. annuels	
					moyens 2008-2014[1]	Moyennes 2008-2012[1]
Royaume	4974,4	2018,7	1853,9	2004,8	-0,1	1866,4
Région de Bruxelles-Capitale	41,2	177,4	157,1	171,6	-0,5	158,3
Région wallonne	173,7	559,5	495,6	541,5	-0,5	499,3
Région flamande	4759,4	1281,8	1201,2	1291,7	0,1	1208,7

(1) Perspectives économiques régionales 2008-2014.

(2) Les chiffres de 2007 correspondent aux valeurs d'inventaire de 2007 issues des inventaires d'émissions nationaux et régionaux publiés en mars 2009.

(3) Chiffres de l'année de base issus de « *Report of the Review of the Initial Report of Belgium* », décembre 2007.

10.3. Glossaire

- **La population active (ou l'offre de travail)** d'une région regroupe l'ensemble des travailleurs résidant dans cette région (quel que soit leur lieu de travail) et l'ensemble des demandeurs d'emploi résidant dans cette région. Dans son acceptation large (concept BFP), la population active inclut les chômeurs âgés.
- **La population active occupée** d'une région regroupe l'ensemble des travailleurs résidant dans cette région, quel que soit leur lieu de travail.
- **Le taux d'activité** d'une région est calculé en divisant la population active de cette région par la population d'âge actif (15-64 ans) de cette région.
- **L'emploi intérieur** d'une région recouvre tous les travailleurs salariés ou indépendants qui travaillent dans cette région, quel que soit leur lieu de résidence.
- **Le solde des navettes** d'une région correspond à la différence entre les navettes sortantes de la région et les navettes entrantes dans la région. Les navettes sortantes correspondent aux sorties d'actifs qui ont un emploi dans une région distincte de celle de leur résidence. Les navettes entrantes désignent les entrées d'actifs ayant un emploi dans une région distincte de celle de leur résidence.
- **Le taux d'emploi** d'une région est le rapport entre la population active occupée de la région et la population d'âge actif (15-64 ans) de la région.
- **Le chômage administratif** reprend l'ensemble des personnes inscrites comme demandeuses d'emploi auprès des organismes régionaux de placement. Le chômage administratif a un caractère exhaustif qui en fait une base cohérente avec les autres agrégats comptables utilisés dans le modèle (en particulier l'emploi) et appropriée pour une projection à moyen terme de l'offre de travail, qui nécessite une désagrégation complète de la population par catégorie socio-économique. Il est donc préféré à celui des enquêtes sur les forces de travail.
- **Le chômage selon le concept BFP** constitue une acceptation large du chômage administratif. Il inclut également les chômeurs bénéficiaires du statut de chômeur âgé dispensés de l'inscription comme demandeur d'emploi. Considérant que ces derniers font toutefois partie de l'offre de travail, c'est ce concept élargi qui est retenu dans la présente projection.
- **Le chômage selon les « Enquêtes sur les forces de travail »** est établi sur base des réponses d'un échantillon de population à un questionnaire. Ces enquêtes sont réalisées par la DGSIE (ex-INS) et transmises à EUROSTAT, qui en définit le cadre méthodologique. La qualité de chômeur est reconnue suite à une interview individuelle qui vise à établir la réalité de la disponibilité du chômeur pour le marché du travail et de la recherche active d'un emploi.
- **Le taux de chômage** d'une région est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi de la région et la population active de la région.
- **La productivité réelle du travail par tête** d'une région correspond au rapport entre la valeur ajoutée (en euros chaînés) de la région et l'emploi intérieur de la région.
- Le coût du travail (en euros chaînés) d'une région divisé par l'emploi intérieur de cette région correspond au **coût salarial réel par tête**.

- **Les investissements régionaux** publiés dans ce rapport ne tiennent pas compte des investissements en logements.
- **Le bilan énergétique** est le cadre comptable des flux d'énergie. Les colonnes rendent compte des différentes sources et formes d'énergie utilisées et disponibles dans l'économie et les lignes présentent les différentes utilisations de l'énergie.
- Par **secteur tertiaire**, on entend la somme des branches des services marchands et la branche des « services non marchands ». Le **secteur primaire** est constitué de la seule branche « agriculture ». Le **secteur secondaire** agrège quant à lui les branches « énergie », « industries manufacturières » et « construction ».
- Le concept de « **branches d'activité marchande** » correspond à l'ensemble des branches d'activité de l'économie à l'exception des « services non marchands ».
- Les **branches d'activité** retenues dans le système HERMES-HERMREG correspondent au regroupement de branches NACE-BEL suivant :

Dénomination de la branche	NACE-BEL (A31)
1. Agriculture	Agriculture, chasse et sylviculture (AA) + Pêche, pisciculture et aquaculture (BB)
2. Energie	Extraction de produits énergétiques (CA) + Cokéfaction, raffinage de pétrole et industries nucléaires (DF) + Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau (EE)
3. Industries manufacturières	
a. Biens intermédiaires	Extraction de produits non énergétiques (CB) + Industrie chimique (DG) + Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques (DI) + Métallurgie et travail des métaux (DJ)
b. Biens d'équipement	Fabrication d'autres ouvrages en métaux (DK) + Fabrication d'équipements électriques et électroniques (DL) + Fabrication de matériel de transport (DM)
c. Biens de consommation	Industries agricoles et alimentaires (DA) + Industrie textile et habillement (DB) + Industrie du cuir et de la chaussure (DC) + Travail du bois et fabrication d'articles en bois, liège, vannerie ou sparterie (DD) + Industrie du papier et du carton; édition et imprimerie (DE) + Industrie du caoutchouc et de plastiques (DH) + Autres industries manufacturières (DN)
4. Construction	Construction (FF)
5. Services marchands	
a. Transports et communication	Transports et communications (II)
b. Commerce et horeca	Commerce ; réparations d'automobiles et d'articles domestiques (GG) + Hôtels et restaurants (HH)
c. Crédit et assurances	Activités financières (JJ)
d. Santé et action sociale	Santé et action sociale (NN)
e. Autres services marchands	Immobilier, location et services aux entreprises (KK) + Services collectifs, sociaux et personnels (OO)
6. Services non-marchands	
a. Administration publique et éducation	Administration publique (LL) + Education (MM)
b. Services domestiques	Services domestiques (PP)